REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

DEPARTEMENT DES SCIENCES ECONOMIQUES

**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de**
**Master en Sciences Economiques**
**Option : Développement Local, Tourisme et Valorisation de Patrimoine**

# THEME

# *La valorisation de la ressource territoriale : Cas de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou*

***Réalisé par :***

**M$^{r}$ MAACHA Farid**

***Dirigé par :***

**M$^{me}$ BOURKACHE Ferroudja**

***Devant le jury :***

**Présidente : M$^{me}$ AGHARMIOU Naima** **Maitre de conférences UMMTO**

**Examinateur : M$^{r}$ SAHALI Nourdine** **Maitre assistant UMMTO**

**Rapporteur : M$^{me}$ BOURKACHE Ferroudja** **Maitre assistant UMMTO**

**Promotion : 2014-2015**

## Résumé

L'évolution de la perception de la ressource est l'un des avènements major de ces dernières années, nous somme passé d'une logique de prélèvement de ressources vacantes à une logique de ressource situées et construites. Cette nouvelle vision a donné naissance à un nouveau modèle de développement territorial, dans lequel les ressources sont le résultat d'un long processus de construction historique, social, et culturel, par les acteurs, les rendant non transférables et non reproductibles, et faisant d'elles des ressources spécifiques.

L'intérêt de ce mémoire est de mettre en évidence l'existence de l'activité apicole en tant que ressources territoriales dans la wilaya de Tizi-Ouzou et d'analyser le rôle des acteurs locaux dans sa valorisation.



**Mots clé :** Ressource territoriale, territoire, patrimoine, valorisation, apiculture, terroir.



## ملخّص

إنّ تطوّر وجهة النظر المتعلقة بالموارد هي واحدة من الإرتقائات الرائدة في السنوات الأخيرة ، فقد انتقلنا من منطق اقتطاع الموارد المتوفرة إلى منطق الموارد الواقعة و المبنية. هذه النظرة الجديدة ولّدت نموذجا جديدا للتطوّر المحلّي، أين تعتبر الموارد نتيجة لمسيرة طويلة للبناء التاريخي، الاجتماعي و الثقافي من قبل الجهات الفاعلة اللواتي جعلن هذه الموارد غير قابلة للتّحويل و غير قابلة للاستنساخ. و جعل منها موارد محددة و نوعية خاصة.

الهدف من هذه المذكرة هو إبراز نشاط تربية النحل على أنه مورد محلّي بولاية تيزي وزّو و تحليل دور الفاعلين المحليين في تقييمها.



**كلمات البحث:** الموارد الإقليمية، الإقليم، تراث ,التقييم، تربية النحل.

# Dédicaces

Je dédie ce modeste travail :

A la mémoire de mon grand père que dieu ait son âme ;

A ma grand-mère ;

A mes chers parents que Dieu les protège ;

A mes frères et sœurs ;

A toute ma famille ;

A mes amis et camarades ;

A  tous ceux et toutes celles qui me sont chers.

# Remerciements

Je remercie dieu, de m'avoir donné

le courage et la volonté d'accomplir ce travail.

Je remercie mon encadreur Mme BOURKACHE Ferroudja pour ses conseils et pour m'avoir honoré en acceptant de diriger ce travail.

Je remercie également, le personnel
de la direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou, à leur tète Mr BEGRICHE Saïd, pour leurs aide et leurs disponibilité permanente.

J'exprime ma reconnaissance à TSHIPO, qui m'a fournie
aide et soutien indéfectible dès le début.

Je remercie mes camarades et amis qui m'ont pris main forte dans les moments difficiles, spécialement ZIDANE.

Je voudrais remercier aussi l'ensemble du personnel de la coopérative des petits élevages d'Oued-Aissi, ainsi que ceux des associations ADPAL, APAM et TOUIZA pour leur contribution à ce travail.

Je remercie mes parents et toute ma famille pour leur appui et leur soutien moral
tout au long de ce mémoire

J'adresse mes remerciements aux membres du jury notamment M$^{r}$ SAHALI Nourdine et M$^{me}$ AGHARMIOU Naima qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Pour finir, je remercie les enseignants du Master Développement Local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine,
de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou, ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

MAACHA Farid

# Liste des Abréviations

**ACI :** Alliance Coopérative Internationale

**ADPAL :** L'association pour le développement et la promotion de l'artisanat local

**AGFUND:** Arab Gulf Foundation

**AMSED :** Association Méditerranéenne de Solidarité, d'Echange et de Développement

**ANGEM :** Agence National de Gestion du Micro Crédit

**ANSEJ :** Agence National de soutien à l'emploi des jeunes

**AOC :** Appellation d'origine contrôlée,

**AOP :** Appellation d'Origine Protégée

**APAM :** Association pour la promotion de l'apiculture de montagne

**APC :** Assemblée Populaire Communale

**CASAP :** C'est l'un des leaders sur le marché des intrants agricoles en Algérie, Elle en assure le développement, la vulgarisation et la distribution des intrants agricoles.

**CIDEAL :** Centre de Communication, investigation et Documentation «Europe-Amérique » Latine

**CIRAD :** Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

**CNAC :** Crédit National d'Aide au Chômage

**CNAS :** Caisse Nationale des Assurances Sociales

**CODESOL** : Projet de Co Développement Solidaire

**CUME** : Fondation espagnole

**DSA :** Direction des Services Agricoles.

**FNDIA :** Fonds National de développement des Investissements Agricoles

**IGP :** Indication Géographique Protégé

**INAO :** Institut National des Appellations d'Origines

**ISED:** Institute for social and economic development Etats-Unis

**I.T.M.A.S :** Instituts de Technologie et de Moyen Agricoles Spécialisés

**MADR :** Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
**OMT :** Organisation Mondiale du Tourisme

**PME :** Petites et Moyennes Entreprises

**PNDA:** Plan National de développement Agricole

**PNUD :** Programme des Nations Unies pour le Développement

**PPDRI:** Programme de Proximité du développement rural Intégré

**RFIG :** Crédit octroyé par les banques conventionnées avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

**R&D :** Recherche et développement

**RFIG:** « Accompagnateur » crédit de campagne

**RQT :** La Rente de Qualité Territoriale

**SPL :** Système de Production Localisé

**SYAL :** Système Agroalimentaire Localisé.

**UNIFEM :** Fonds des Nations-Unies pour les Femmes

**Sommaire**

**Introduction générale** ..... **8**

**Chapitre I : Les fondements théoriques de la ressource territoriale et les mécanismes de sa valorisation.** ..... **13**
Introduction : ..... 14
Section 1 : La ressource: c'est quoi ? ..... 14
Section 2 : Les stratégies de valorisation de la ressource territoriale ..... 18
Conclusion : ..... 30

**Chapitre II : Le rôle des acteurs locaux dans la valorisation de la ressource territoriale, une illustration par le système agroalimentaire localisé SYAL** ..... **31**
Introduction ..... 32
Section 1 : Quelques éléments de définition de système agroalimentaire localisé (SYAL)..... 32
Section 2 : Caractéristiques du SYAL ..... 34
Section 3 : Le SYAL de la région de Languedoc-Roussillon ..... 41
Conclusion.....45

**Chapitre III : L'apiculture, origines et pratiques** ..... **46**
Introduction ..... 47
Section 1 : Aperçu sur l'activité apicole ..... 47
Section 2 : La ruche et ses composantes ..... 53
Section 3 : L'abeille et les travaux de la ruche .....58
Conclusion ..... 62

**Chapitre IV : L'apport de la coopérative, des associations et des pouvoirs publics à l'apiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou** ..... **64**
Introduction ..... 65
Section 1 : Vue générale sur l'état de la filière apicole dans la wilaya de Tizi Ouzou. ..... 65
Section 2 **:** Le rôle des organisations de l'économie sociale et solidaire de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'activité apicole ..... 69
Section 3 : Le rôle des pouvoirs publics pour l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 84
Conclusion ..... 86

**Chapitre V : L'analyse des résultats de l'enquête de terrain relative aux apiculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou** ..... **88**
Introduction ..... 89
Section 1 : Le déroulement de l'enquête ..... 89
Section 2 : Analyse et discussion des résultats ..... 109
Conclusion ..... 113

**Conclusion générale** ..... **116**
**Bibliographie**.....**121**
**Liste des tableaux, figures et photos** ..... **127**
**Annexes** ..... **131**
**Table des matières**.....141

# Introduction générale

La forte croissance économique caractérisant la période des trente glorieuses allant de 1945 à 1973, accompagnant le baby boom démographique mondial, ont entrainé un sur saut en terme de besoins dans divers domaines, touchant les biens alimentaires, les équipements, les logements….etc. Pour répondre à cette demande croissante, différentes innovations technologiques, se basant sur la disponibilité d'énergies moins couteuses (pétrole), ont permis aux entreprises, notamment les firmes multinationales, d'accroitre leur production, en faisant recours aux nouveaux principes d'organisation du travail, inspirés du Fordisme , se basant sur le travail à la chaine, produisant ainsi des produits standardisés et moins couteux ; partout dans le monde.

La globalisation de l'activité économique, a accentué la concurrence entre les firmes multinationales, en effet, les entreprises tendent à modifier leur localisation dans le but de tirer profit des avantages du territoire d'accueil. Cette localisation est choisie seulement si elle est rentable par rapport à toutes autres alternatives. La localisation des firmes est déterminée par la demande du marché local que l'entreprise peut exploiter, le coût des facteurs de production, notamment la main d'œuvre bon marché, la concentration d'autres entreprises dans le territoire et les différentes politiques d'attractivités élaborés par les gouvernements locaux., (Mucchielli, 1998).

Face à cette dynamique économique mondiale amplifiée par la mondialisation, et dans un contexte de crises successives du modèle Fordisme, résultant du double choc pétrolier de 1973 et 1979, les territoires sont entrainés dans une grande course pour l'attraction des entreprises. Cette logique de rendre le territoire plus attrayant pour gagner la confiance des investisseurs, des touristes et autres ; obligent les responsables à utiliser des méthodes et développer des stratégies pour cela. Ainsi, il faut développer ce que l'autre ne peut pas faire (Pecqueur, 2007).

D'une autre part, face aux impactes néfastes de la mondialisation sur les territoires locaux, une prise de conscience a surgi pour concilier l'individu avec son territoire, en le rendant responsable, prêt à payer plus cher pour consommer de produits bio, produits localement.

Les territoires émergent alors pour répondre à ces questions notamment avec l'engouement des acteurs pour leurs ressources. En effet, la coordination des acteurs, par la mise en commun des forces et des intérêts individuels au profit de la communauté, conduisant à la mise en place d'une gouvernance territoriale. Les ressources construites de cette coordination d'acteurs sont les véritables richesses qui permettent au territoire de se développer (Hadjou L., 2009). La coordination des acteurs et la ressource territoriale sont alors les deux piliers sur lesquels repose la construction du territoire.

Le comportement spécifique de chaque acteur, résultant d'un long processus de construction historique, sociale, et culturelle, de ses diverses formes de proximités (géographiques ou institutionnelles) et de coordinations, ont donné naissance à des systèmes organisationnels, formant les districts industriels en Italie, les systèmes productifs localisés en France, et les Clusters dans les pays en développement, accordant tous une grande importance à l'identité du territoire.

En effet, l'approche en terme de systèmes de productions, a élargi la perception de la ressource, en nous permettant de nous rendre compte de l'existence de modes organisationnels touchant la société et la production, ancrés territorialement, et accordant une grande importance au contexte historique et socioculturel de leur territoire. Les pratiques et les savoirs faires locaux non reproductibles, et non existants ailleurs, sont les éléments constitutifs d'une spécificité territoriale, empêchant toute concurrence en la matière, (Pecqueur, 2007).

Cette spécificité territoriale se manifeste à travers les différents métiers traditionnels, qui sont majoritairement dans le secteur agroalimentaire, notamment dans les milieux ruraux, où les acteurs locaux, en se coordonnant ont constitué un nouveau mode d'organisation qui est le système agroalimentaire localisé regroupant les actions de tous les acteurs locaux, dans des stratégies de valorisations, mises en pratique pour la préservation d'une renommée de qualité territoriale. (Louzzani, 2013)

L'Algérie, à l'instar de certains pays de la région, s'est rendue compte du rôle que peut jouer le territoire dans le développement, elle a alors lancé, depuis les années 2000, un vaste programme d'actions visant la promotion des savoirs faires locaux, en valorisant la spécificité de chaque région.

La Kabylie, et plus particulièrement la wilaya de Tizi-Ouzou, est parmi les régions les plus riches en Algérie, par sa culture, son histoire, ses paysages ainsi que ses savoir-faire ancestraux. La wilaya est aussi riche par ses produits de terroir, comme l'huile d'olive et le miel, qui une fois valorisés, constituerons un levier de différenciation territoriale. (Bérard et Marchenay, 2007).

L'activité apicole est pratiquée par la population rurale de la wilaya depuis des générations. La production des produits de la ruche est très faible, et ce, malgré les potentialités qu'offre la wilaya de Tizi-Ouzou en matière de ressources mellifère, résultante de la densité végétale couvrant les forêts de la wilaya allant du littorale, aux montagnes. Cependant, à l'exemple de toutes les activités agricoles de la wilaya, l'apiculture, reste peu

développée et peine à attirer les investisseurs.

Dans ce climat de désarroi, la différenciation territoriale par l'apiculture, possède alors, à l'instar de beaucoup d'autres secteurs, de réelles chances de développement par rapport aux potentialités mellifères, humaines et matérielles qui ne demandent qu'à être mobilisées. C'est dans ce contexte que s'insert notre problématique de recherche, qui est la suivante :

- Quel est le rôle des acteurs locaux dans la valorisation de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

**Les hypothèses de travail**

- La valorisation de l'apiculture, en tant que ressource territoriale, dépend de la coordination des acteurs et de leur implication.
- L'activité apicole contribue au développement territorial de la wilaya de Tizi-Ouzou.

**Choix du sujet**

Le choix de ce thème, en l'occurrence, la valorisation de la ressource territoriale : Cas de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, est édicté par plusieurs facteurs.

D'une part, le sujet traité est un thème d'actualité, consolidé par la crise économique que vie l'Algérie, résultant de la baisse des prix des énergies fossiles, et l'ampleur que prend la facture d'importations des produits alimentaires que nous pouvons largement produire, dont fait partie le miel et les produits de la ruche.

Par ailleurs, un autre facteur d'ordre subjectif vient se greffer à cela, qui est notre passion particulière à l'activité apicole, ainsi que notre engagement associatif en faveur du développement social, culturel et économique du territorial.

**Méthodologie de recherche**

Pour répondre à notre problématique de recherche, nous avons utilisé deux démarches, la première est une démarche bibliographique, à travers la consultation d'ouvrages, articles et travaux universitaires qui permettent d'apporter des éclaircissements sur le sujet d'étude afin de constituer ainsi le substrat théorique de notre travail.

Quant à la deuxième, c'est une enquête de terrain réalisée sur la base d'entretiens et d'un questionnaire, auprès des différents acteurs de l'activité apicole de la wilaya de Tizi-Ouzou, en l'occurrence, la coopérative apicole, les associations, les pouvoirs publics, les consommateurs et

les apiculteurs, ce qui nous a permis de réaliser un diagnostic territorial de la filière apicole dans la wilaya. L'objet principal de cette enquête était de comprendre les interactions existantes entre les différents acteurs de la filière apicole et de situer les niveaux des blocages et des disfonctionnements.

**Plan de rédaction**

Notre travail est scindé en cinq chapitres, dans le premier nous avons abordé la notion de ressource territoriale à travers ses fondements et les différentes stratégies permettant sa valorisation.

Le deuxième chapitre quant à lui, s'intéresse à l'émergence de certains territoires, par la valorisation de leurs ressources territoriales, notamment dans l'agroalimentaire, à travers l'étude du fonctionnement des acteurs au sein d'un système agroalimentaire localisé.

Le troisième chapitre a comme objet la présentation de l'activité apicole et les différentes techniques nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci.

Le quatrième chapitre est consacré aux rôles des différents acteurs de la filière apicole dans la wilaya, notamment, les associations, les coopératives et les pouvoirs publics, dans la valorisation de l'apiculture.

Et au final, le dernier chapitre est consacré aux apiculteurs, qui sont la base de cette activité, par l'analyse des résultats obtenus, qui va nous permettre de situer les apiculteurs de la wilaya, par rapport à ceux d'autres pays.

# Chapitre I : Les fondements théoriques de la ressource territoriale et les mécanismes de sa valorisation.

## Introduction

Dans un contexte de la crise globalisée de la fin des années 1970, touchant les grandes entreprises, certaines régions ont pu résister et faire face à cette dernière, en se basant sur des ressources qui leurs sont spécifiques.

La perception de la ressource est alors passée d'une logique de prélèvement de ressources disponibles à une logique de ressource cognitives et située construites d'une manière collectives.

A travers ce chapitre nous essayerons d'apporter des éclaircissements sur le concept de ressource, dans un premier temps, et puis nous analyserons les stratégies de valorisation de la ressource afin de la rendre durable.

## Section 1 : La ressource: c'est quoi ?

Durant ces dernières décennies, plusieurs auteurs se sont intéressés à la ressource territoriale, en essayant chacun à sa manière de l'inscrire dans une logique de développement territoriale, son caractère évolutif et changeant la rend difficile à cerner. À travers cette section nous allons essayer d'apporter des éclaircissements concernant la dite ressource en piochant dans les différents travaux qui l'ont traité.

### 1-1- La ressource en géographie : une nouvelle réflexion sur le concept

Traditionnellement, la notion de ressource faisait référence aux ressources naturelles, en distinguant les ressources périssables et les ressources renouvelables. Considéré comme une source de richesse, on a alors donné une place importante aux richesses du sol et du sous sol. Ce qui donne que plus cet espace est étendue, plus il peut recéler plus de richesses, et donc plus le pays sera puissant. Mais certains territoires, font exception à ce raisonnement, ce qui engage une réflexion sur la nature de la ressource.

Durant des années, d'autres concepts sont ajoutés à la ressource comme le climat, le paysage, la forêt…, et plus particulièrement l'eau, qui occupe une place incontestable dans la vie quotidienne.

L'élargissement du concept de ressource a conduit à son insertion dans un croisement entre le volet social et naturaliste, elle présente alors un intérêt sur la relation qui existe entre l'homme et son environnement. Dans ce sens nous mentionnons alors la notion de leurs

couts, de leurs accessibilités et de leurs épuisements. Ces différentes facettes de la ressource sont traitées dans le volet géographique.

## 1-2- La ressource, un vaste étendu sur les autres disciplines

Certains concepts de la ressource puisés de la géographie sont pris et utilisés dans d'autres disciplines, ainsi la puissance et la richesse est lié à la taille des territoires, ce qui à engendrer des conquêtes et des dominations qui facilitent la circulation des ressources utilisés pour la croissance et le développement économique.

En science naturelle, la ressource est considérée comme ce qui est nécessaire au fonctionnement du vivant, la ressource est donc un don de la nature, dans ce sens son prélèvement devient central, ce qui engage une réflexion sur son intensité par rapport aux stocks disponibles, et sur le recyclage.

En science économique, l'activité économique est « l'ensemble des actes que doivent accomplir les hommes pour satisfaire leurs besoins à partir de la production et de l'échange de biens et services avec des ressources limitées pour satisfaire des besoin illimités», les ressources naturelles sont limités et sont liées à la croissance économique. Les ressources, dans les sciences économiques sont vues à travers le marché, ce qui fait que seules celles qui ont un prix qui sont importantes. Actuellement, avec les compagnes de sensibilisation sur l'environnement, certaines ressources acquièrent une valeur marchande comme le paysage (Brossard, 2005).

Rose-Marie GRENOUILLET nous donne une nouvelle conception de la ressource territoriale en combinant la notion territoire-produit et territoire-patrimoine, elle a conclu que « la Ressource territoriale permet le développement d'un territoire par la consolidation des savoir-faire et des modes de valorisation. Le développement territorial implique ici la création ou le maintien d'emplois, la construction d'une reconnaissance, c'est-à-dire d'une valorisation sociale au sein du territoire voire à l'extérieur, et d'une organisation des groupes sociaux autour d'une richesse, d'un patrimoine qui permet de les enrichir ». (Rose-Marie GRENOUILLET, 2014, p207).

Cet amalgame de concepts issus de diverse discipline conduit à mieux cerner la notion de ressource, et de permettre son évolution.

## 1-3- La ressource : une construction d'acteurs

Dans la définition de la ressource donnée par le dictionnaire Larousse, la ressource est l'ensemble de moyens et de matériels dont on a recours pour une action, une production,… elle est précisée en lui additionnant un adjectif : ressource naturelle, intellectuelle, humaine,… Nous pouvons alors se demander sur ce qui fait que toutes chose peut être considérée comme ressource selon un contexte donné, elle est donc relative (Théry & Brunet & Ferras, 1992).

C'est l'intérêt que nous portons sur un élément donné qui conduit à le considérer comme une ressource. Lussault et Lévy, considèrent que la ressource est inventé (2003, p. 798) et peut faire référence à tout les éléments qui composent notre environnement naturel, culturel et social.

La ressource est relative, ce qui est ressource à un endroit et à un moment donné ne l'a pas nécessairement été auparavant et peut ne pas l'être au futur. Cette relativité conduit à repenser les modèles de développement à adopter pour le développement territorial se basant sur la ressource.

Eric Glon et B. Pecqueur, avancent que la ressource territoriale « *s'agit d'une caractéristique construite d'un territoire spécifique, et ce, dans une optique de développement. La ressource territoriale renvoie donc à une intentionnalité des acteurs concernés, en même temps qu'au substrat idéologique du territoire. Cet objet intentionnellement construit peut l'être sur des composantes matérielles (données matérielles, faune, flore, patrimoine, etc.) et/ou idéelles (des valeurs comme l'authenticité, la profondeur historique, etc.)* » (2006, p 20). Ce qui va connecter la ressource au territoire et à l'acteur en faisant de lui un activateur (HUGUES et al, 2006).

L'activation necessite une mobilisation des acteurs et mettre en avant les relations hors marché en engageant une coopération et une coordination de ces acteurs. Il s'agit pour les acteurs de déterminer une spécificité liée au territoire dans le but d'étre identifié dans un cadre de concurrence spaciale. Cette spécification s'insert dans une logique de construction territoriale par des acteurs via des stratégies basées sur leurs propres logiques d'action (N. Senil, 2004).

B. Pecqueur et J.B Zimmermann distinguent deux types d'utilisation des ressources, une utilisation simple et une utilisation complexe, la ressource à usage simple est destinée à une utilisation unique, alors que la ressource complexe a des utilisations multiples.

La ressource liée à un territoire est spécifique, son utilisation profite à tout le territoire, nous parlons ici de ressource composite, qui constitue un ensemble de ressources « q*ui s'intègrent dans un ensemble qui va constituer une spécificité alors que chaque ressource prise isolément n'est pas nécessairement spécifique* ». (B. Pecqueur, V. Peyrache Gadeau, 2004).

Nous pouvons dire que la ressource territoriale s'étend sur l'ensemble des richesses matérielles et immatérielles, issues d'une construction sociale, et s'inscrivant dans le temps et dans l'espace, présentant une mémoire collective, à travers laquelle les individus se reconnaissent et s'identifient, et interagissent, mise en valeur par la coordination des acteurs dans un sens de développement territorial.

## 1-4- Les caractéristiques de la ressource territoriale

A travers les différentes définitions de la ressources territoriale, Bernard PECQUEUR (2007) a émis un ensemble de caractéristiques qu'nous pouvons assimiler à la ressource territoriale, et qui se présentent comme suit :

### 1-4-1-La localisation et la position

La position de la ressource s'explique par rapport à sa matérialité et sa relativité, ce qui nous amène à un vaste champ de la ressource qui peut être virtuelle, culturelle et s'inscrivant dans la mémoire collective et localisée dans l'espace.

### 1-4-2- La constructibilité

Elle représente les différentes possibilités élaborées par les acteurs à l'aide d'hypothèses pour la construction de la ressource territoriale. C'est de comprendre comment la ressource émerge et sous quelles conditions elle se patrimonialise. Les mécanismes de la constructibilité sont fondamentaux dans l'analyse du rôle de la ressource dans la construction du territoire.

### 1-4-3-Complexité systémique

Dans un territoire les ressources se combinent entre elles de différentes façons, et se renforcent mutuellement permettant de donner une différenciation et une spécificité au territoire.

### 1-4-4-Le sens et la temporalité

Cette caractéristique renvoie à la nature de la ressource (matérielle ou idéelle) et sa durabilité, c'est-à-dire sa capacité à résister aux différentes épreuves qui surgissent dans le temps, ainsi que la place qu'elle occupe dans la construction du territoire.

Pour conclure, nous pouvons dire que le territoire dispose d'un nombre important de ressources, qu'une fois révélées par le jeu de coordination des acteurs, à travers la mise en commun de leurs initiatives au profit du territoire, pourrons constituer une valeur ajoutée permettant l'enclenchement d'un développement territoriale durable. Les ressources territoriales et la coordination des acteurs sont alors, les bases incontournables de la construction territoriale.

## Section 2 : Les stratégies de valorisation de la ressource territoriale

Dans le but de valoriser la ressource territoriale, des auteurs ont mené des travaux de recherches pour essayer de mettre en place des mécanismes susceptibles de réaliser le développement territorial. Dans notre présent travail, nous allons aborder trois stratégies de valorisation de la ressource territoriale, qui sont la stratégie de patrimonialisation, la stratégie d'appellations d'origines et la stratégie de panier de biens et services.

### 2-1- la stratégie de patrimonialisation

Pour donner un caractère durable à la ressource territoriale, les économistes ont élaboré un processus qui accompagne la ressource depuis sa révélation jusqu'a ce qu'elle devienne un patrimoine par rapport auquel les individus s'identifient. Cette stratégie retrace les différentes étapes de la patrimonialisation.

### 2-1-1- Ressource, territoire et patrimoine

La ressource territoriale est caractérisée par une activation continue par les acteurs à travers un processus résultant de leur coopération et la coordination de leurs actions dans le but de rendre le territoire compétitif.

Cette construction est centrée sur les objets du territoire à qui les acteurs donnent une valeur, elle même issue de la culture et la société locale. Cette ressource n'est pas forcément un objet concret, elle peut être une histoire, un mythe, une identité où une valeur commune.

De là nous pouvons se pencher sur le rôle des réseaux d'innovations et de l'apprentissage dans le processus de révélation.

Dans ce schéma, nous distinguons deux circuits qui participent au développement territorial, un circuit long qui comporte une phase de valorisation de la ressource, et un circuit court dont la ressource, malgré qu'elle ne soit pas valorisée participe à redéfinir et à modifier les conditions de départs, à l'exemple des ressources mobilisés dans une production.
Cette démarche nous permet de distinguer ce qui est actif et ce qui est ressource, afin d'aborder le processus de construction, de la révélation et de la valorisation de la ressource.

**Figure n° 01 : Les circuits qui participent au développement territorial.**

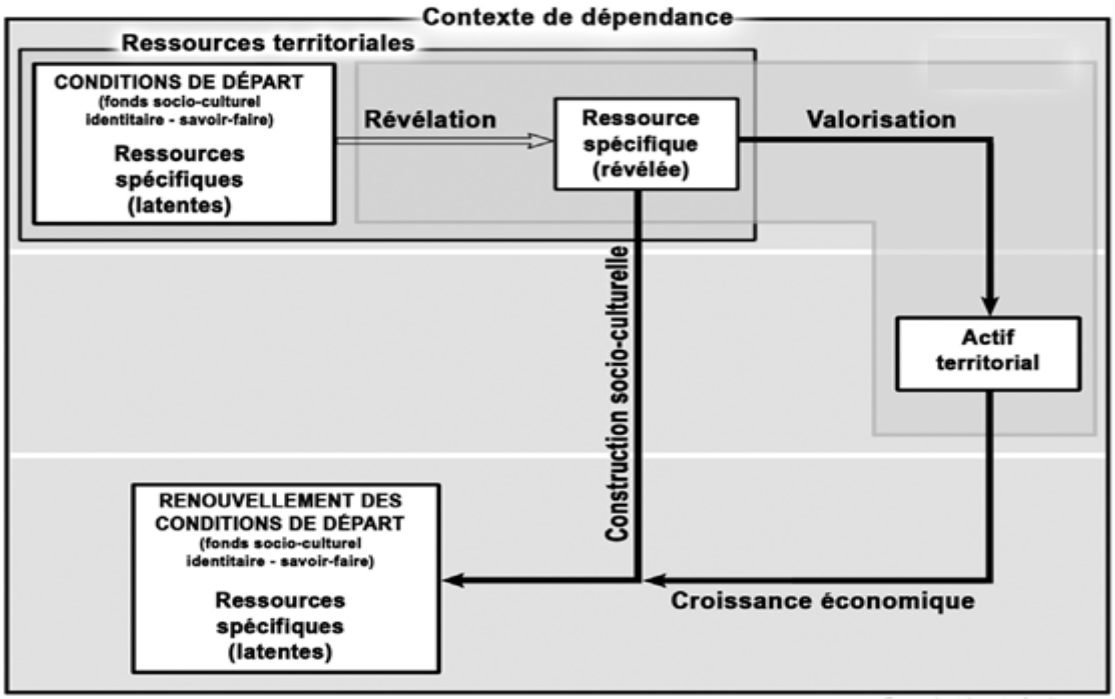


**Source :** HUGUES FRANçOISE, Maud Hirkzak, Nicolas Senil, territoire et patrimoine : la Co-construction d'une dynamique et de ses ressources, revue d'économie régionale et urbaine, armand colin et dunaud, 2005, p 6.

Pour comprendre le lien qui existe entre la ressource et le patrimoine, il est nécessaire de s'intéresser au territoire et au patrimoine. Tous les deux inscrivent le tissu social dans une continuité historique en constituant de solides phénomènes culturels. Ainsi en donnant au territoire une valeur signifiante à l'individu et à la société, nous ne pouvons se dispenser de lui donner une valeur patrimoniale. (DI Méo 1994). Ici nous pouvons dire que l'identification au territoire repose sur des objets qui sont signifiants à la société. Donc le patrimoine et le territoire participe à l'émergence d'un espace commun dans lequel le groupe se reconnait et dont il se revendique, et autours duquel il se construit. (FRANçOIS et al, 2006).

Le patrimoine et la culture ne deviennent ressource que s'ils sont combinés avec d'autre biens et services. (Pierre Antoine LANDEL, 2007)

A partir de là, « La ressource patrimoniale induit un rapport de l'homme autant à des objets qu'à des valeurs, une conception du rôle de l'homme vivant en société et susceptible de rendre compte de ses actes comme héritier ou légataire. » (PEYRACHE-GADEAU, 2004, p3)

## 2-1-2-Phase d'émergence de la ressource territoriale

Pour protéger le patrimoine il faut l'occuper et lui donner une fonction au sein de la société (Gravari-Barbas,M., 2005). Ressources et territoires sont liés et révélés par les acteurs, « l'espace devient territoire et l'objet patrimoine, lorsqu'ils sont pris dans un rapport social de communication» (Raffestin,1980)

Pierre Antoine LANDEL (2007) met en avant cinq phases de patrimonialisation des ressources : la sélection, la justification, la conservation, l'exposition et la valorisation.

### A- La sélection

Cette phase correspond au moment de la découverte de la ressource par les acteurs.

### B-La justification

C'est la phase où nous situons l'objet par rapport aux autres dans un contexte général, historique, social et culturel. C'est à cet instant que nous affectons cette ressource à une nouvelle utilisation, par exemple, en mobilisant sa valeur historique pour le présent dans un but économique, pédagogique ou culturel. Lors du passage à cette nouvelle utilisation, l'objet se construit, évolue sous l'effet des échanges et de la confrontation des représentations, ce qui modifie ainsi son statut.

### C- La conservation

Cette phase consiste à protéger l'objet de la détérioration, ça peut consister à mettre en l'état l'objet, ou à le réinventer**.** Au cours du processus de mise en valeur, le patrimoine est soumis à trois étapes successives : la conservation, la médiation, qui vise à transmettre au public la connaissance du patrimoine et enfin l'interprétation, qui donne des missions économiques, touristiques et culturelles au patrimoine.

### D- L'exposition

Cette étape consiste à éduquer et informer le public sur la signification des choses par l'utilisation des objets d'origine, l'expérience personnelle et des exemples. Les touristes vont alors découvrir cette ressource d'une façon nouvelle. À ce stade de l'émergence de la ressource, les visiteurs en héritent en quelque sorte, et deviennent eux même « redevables ».

### E- Passage de la ressource à l'état d'actif territorialisé

Ce passage procure à cette ressource une valeur d'usage. La ressource territoriale tout comme la ressource patrimoniale, bénéficie d'ailleurs d'une affectation à un usage complexe et pluriel. L'actif est donc «*épuisable*», car un usage peut brusquement disparaître, la ressource sur lequel il est fondé, est inépuisable, car ré-affectable à l'infini à de nouveaux usages.

**Figure n° 02 : Le processus de patrimonialisation en cinq phases**

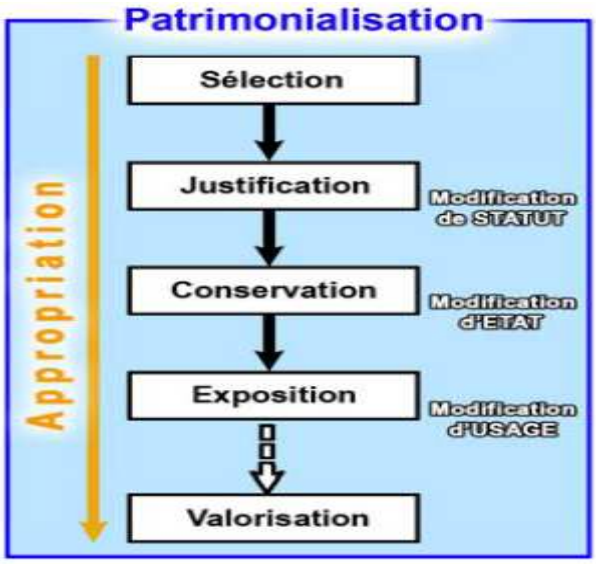


**Source :** Landel, 2004 cité par FRANÇOIS, HIRCZAK, SENIL, territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, revue d'économie régionale et urbaine, édition : Armand colin et dunaud, 2005.

## 2-2- La stratégie des appellations géographiques : Un lien entre le produit et le territoire.

Dans le cadre d'une concurrence spatiale, la spécificité est liée à la proximité identitaire. Dans ce modèle, la différenciation se fait par la qualité, et par la localisation géographique, ce qui fait que la donné spatiale est une composante indissociable du produit, qui est le résultat d'une amalgame d'éléments naturels, culturel et sociaux. Pour préserver

cette spécificité de la ressource territoriale, le modèle d'appellation d'origine est mis en place pour garantir l'origine des produits.

## 2-2-1-Historique des appellations d'origines

La notion d'appellation d'origine, n'est pas nouvelle, mais remonte à plusieurs siècles. Déjà en 1666, en France, le premier texte juridique est voté dans le but de protéger les fromages Roquefort contre les imitations.[1]

L'accroissement des échanges commerciaux à la fin du 19eme siècle, et la destruction du vignoble français par le phylloxéra[2], ont conduit le gouvernement Français a adopter, En 1905, La loi du 1/08/1905 qui prévoit de châtier tout individu qui tente d'escroquer un autre individu lors d'une transaction commerciale, sur la nature et l'origine du produit, et de délimiter les zones susceptibles de bénéficier d'appellation d'origine. Cette même loi est complétée par la loi du 06/05/1919 pour mettre fin à la concurrence déloyale.

Il a fallu attendre jusqu'à 1929 pour qu'une loi soit dédiée à la protection d'un produit spécifique, qui est le fromage. Par la suite d'autres produits ce sont ajoutés à la liste, à l'exemple du Vin et de l'eau en 1935 par la création du « Comité National des Appellations d'origine des vins et des eaux de vie », qui devient en 1947, «Institut National des Appellations d'origine INAO ».

La mise en place de cette garantie aux produits, a accéléré l'émergence d'autres produits voulant gouter à la rente territoriale, ce qui a amené les instances compétentes de France à définir, en 1955 les conditions requises pour l'obtention de l'appellation d'origine, puis complétée par la loi de 12/12/1973, qui annonce que la délivrance d'appellation d'origine sera sur décret, délivré sur l'avis du Comité National des Appellations d'Origine. Plusieurs pays se sont alors lancés dans cette démarche en prenant l'exemple de la France, qui a impulsée l'Europe, en 1992, dans l'adoption de mesure de protections des produits d'origine européens.

Aujourd'hui, nous trouvons plusieurs types d'appellations d'origine (Appellation d'origine contrôlés AOC, les appellations d'origine protégées (AOP), les indications géographiques protégés (IGP), …etc).

[1] source
[2] Maladie parasitaire de la vigne.

### 2-2-2-L'intérêt des Appellations d'Origines

Les appellations d'origines sont mises en place pour valoriser la ressource territoriale, grâce aux intérêts qu'elle lui procure, dont nous citons :

#### A- La lutte contre la contrefaçon

La renommé de certains produits spécifiques à des territoires bien déterminés, laissent apparaitre des pratiques d'imitation, qui consistent en l'appropriation des marques de ces produits, et induisant le consommateur en erreur sur la qualité. Pour y faire face, l'appellation d'origine permet de lier le produit à son territoire, ce qui donne la garantie du respect du cahier de charge, très exigeant concernant la qualité et les techniques de production.

#### B- L'intérêt pour Le producteur

Le but de l'appellation d'origine est de mettre en valeur les pratiques ancestrales héritées depuis des générations, dans chaque région, ainsi que de créer et de sauvegarder des emplois locaux, grâce à la non possibilité de délocalisation de ces pratiques.

#### C- L'intérêt pour le consommateur

L'appellation d'origine donne aux consommateurs une assurance liée à la qualité du produit, et à son territoire de production. Cette appellation le renseigne sur les pratiques et les techniques utilisées dans la fabrication.

### 2-2-3-Les conditions d'accès à l'Appellation d'Origine

Pour qu'un produit bénéficie d'une Appellation géographique, il doit respecter un ensemble de conditions, qui sont :

#### A- Un lien étroit avec le terroir

L'appellation d'origine est le résultat du lien entre le territoire, et l'activité des hommes. C'est une spécificité qui différencie un endroit d'un autre. Cette harmonie fera naitre un caractère unique.

Les pays du sud de l'Europe, accordent une très grande valeur au terroir, et y associent un gout spécifique à chaque région, contrairement aux pays du nord qui sont plus orientés vers l'industrie.

Aujourd'hui le lien entre territoire et goût est plus que jamais prisé, notamment dans le cadre des mutations que subis le monde, qui tendent de plus en plus à se rapprocher de la nature dans le cadre du développement durable.

Les ressources du sol, du sous sol, les pratiques agricoles, les races animales et végétales, l'alimentation, tous cela s'allient pour former des saveurs et des goûts non reproductibles ailleurs.

## B- Entre modernité et tradition

Le respect de la tradition n'est pas contradictoire avec le développement technologique, la réussite des appellations d'origine repose sur la connaissance du produit et de son adaptation aux nouvelles techniques. Le but est de garder l'authenticité des produits tout en lui apportant des améliorations, notamment en ce qui concerne la qualité. Le rapport de l'INAO[3], en France, a montré que 25 AOC fromagères ont révisé leurs cahier de charge depuis 1997, ces modifications sont mises en place dans le bute d'améliorer et de renforcer le lien qui existe entre le produit et le territoire.

## C- Une propriété collective

L'espace géographique est une propriété collective de ses habitants. L'appellation d'origine est lié a cet espace, et nécessite l'implication de tous les acteurs locaux, qui par leurs fierté vis-à-vis du territoire, s'engagent à promouvoir les produits d'origine locale.

## D- La durabilité des produits

L'appellation d'origine, permet, via le caractère de non délocalisation qu'elle procure au territoire, de générer de l'emploi dans les régions les plus défavorisées, et permet notamment aux petits producteurs locaux, généralement concurrencés par les produits industriels, de se démarquer par leur originalité.

## E- Le choix des consommateurs

Le comportement des consommateurs, a évolué dans le temps, si auparavant la rationalité consistait à essayer d'avoir le maximum en dépensant le minium possible,

[3] L'institut national des appellations d'origines de France.

aujourd'hui, le consommateur préfère payer plus cher pour avoir des produits originaux de meilleure qualité.

Préoccupé par sa santé, le consommateur est en perpétuelle quête de savoir ce qu'il mange dans son assiette, que l'appellation d'origine lui apporte.

## 2-2-4-Le processus de qualification des produits alimentaires selon le modèle d'appellation d'origine

Le schéma suivant permet de nous renseigner sur la dimension que peut prendre un produit par rapport aux ressources immatérielles ancrées dans le territoire.

**Figure n° 03 : La dimension d'un produit territorial par rapport aux ressources locales.**

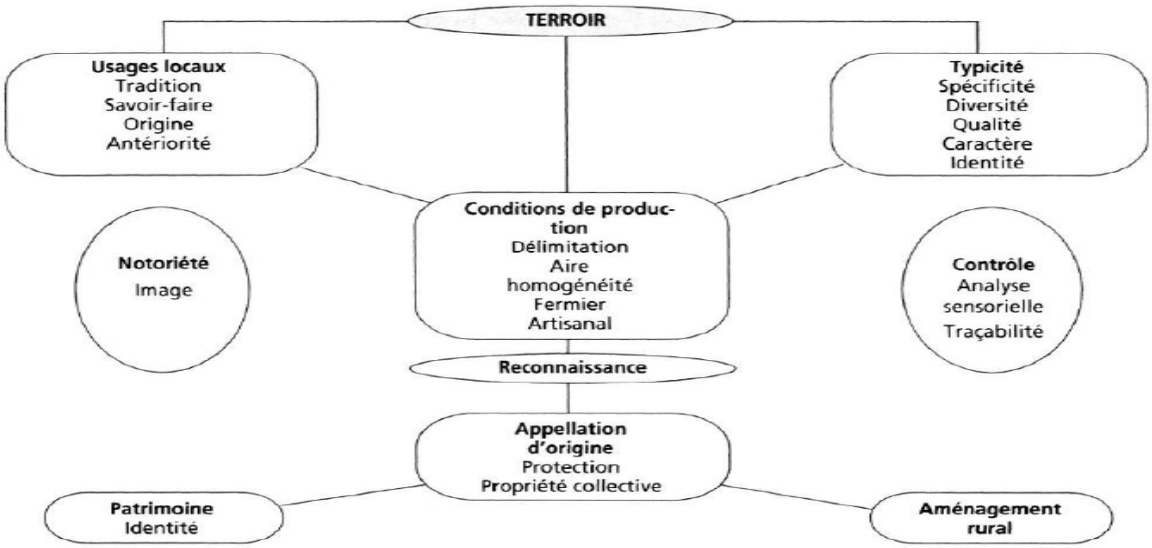


**Source :** Scheffer Sandrine , Roncin François , Qualification des produits et des terroirs dans la reconnaissance en aoc, revue Économie rurale, 2000, Volume 258, Numéro 1, p57.

A travers ce schéma, nous comprenons le degré de prise en compte de la donnée spatiale, qui est démontrée par les signes de qualité, la recherche de l'originalité, le lien du produit au terroir, et la facilité de traçabilité. Ce processus permet de faire de tous ces facteurs un tout indissociable.

## 2-2-5-Les différents types de l'appellation géographique

Il existe plusieurs types d'appellations géographiques, qui différent les unes des autres, nous distinguons :

## A- Les appellations d'origines contrôlées AOC

« Constitue une appellation d'origine contrôlée la dénomination d'un pays, d'une région ou d'une localité servant à désigner un produit qui en est originaire et dont la qualité ou les caractères sont dus au milieu géographique, comprenant des facteurs naturels et des facteurs humains ».[4]

## B- L'Appellation d'Origine Protégée AOP

Elle est utilisée dans l'union européen, c'est une indication qui garantie que le produit est produit dans le sol européen. Pour bénéficier d'une AOP, le produit doit disposer d'une AOC spécifique à son pays d'origine.

## C- L'Indication Géographique Protégée IGP

C'est une garantie sur l'indication géographique du produit, mais moins que celle donnée par une AOC. Si un produit porte le signe IGP, ça veut dire qu'au moins une étape de sa production est faite dans cet espace géographique. Si nous prenons l'exemple d'une production de camembert, produit à Ouagnoun et portant un IGP, mais en réalité, c'est juste la mise en boite qui est faite à Ouagnoune alors que les autres processus sont fait à Timizart avec tous les savoirs faires traditionnels en la matière.

## D- Le label rouge

Le label rouge indique que le produit en question (souvent une denrée alimentaire) recèle un ensemble de qualités supérieurs aux autres produits similaires à ce dernier. Les produits certifiés Label rouge, respecte un cahier de charge très exigeant sur la qualité.

## E- L'Agriculture Biologique

Ce signe donne une garantie sur les techniques de production respectueuses de l'environnement. Les exigences portés aux produits portant

[4] Art. L.115-1 du Code de la consommation français.

cette appellation sont les mêmes dans l'union européen et sont appliqués à tous les produits importés.

### F- La Spécialité Traditionnelle Garantie STG

Ca concerne le respect d'une recette traditionnelle, comme les Pizza italiennes, ou les sushi japonais.

## 2-3- La stratégie du panier de biens et services :

La notion de panier de biens et services est apparue suite aux recherches de Pecqueur et Mollard, en étudiant l'huile d'olive AOC de Nyon, dans la Drome, qui est commercialisée à un prix supérieur à celui des autres huiles d'olives de qualité similaire, appartenant à d'autres espaces géographiques.

La différenciation du prix est liée à l'image du territoire. Lorsqu'un touriste achète l'huile d'olive AOC de Nyons, il achète également « l'image des Baronnies provençales » : terre d'oliviers, espace naturel, senteurs de provence, paysage ensoleillé, habitants accueillants, etc. »

Cette étude à révélée que lorsqu'il y'a dans le territoire un produit de renommée, d'autres produits appartenant à cette localisation, vont tirer profit du succès du premier, en bénéficiant de la rente de qualité territoriale.

### 2-3-1-Construction du panier de biens et services : l'expérience de Baronnie

En prenant l'exemple de la Baronnie[5], le panier de biens s'est construit aux alentours de l'huile d'olive AOC de Nyons, qui a rassemblée au fur et à mesure d'autres produits locaux. La renommée de cette huile d'olive, et son ancrage territorial lui a valu un prix supérieur aux autres produits de la même qualité, qui s'est accrue suite à l'obtention de l'AOC en 1994.

L'étude de Pecqueur et Mollard a montré la tendance qu'a l'huile d'olive AOC de Nyons à produire un effet d'entrainement sur d'autres produits du terroir, non seulement les dérivés de cet huile mais aussi d'autres produits, à l'exemple des vins de Pays de Cépage et la lavande AOC. Ces nouveaux produits introduits, avaient pour habitude de faire référence sur

[5] Les Baronnies sont une petite région en France, aux pieds des Pyrénées, entre Bagnères de Bigorre à l'ouest et Lannemezan, à l'est. Avec une trentaine de communes et environ 2000 habitants sur 120 km2

leurs étiquettes à l'huile d'olive de Nyons, ce que Moalla à appelé « mariage des produits ». (Moalla *et al.*, 2005)

Ce « mariage des produits » été le sujet d'une enquête réalisée en 2003 sur le comportement de 383 étrangers passants des vacances en Baronnie. Cette enquête a montrée que le prix de location est nettement plus élevé que les prix de locations des territoires environnants, ces touristes sont prêt à dépenser des sommes supplémentaires pour avoir des produits de qualité véhiculant l'image du territoire, mise en avance par le huile d'olive, et participent alors à la création d'un panier de bien et de services, qui relient le produit au territoire.

Nous dirons alors que le modèle de panier de biens et services est le résultat de la rencontre entre la demande et l'offre de produits et services spécifiques liés au territoire. (Mollard, Pecqueur, 1999).

## 2-3-2-Comprendre le panier de biens

Le modèle de panier de biens et services est le résultat de l'existence de deux concepts, la rente de qualité territoriale et l'effet panier.

## A- La Rente de qualité territoriale (RQT)

La rente est toujours un surplus de produit sans coût, ou un excédent de bénéfice par rapport à ce qui est nécessaire pour rémunérer le travail et le capital jusqu'à leur rendement marginal pour lequel la rente est nulle (ECHAUDEMAISON C. D.), elle peut résulté d'une part, de l'exploitation d'une ressource matérielle ou immatérielles rares et non reproductibles, comme les ressources naturelles ou les savoirs faire locaux. Et d'autre part, d'une demande spécifique à certains produits dont les caractéristiques sont demandés et convoités. A partir de là, nous isolons deux types de rentes :

- La rente qualité : Qui est engendrée par la quête des produits de qualité rare et spécifique
- La rente territoriale : Qui est liée à la renommé que procure le territoire dans la production d'un produit donné, dont le prix est plus élevé que d'autres produits de qualité égales issues d'un espace géographique différent.

La combinaison de ces deux types de rentes conduit à l'émergence d'une nouvelle rente qui est la rente de qualité territoriale, qui est représentée par la demande de produits de qualité spécifique non reproductible de ce territoire.

## B- L'effet panier

Selon Pecqueur (2007), le panier de biens et services est un amalgame de biens et services de qualité, caractérisés par une culture, une histoire ou un savoir faire spécifique à un territoire donné. « L'effet-panier » est alors ressenti lorsque nous avons dans un territoire un produit connu (produit leader), et que ce dernier véhicule avec lui un ensemble d'autres produits complémentaires issus du même territoire, la reconnaissance en terme de qualité dont bénéficie le produit leader profitera au autres produits locaux, jusqu'à s'étendre à tout le territoire.

L'émergence du model de panier de biens et services repose sur l'existence de trois conditions majeurs :

- « Un ensemble de produits et services complémentaires qui interagissent sur des marchés locaux,
- Une combinaison de biens privés et de biens publics qui renforce l'image et la réputation de qualité du territoire,
- Une demande inélastique pour les produits et services de qualité ancrés dans un territoire spécifique. » (M.Hirczak, et al, 2005, p 6).

Cette stratégie consiste à enclencher un processus capable de transformer la volonté des consommateurs à bénéficier de l'environnement naturel ou construit du produit, en une rente de qualité territoriale.

L'analyse de l'ensemble des stratégies nous amènent à comprendre que la valorisation des ressources territoriales est le résultat d'une coopération et de coordination de tous les acteurs locaux, en l'occurrence, les producteurs, les transformateurs, les coopératives, les institutions, les pouvoirs publics, et les consommateurs.

## Conclusion

La différentiation territoriale est une stratégie adoptée par les acteurs locaux qui révèlent et valorisent les ressource territoriales dans une démarche de quête du développement économique.

La compétitivité spatiale est déterminée par la valorisation des ressources par des stratégies qui renforcent l'offre du territoire en produits uniques, non reproductibles.

L'éloignement de cette démarche de la logique du développement par le haut, inséré par le pouvoir central, permet l'insertion des acteurs locaux d'une manière efficace dans la promotion du développement économique du pays.

Au final, l'Etat algérien aura tout à gagner, à intégrer d'autres éléments autres que la richesse environnementale dans les arguments de sa stratégie de développement économique. La valorisation des ressources territoriales telle que les savoir-faire, qui sont des éléments capable de contribuer à enclencher une vraie dynamique de développement des territoires.

# Chapitre II : Le rôle des acteurs locaux dans la valorisation de la ressource territoriale, une illustration par le système agroalimentaire localisé SYAL.

## Introduction

La notion de Système agroalimentaire localisée (Syal) est le fruit de confrontation de deux courants de pensées, le premier est celui qui se préoccupe de la place des petites entreprises agroalimentaires, notamment celles des pays en développement, dans le développement local et dans la lutte contre la pauvreté, et le second est celui qui s'intéresse à l'émergence du territoire comme facteur du développement économique, initié par les travaux d'Alfred MARSHAL sur la troisième Italie, où des territoires ont pu faire face à la mondialisation.

Dans ce chapitre nous essayerons d'apporter des éclaircissements sur les Syal, et les facteurs susceptibles de leurs émergences, notamment le rôle des acteurs locaux dans la valorisation de la ressource territoriale, en prenant l'exemple du SYAL de la région de Languedoc-Roussillon, en France.

## Section 1 : Quelques éléments de définition de système agroalimentaire localisé (SYAL)

La présente section traitera l'émergence du concept du Système Agroalimentaire Localisé, dans un premier temps, et les conditions favorables à son appariation dans un second temps.

### 1-1- Des districts industriels aux systèmes de productions localisés SPL

C'est Alfred MARSHALL qui a montré que lorsque des entreprises de petites tailles se spécialisent dans une même production, peuvent concurrencer les grandes firmes à condition de se regrouper dans un même territoire et de développer des relations de coordination et de coopération, et cela pour faciliter la circulation de l'information et ainsi faciliter l'innovation. Les recherches de MARSHALL ont montré que l'existence des valeurs et normes partagées dans le territoire facilitent la coopération des acteurs.

Le concept district industriel s'est amplifier avec l'émergence des systèmes de production localisés SPL et des clusters, qui ont montré que les entreprises peuvent être de tailles différentes, et ne pas se spécialisé dans une même branche, et que l'histoire n'est pas forcément nécessaire à l'émergence de ces derniers. C'est dans ce sens que de nouveaux systèmes de productions, se basant sur l'agriculture apparaissent. (Fourcade, 2006)

## 1-2- L'émergence d'un nouveau concept : système agroalimentaire localisé (SYAL)

L'intensité de l'industrialisation des années 1960, incarnée par le Fordisme, à mis le secteur agricole en situation de déclin en faveur de l'industrie et des services. La crise du fordisme a conduit à l'accroissement des entreprises agroindustrielles, ce qui à inciter les agriculteurs à augmenter leur productions, et ainsi utiliser les systèmes de productions de masses (intensification, la mécanisation, les produits chimiques) pour compenser la baisse des prix dictée par ces grandes entreprises. (Bonny, 2005).

Ce système à connus plusieurs critiques, notamment sur les conditions d'élevage (forte concentration d'animaux) et les différentes pollutions sur l'environnement, ce qui a conduit à modifier ce système de production, et à l'adapter aux exigences de la société, c'est-à-dire des produits sains, de bonne qualité, et non nuisibles l'environnement.

A partir de 1980, le concept de multifonctionnalité qui associe la production alimentaire à d'autres objectifs, tel que la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité, ainsi que la promotion du volet social du territoire, à l'exemple du maintien de l'emploi, a pris le dessue dans la production agricole. (Aumand et al., 2001).

Alors nous sommes passés d'une logique de production quantitative, à une logique de production qualitative, qui prend en considération, non seulement les caractéristique du produit, mais tous ce qui est lié à ce dernier, comme les méthodes agricoles et d'élevages, l'histoire, la culture, l'image du lieu de production, etc. Finalement, la qualité est alors devenue le lien qui existe entre le produit et son origine, c'est le résultat d'un processus social, et territoriale qui exige une proximité organisationnelle (coopération) et institutionnelle (valeurs communes) entre les acteurs qui ont contribué à la production de ce produit. (Abdelmajid Saidi, 2011).

Le territoire n'est plus considéré comme un stock de ressources, mais plutôt le lieu où des acteurs qui sont en proximité, peuvent par des actions de coordination et de coopération réaliser des projets d'un développement territorial et durable. L'évolution et le rapprochement de l'agriculture et le territoire a conduit à l'émergence d'un nouveau concept qui est les systèmes agroalimentaires localisés (SYAL), qui sont « *des organisations de production et de service (unités de production agricole, entreprises agroalimentaires, commerciales, de services, restauration) associées de par leurs caractéristiques et leur fonctionnement à un*

*territoire spécifique. Le milieu, les produits, les hommes, leurs institutions, leurs savoir-faire, leurs comportements alimentaires, leurs réseaux de relations, se combinent dans un territoire pour produire une forme d'organisation agroalimentaire à une échelle spatiale donnée* » (CIRAD-sar, 1996, p. 5).

### 1-3- Les conditions d'émergence d'un système agroalimentaire localisé (SYAL)

En 2010, Fourcade et al présentent cinq conditions majeures liées à l'émergence d'un SYAL, qui sont :

- S'organiser autours de l'activité agroalimentaire ;
- Le développement d'une recherche et développement dans la transformation des produits ;
- La prise en compte des débouchés de ces produits (restauration, consommation,…etc.) et les exigences des consommateurs ;
- Avoir une vision plus large du territoire, afin de permettre la multifonctionnalité des exploitations agricoles (tourisme, ..) ;
- Faire référence au territoire, en tant qu'espace géographique, et en tant qu'espace socioculturel.

L'évolution des concepts traitant le retour du territoire montre l'intérêt qu'ils présentent en matière d'encrage territorial, et la relation avec le patrimoine qui le fonde.

le Syal est constitué d'un ensemble d'entreprises et d'organisations agroalimentaire localisées dans un territoire bien déterminé, incluant dans leurs pratiques les savoirs faires locaux, issu d'une construction collective, œuvrant pour l'enclenchement d'un développement territoriale sain et durable, profitant à la population local.

## Section 2 : Caractéristiques du SYAL

Pour comprendre les Syal il est nécessaire de les différencier des autres systèmes de productions localisées, pour cela nous allons présenter dans cette section les caractéristiques des Syal à travers l'étude de leurs localisations, les modes de coordinations de leurs acteurs, ainsi que leurs typologies.

## 2-1- Construction historique de la localisation

Traditionnellement la localisation des productions agricoles reposaient sur les théories des avantages comparatifs de RICCARDO et des cercles concentriques de Von Thünen, une étude menée par l'union européen montre que les processus de localisation des producteurs agricoles, au-delà des théories traditionnelles, montrent qu'il y'a une évolution en terme de localisation, et qui différent selon les produits. Les producteurs soutenus par l'Etat n'ont pas une tendance à se concentrer géographiquement. Alors que les autres producteurs, pour faire face aux fluctuations du marché sont contraints de procéder à un travail collectif pour réduire les couts de production, d'une part, et de différencier leurs produits par rapport aux autres.

Dans ce cas, les politiques menées pour la différenciation territoriales, ne conduisent pas forcement à une concentration des producteurs, « *ces politiques favorisent un meilleur équilibre de répartition de cette production entre les territoires* » (DANIEL, 1999, p. 22).

En ce qui concerne les consommateurs, ils ont joué un très grand rôle dans la localisation des produits. Par exemple, le gari[1] est considéré par les Béninois comme un symbole du leur patrimoine, alors qu'il y'a un siècle il le connaissait pas (FOURNIER, 2002). Nous constatons alors que la localisation d'un produit sur un territoire est le résultat d'un processus historique de son encrage et de sa valorisation économique et sociale (MUCHNIK et SANZ CAÑADA, cité par SAIDI 2011). Alors que l'exemple de Bleu de Bresse, nous montre qu'il est tout à fait possible qu'un SYAL émerge sans l'existence de ces facteurs.[2]

## 2-2- Le rôle des acteurs locaux dans l'émergence et le fonctionnement du SYAL

Comme tout système de production, les SYAL nécessite pour leur fonctionnement l'interaction des acteurs. Nous allons essayer de voir le rôle de ces acteurs dans l'émergence et le fonctionnement du SYAL. C'est-à-dire les agriculteurs, les agroindustriels, les consommateurs, les centres de formation et de R&D et les acteurs publics.

[1] Le gari est un condiment d'origine japonaise, préparé à partir de gingembre mariné, qui accompagne traditionnellement les sushis

[2] «Le fromage du Bleu de Bresse bénéficie déjà d'une certaine antériorité puisqu'il est fabriqué dans l'Ain depuis une soixantaine d'années ; mais il ne repose pas sur des pratiques partagées localement : il est le fait d'un directeur de coopérative particulièrement dynamique et inventif qui a mis au point ce fromage dans l'après guerre. On peut en dire autant des créations des pâtissiers et des confiseurs » (Bérard et Marchenay, 2007, p.11).

### 2-2-1-Les agriculteurs et les transformateurs

Les agriculteurs qui travaillent et vivent dans le SYAL, sont la base de l'existence de ce dernier, et de la participation des autres acteurs. Ces paysans sont le noyau du SYAL. Sans écarter définitivement les grands producteurs. Les enquêtes menées sur le terrain montrent que malgré le rôle varié des fermiers et artisans d'un SYAL à un autre, ils se relient sur l'aspect familial de la production (main d'œuvre familiale). Ce qui fait que chaque paysan à un ancêtre ou un parent qui lui à transmis les savoirs faires nécessaires à l'évolution de cette activité. Du coup se pose le problème d'implantation de firmes étrangères dans le SYAL, donc les entreprises agroalimentaires doivent nouer des liens avec leur milieu géographique de localisation, qui seront adéquats avec les attentes des consommateurs, c'est-à-dire « *non seulement entretenir des liens profonds avec le tissu économique local, mais aussi produire des biens plus spécifiques et culturellement marqués* ». (AUGUSTIN-JEAN, 2006, p. 126)

### 2-2-2- Le rôle des Les consommateurs dans les Syal

Le SYAL, en plus des autres systèmes de productions, renvoie à un ensemble de symboles que les consommateurs intègrent au produit, et à la région de sa production. Les consommateurs, peuvent chercher des produits sains à leurs familles, un repère culturel ou une racine rurale, où simplement un prestige pour se différencier des autres. (ANTHOPOULOU Th., 2008).

Le choix du consommateur peut être d'ordre sociale (l'exploitation des petits agriculteurs des pays du Sud,… , d'ordre politique (la lutte contre la mondialisation), d'ordre écologique : la lutte pour avoir des produits sains et durable) (Abdelmajid SAIDI, 2011).

Les consommateurs soucieux de ce qu'ils mangent, sont à l'origine de plusieurs mutations dans la production. Leurs exigences a mis fin au travail des enfants, et des abatages clandestins, ainsi que beaucoup d'autres pratiques, qui sans la souciance de ces derniers, seraient encor existantes, ce qui fait du consommateur, malgré son éloignement, un acteur du SYAL. C'est par la spécificité territorialisé des produits qu'il consomme, que le consommateur valorise la production.

A partir de là, Nous constatons que le lien particulier qui existe entres le consommateur et le producteur au sein du SYAL, a joué un rôle important, dépassant celui

des associations, notamment dans la réalisation des projets de développement territorial grâce notamment à la coopération.

## 2-2-3-Le rôle des centres de R&D et de formation dans le SYAL

Le but premier des centres de formations et des centres de recherches et développement (R&D) été l'amélioration de la production et la baisse des couts de production. Pour réaliser cet objectif, ces centres ont élaboré des programmes pour améliorer les connaissances dans le domaine agronome, en prenant compte des spécificités territoriales.

Durant des années, les agriculteurs n'ont eu aucun intérêt à ces programmes, jusqu'à la fin des années 1980, où les nouvelles exigences des consommateurs cherchant de plus en plus de produits d'origines, pour que les agriculteurs recrutent du personnel formé.

Une étude menée au brésil à montré que les politiques de développement rural via des pratiques participatives des chercheurs ( l'Institut Agronomique Pernambouco) [3] , vulgarisateurs et agriculteurs ont abouti à des résultats satisfaisant en matière d'amélioration de qualité des produit, de minimisation des couts et de diffusion d'information. Ce qui a conduit à l'émergence d'un apprentissage simultané entre les ingénieurs et les agriculteurs. (NOYA et al., 2010) cité par (Abdelmajid SAIDI, 2011).

Dans les pays développés, les centres de formations, les centres de R&D et les universités sont de plus en plus impliquées dans les SYAL, contrairement aux pays du sud, où les agriculteurs, par manque d'information et du niveau scientifique limité, sont retissant à l'innovation. D'ailleurs dans ces pays sous développés nous constatons qu'il existe des centres de formations techniques et de vulgarisation mais moins de centres de R&D qui reposent sur les investissements des pouvoirs publics. (Abdelmajid SAIDI, 2011).

## 2-2-4-Les pouvoirs publics

La prise de conscience de l'importance de l'action publique locale pour le développement économique, a poussé les pouvoirs publics à s'investir d'avantage au niveau territorial. Auparavant le rôle de l'Etat dans le domaine agricole consistait à l'organiser par filières. Le nouveau regard des acteurs locaux sur la différenciation territoriale et l'impact de la production sur l'écosystème à conduit à l'émergence de nouvelles politiques locales,

[3] C'est l'organisme responsable de la R&D au Brésil de 1990 à 2008.

prenant en compte les spécificités de chaque territoire, tout en respectant les valeurs de la société, qui semble en parfaite harmonie avec l'approche SYAL.

Dans les pays développés, notamment en France, des études sont faites sur les expériences SYAL dans le but de mener des actions ciblées dans le secteur agricole et agroalimentaire, afin d'aboutir un développement territorial, et d'impliquer tous les acteurs locaux (publics, privés, associatifs,…etc.) (FOURCADE, 2005).

Dans les pays en développement, l'implication des pouvoirs publics est minime, et se représente par l'accord de crédits pour l'acquisition de matériaux, et c'est en grande majorité, les ONG qui financent des projets de développement via les microcrédits.

Pour que l'action des pouvoirs publics soit efficace, il est indispensable que les élus locaux soient formés et informés sur la spécification territoriale, ils doivent être en mesure de comprendre et d'appliquer sur le terrain les exigences de la population. Il doit être en mesure d'assembler les acteurs territoriaux dans des projets de développement territorial en commun, et d'être capable de résoudre les éventuels problèmes qui peuvent submerger entre acteurs. Une chose qui n'est pas aisé, a cause notamment des logiques divergentes des acteurs. (Le chercheur et l'entrepreneur ne réfléchissent pas de la même manière, les sphères où ils évoluent (privé, public),… etc).

## 2-3- Les modes de coordination au sein des Syal

ASTLEY et FOMBRUN propose quatre stratégies collectives, qui représentent les différentes formes de coordinations que les acteurs pourraient avoir entre eux à l'intérieur d'un système de production localisé, notamment un SYAL. (Abdelmajid SAIDI, 2011).

### 2-3-1-Stratégie agglomérée

C'est l'association de deux entreprises concurrentes, qui ont des ressources communes, dans le but d'être plus concurrentielles, sans être directement associées.

### 2-3-2-Stratégie confédérée

Dans cette stratégie, les coopérations sont fondées sur l'industrie avec une intégration moindre du territoire. Le territoire est considéré comme contraint à un autre territoire de référence. Cette contrainte peut être une contrainte agricole, axée sur la promotion des ressources végétales et animales environnantes, ou institutionnelle. Elle peut aussi être axée

sur une logique de fonction des employés, ce qui veut dire que dans un contexte d'évolution des missions des SYAL, les métiers vont évoluer, et de nouvelles activités vont émerger.

### 2-3-3-Stratégie organique

C'est lorsque des entreprises se mettent en accord pour promouvoir une ressource commune, dans cette optique de SYAL, la ressource est le territoire. Le fondement de cette stratégie repose sur trois (03) principes essentiels :

- L'image du territoire : C'est un bien collectif appartenant à tous les acteurs locaux, dans lequel ils s'identifient par rapport à son image.
- La construction de relations collatérales dans la recherche, notamment entre les filières du même territoire, et les organismes de recherche, de formation et de communication afin de mettre en avant l'image du territoire.
- L'implication de la collectivité territoriale en tant que conseiller et inspirateur de cette stratégie.

### 2-3-4- Stratégie conjuguée

C'est lorsque des entreprises de domaine différents entrent en interaction pour obtenir de meilleurs résultats avec leurs complémentarités. Cette stratégie inclue les relations de type Achat/Vente. Contrairement à la stratégie organique où la coopération est basée sur le territoire, cette stratégie, est basée sur une coopération industrielle. Ces coopérations sont fondées dans des situations de crises, ou pour faire face à la concurrence. Cette stratégie peut apparaitre comme un moyen de survie (faire face à la mondialisation), pour trouver une solution à un problème commun,…etc. Malgré que la notion du territoire n'est pas une condition fondamentale de cette stratégie, elle est importante dans l'image du produit et de l'activité.

**Tableau n° 1 : Résumé des stratégies collectives**

| | | Formes d'interdépendance | |
|---|---|---|---|
| | | Concurrence | Non concurrence |
| **Types d'association** | Directe | **Confédérée** | **Conjuguée** |
| | Indirecte | **Agglomérée** | **Organique** |

Source : Gaël GUEGUEN, Estelle PELLEGRIN-BOUCHER, Olivier TORRES, Des stratégies collectives » aux « écosystèmes d'affaires : le secteur des logiciels comme illustration, Montpellier, 2004, p5.

Ces stratégies renferment des relations formelles (signature de contrat) ou informelles (des échanges sur le terrain entres techniciens), volontaires (échanges marchands) ou involontaires (lorsque les deux entreprises travaille dans un même endroit), il faut noter qu'à l'intérieur du SYAL plusieurs stratégies sont combinées.

## 2-4- Typologie des systèmes agroalimentaires localisés

Dans un système agroalimentaire localisé, la base de différenciation se fait par rapport à l'origine géographique, et au patrimoine du territoire de production. Cette différenciation peut se présenter sous diverses formes, qui se traduisent par les modèles suivants :

### 2-4-1-Modèle de qualité naturaliste

Ce modèle est lié aux pratiques de production protectrices de la nature et à l'environnement, à l'exemple des produits bios, sans pesticides, élevage à la ferme,…etc. (Stéphane FOURNIER et Jean-Marc TOUZARD, 2015)

### 2-4-2-Modèle de qualité éthique

Ce modèle est lié au respect de l'éthique qu'elle soit sociale, religieuse ou communautaire. La production se fait dans le respect des valeurs de cette ethnie, à l'exemple de la viande Halal.

### 2-4-3-Modèle de qualité supérieure

Dans ce modèle la bonne qualité est liée aux savoirs faires et aux techniques spécifique de production, notamment dans la production de certains biens qui ont des labels et des AOC spécifiques. (Colonna et al., 2013)

Nous constatons par cette typologie que les logiques régnantes dans les systèmes agroalimentaires localisés, reposent sur la structure, la coordination des acteurs et la différenciation de la qualité. Nous pouvons les résumer dans le tableau qui suit.

**Tableau n° 2 : Typologie des modèles alimentaires**

| **Modèles** | | **Principaux critères** | **Convention, principes** |
|---|---|---|---|
| Modèles de qualité différenciée | Par l'origine | Produits différenciés (qualité, prix), avec ou sans labels | Mondes de l'opinion, marchand et inspiré.<br>Tradition et origine |
| | Naturaliste | | Mondes civique (nature) et marchand.<br>Pratiques respectueuses de l'environnement |
| | Éthique | | Mondes civique (justice) et marchand (et de l'opinion).<br>Principe moral, solidarité avec un groupe de personnes |

**Source :** Colonna et al., 2013, cité par Stéphane Fournier et Jean-Marc Touzard, 2014, p10.

## Section 3 : Le SYAL de la région de Languedoc-Roussillon

Le SYAL de la région de Languedoc-Roussillon, en France, est spécialisé dans la production du fromage de chèvre pur. Il est doté de l'Appellation d'origine contrôlée (AOC) "Pélardon". Ce fromage est fabriqué à la base du lait de chèvre produit sur le territoire, traité et transformé par 450 producteurs fermiers, et 4 entreprises industrielles. La production fromagère annuelle est de 1500 Tonnes/an, et elle est commercialisée au niveau local, national et international.

Ce Syal est le fruit d'une intense coordination des acteurs, et particulièrement sur la protection de l'appellation d'origine « Pélardon ».

## 3-1- Le lien au territoire

Pour expliquer le lien existant entre le Syal de Languedoc-Roussillon et son territoire, nous présenterons le système d'élevage du Syal, le comportement de la population locale et l'implication des acteurs locaux. (Bernard Roux et Abeaci dos Santos ,2006)

### 3-1-1-Le système d'élevage

Le Syal de Languedoc-Roussillon a comme ressource principale les cheptels de chèvres qui offrent la matière première de cette activité, notamment le lait. Le caractère montagneux de cette région, caractérisé par une végétation naturelle pauvre, est complété par une culture fourragère plus au moins importante pour subvenir aux besoins nutritifs des cheptels, qui sont de races d'importations. Cela tend à dire que la valorisation de la ressource au sein du Syal, repose sur son degré d'ouverture à l'extérieur.

### 3-1-2-La population locale et le Syal

La réussite de la valorisation de la ressource territoriale au sein d'un Syal repose sur la condition sin qua non de l'existence d'une population déterminée à travailler pour le territoire, que ce soit par volanté ou par nécessité. Dans le Syal de Languedoc-Roussillon la population est composée d'éleveurs et de fromagères descendants de la région, et de nouveaux arrivés des villes, ayant choisie de vivre de cette activité. L'objectif commun de toute cette population est une activité familiale en relation avec le territoire, et d'une optique moindre, le développement territorial de la région.

### 3-1-3-L'implication des acteurs au sein du Syal

La grande majorité des Syal est composée de petits producteurs locaux. Dans le Syal de Languedoc-Roussillon les exploitations sont familiales, la production, la transformation et la commercialisation sont fait à la ferme, avec la participation des membres de la famille. Certains éleveurs se chargent seulement de la production du lait qu'ils livrent aux quatre (04) entreprises locales, qui le transforment. Deux de ces entreprises sont des coopératives, qui permettent la commercialisation des produits fini, à l'échelle nationale et internationale. Et les deux autres sont des petites entreprises industrielles de transformation.

En plus des éleveurs et des transformateurs, le Syal de Languedoc-Roussillon est doté d'acteurs institutionnels qui assurent l'encadrement et la formation des éleveurs, ainsi que la protection et la promotion de l'appellation d'origine « Pélardon ».

## 3-2- La coordination des acteurs

Les producteurs du Syal de Languedoc-Roussillon sont des fermes de petites et moyennes tailles, ce qui leurs offrent une spécificité par rapport aux productions industrielles intensives. Les exploitants de ces fermes sont en concurrence permanant sur le marché, ce qui ne les empêche pas de nouer des coopérations pour le bien de leur territoire. L'intensité des coordinations et des coopérations des acteurs sont les mesures essentielles pour l'évaluation de l'adaptation du Syal dans un environnement économique hostile.

L'étude de la coordination des acteurs s'avers primordiale pour la compréhension de la valorisation de la ressource dans les Syal, ces derniers s'inscrivent dans la continuité des travaux de MARSHAL à partir de 1919, puis suivie des italiens (BECATTINI), et des Français COURLET et PECQUEUR qui ont donné un nouveau regard aux systèmes de productions localisés.

Dans le Syal de Languedoc-Roussillon, il existe une multitude de coordinations, œuvrant pour la construction du territoire. L'AOC, qui est le signe de spécification de la région est le meilleur exemple de la lutte collective des acteurs locaux pour sa promotion et sa protection, par la création d'un syndicat de défense de l'appellation « Pélardon ».

Les aides et les appuis techniques apportés à ce Syal (chambres d'agriculture, centres de formation professionnels, collectivités territoriales …) par des publicités, des formations, des foires,…etc. est la preuve de l'implication de tous les acteurs dans une action collective de valorisation.

### 3-2-1- Le marché et la conformité des produits

Dans les Syal, la commercialisation des produits se fait par les producteurs eux même à l'aide d'une vente directe au niveau local, ou par l'intermédiation des revendeurs qui élargissent son champ d'action en le portant au niveau régional, national, et voir même international.

Dans le Syal de Languedoc-Roussillon, les fromagers sont confrontés à la législation européenne, par rapport aux normes de fabrication, et au respect du cahier de charge lié à

l'AOC qui certifie la qualité du produit. Ce contrôle permanant et efficace des produits laisse peu de chance aux produits contrefaits de pénétrer dans le marché et de concurrencé les produits « Pélardon ».

### 3-2-2-Le Syal et les pouvoirs publics

Dans le Syal de Languedoc-Roussillon, les acteurs locaux sont dotés d'organismes compétents de prise de décision (syndicats, organismes interprofessionnels, Chambres d'agriculture,…Etc.), sans que les avis des agriculteurs, souvent contradictoires avec les pouvoirs publics, soient toujours respectés et appliqués. Cette dynamique s'inscrit dans la conscience de ces organismes locaux de l'importance du bon fonctionnement de ces coordinations entre les acteurs pour le développement territorial de la région.

### 3-2-3-Les Syal face au marché

Les produits du Syal Languedoc-Roussillon, qui ont comme appellation d'origine « Pélardon » étaient vendus à l'échelle locale et régionale, grâce à une clientèle fidèle, qui fait confiance à ces produits. Après la certification AOC, le marché national s'est ouvert à ces produits via les grossistes qui le revendent dans toutes la France.

En France, plus de 70 fromages de chèvre sont commercialisés, et chaque jours de nouveaux fromages apparaissent, tous spécifique à un territoire donné.

Les clauses que contient le cahier de charge d'AOC, sont complexes et rendent toute industrialisation de la production inefficace et non rentable, ce qui favorise la production et la transformation à la ferme.

Aujourd'hui avec le prix élevé du fromage, et la consommation annuelle de 20 kg de fromage par an et par personne, la commercialisation se porte bien et les producteurs ont une bonne rentabilité de leurs produits.

Nous pouvons dire que le Syal de Languedoc-Roussillon est un bon illustrateur de développement qui réfute par excellence les liens de coordination et de coopération qui existe entre les acteurs locaux, le produit et le territoire.

## Conclusion

A travers ce chapitre nous avons constaté que la spécificité de la ressource repose sur l'importance accordée à l'ancrage territorial des produits, en s'intéressant au processus de patrimonialisation qui provient du rapport croissant entre l'alimentation et le territoire, ce qui permet une différentiation des produits, et les rend non transférables.

La coordination de tous les acteurs locaux est primordiale pour la valorisation de la ressource territoriale. En l'occurrence les producteurs qui sont le noyau du Syal, les pouvoirs publics, qui prépare un environnement favorable à l'émergence et au bon fonctionnement des différentes coopérations au sein du Syal, la recherche scientifique et technique qui adopte les nouvelles technologies au service de l'amélioration de la production, les consommateurs qui sont, par leurs exigences, les veilleurs sur la qualité du produit et à son attachement au territoire.

L'insertion de la valorisation de la ressource dans une optique de développement économique repose sur le niveau culturel, technique et instructif des acteurs locaux et leur coordination. La disponibilité de cette donne dans le Syal de Languedoc-Roussillon est démontrée par les différents organismes qui ont été mis en place pour enclencher une dynamique collective de valorisation des produits locaux et de faire face à la mondialisation.

La réussite des citadins qui ont rejoint cette région[4] , caractérisé dans leur majorité par un niveau culturel et instructif élevé, dans la constitution du patrimoine ancestrale que représente le fromage Pélardon, est l'exemple le plus pertinent des savoirs faire et techniques que les acteurs locaux mettent en place dans le processus de production. Cette coordination conduit à la réussite de la logique valorisation qui s'inscrit dans la quête d'un développement territorial durable dans les territoires ruraux.

[4] Cité auparavant dans le point 3-1-2 La population locale et le Syal

# Chapitre III : L’Apiculture, origines et pratiques.

## Introduction

L'activité apicole est une activité très ancienne pratiquée dans tous les pays du monde, répondant au besoin grandissant de la pollinisation qui est assuré par l'abeille. En Algérie, où nos ancêtres ont perpétué cette activité depuis des générations, le miel est très convoité. Les potentialités dont dispose le pays sont si importantes qu'elle pourrait constituer un vecteur de développent économique pour la population locale, et arriver ainsi à la réalisation de l'autosuffisance en matière de miel.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, l'apiculture est pratiquée par de plus en plus de jeunes, qui d'un coté s'y mettent pour contourner le chômage persistant dans les régions rurales, et d'un autre coté pour la facilité de cette activité et sa rentabilité.

## Section 1 : Aperçu sur l'activité apicole

L'histoire qui relie l'homme aux abeilles est très ancienne, bien qu'elles ne peuvent pas être domestiqué au sens propre du mot, elles sont élevés pour diverses raisons, tant que pour leurs rôle dans la pollinisation, ou dans la production de miel et des différents produits de la ruche. A travers cette section nous allons essayer d'apporter des éclaircissements concernant l'abeille, l'apiculture, et son rôle dans le développement territorial.

### 1-1- Définition de l'apiculture

L'apiculture c'est **« *l'élevage des abeilles ou plutôt art d'élever et de soigner les abeilles en vue d'obtenir, de leur travail dirigé, le miel et la cire mais aussi le venin, la propolis, le pollen. Ajoutant-y une pollinisation optimalisée des vergées, des plantes fourragères, …etc, par l'installation de ruches*».** (Hoyoux Jean-Marie, 2002, p34).

La pratique de cette activité s'étend sur tout le globe, elle diffère selon les races d'abeilles utilisée, le climat et le niveau de développement technique. Actuellement, C'est l'une des rares activités où les pratiques traditionnelles, et modernes se rencontrent et coexistent à travers les différents modes d'élevages et d'extraction du miel que les populations utilisent.

### 1-2- Aperçu historique sur l'apiculture

La plus ancienne preuve existante sur la pratique de l'apiculture est la peinture repeste de la grotte d'araignée en Espagne, où l'homme pratiquait encor la cueillette (Eduardo Hernández-Pacheco y Estevan(1924 .

En Egypte antique, le miel avait des usages de beauté et de médecine chez les pharaons, et aussi pour la momification des morts, l'analyse de ces anciennes momies à révélé l'existence de grandes quantités de miels.

C'est à Jonas de Gélieu que revient le privilège de l'invention de la hausse en 1772, une technique qui permet la production d'essaims artificiellement et prendre ainsi un grand pas dans l'élevage apicole moderne, avec la mise en place des cadres mobiles et mangeables par Debeauvoys en 1844.

En Algérie, l'élevage des abeilles remonte aux règnes berbères sur l'Afrique du nord. Les Kabyles différencient le rôle des différents composants d'un essaim, ils distinguent les abeilles travailleuses (thizizoua), les faux bourdons (igoulmra, au singulier agdimrou) et pour la reine abeille (aguellid). (HANOTEAU et LETOURNEUX, 1893, p 448)

Durant la période coloniale, l'activité apicole était divisée en deux modes, l'un moderne pratiqué par les colons, et l'autre traditionnel pratiqué par la population autochtone. Malgré la période de plus de 130 ans de colonisation, aucun savoir faire n'a été transféré aux algériens.

Au lendemain de l'indépendance, le pays devait se lancer sur plusieurs fronts, et plus particulièrement l'agriculture, avec l'introduction des abeilles étrangères et la construction des ruches, dans le but d'accroitre les cheptels, et dans ce même sens, le plan spécial de développement de 1968, à orienté des crédits colossaux pour l'amélioration de l'activité apicole dans le pays.

## 1-3- L'apiculture vectrice du développement rural

L'apiculture, perçue souvent comme une activité secondaire, est considérée dans plusieurs régions du monde comme un outil pour combattre la pauvreté. Malgré son implication dans différents domaines, l'agriculture, l'élevage, l'entomologie, … elle n'en fait partie d'aucune de ses disciplines d'une façon claire. Cette ambigüité rend tout projet de développement portant sur l'apiculture difficile, ce qui fait que les décideurs politiques et les organisations de développement minimisent et délaissent cette dernière.

C'est cette complexité qui est derrière la recherche des stratégies qui permettront de réaliser des moyens de subsistance durables, enclenchés par l'apiculture. (Carney, 1998).

Selon la définition de Chambers et Conway (1992): «Un moyen d'existence durable comprend les capacités d'une personne, ses actifs (ressources matérielles et sociales) et les activités qu'elle doit nécessairement mener pour s'assurer de quoi vivre» (Chambers, R. et Conway, G. R, 1992 Repris par Jean Mark Chataigner 2014, P151).

Pour exister, chaque individu nécessite un minimum de biens et services, qui vont lui permettre de vivre une vie seine et respectable. L'analyse de ces biens nous permet de les classer en cinq sphères, humain, financier, physique, , naturel et social qui individuellement n'ont aucune capacité à engendrer des moyens d'existence.

L'apiculture peut enclencher un processus de génération de moyens d'existence en se basant sur les ressources matérielles et immatérielles qu'elle utilise. Ces ressources sont la ressource naturelle (abeilles, terrains, eau, soleil, biodiversité,), la ressource sociale (liens familiaux, réseaux. L'accès aux marchés, l'information), la ressource humaine (connaissances, savoirs faires), la ressource physique (équipement, moyens de transport, routes, énergie, bâtiments), et la ressource financière (le financement, l'accès au crédit).

## 1-4- Les races d'abeilles existantes en Algérie :

En Algérie, nous trouvons principalement deux races ou sous espèces d'abeilles autochtones, l'Abeille saharienne (A. mellifira sahariensis baldensperger) et L'Abeille Tellienne (A. mellifica intermissa Buttel – Reepen). Ces races sont considérées comme étant rustiques.

### 1-4-1- L'Abeille Tellienne Algérienne

L'origine de l'Abeille Tellienne (Apis mellifica intermissa) est la Libye, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, mais elle est plus répandue en Algérie. Ses caractéristiques font d'elle qu'elle est très agressive, très nerveuse, très productive d'essaims, mais aussi très féconde et très bonne récolteuse de pollen et de propolis.

La valeur économique de cette race est médiocre, Cette abeille est très précieuse car c'est une race primaire c'est à dire qu'elle peut servir pour les croisements, c'est à cet effet qu'elle possède un groupe de sous - races ou variétés qui s'étend à travers le Nord Est de l'Europe et la moitié Nord de l'Asie jusqu'à l'océan pacifique.

## 1-4-2- L'Abeille saharienne

Comme son nom l'indique cette abeille vit dans le désert du Sahara dans, plus particulièrement à Ain Sefra et Bechar dans le Sud Ouest algérien et elle ne fait que des pénétrations sporadiques au Nord du pays. Elle est décrite par BALDENSPERGER (1924).

**Photo n° 01 : les abeilles sahariennes**

**Abeille saharienne**

**Source :** www.cetam.info/site/2010 07/24/sauvegarde-de-labeille-saharienne

**Photo n° 02 : L'abeille tellienne**

**Abeille tellienne**

**Source :** Agnès FAYET, le genre apis, 2013, P17.

## 1-5- Les ennemies et les maladies d'abeilles et les savoirs faire locaux dans le traitement

Tout être vivant est confronté aux maladies et aux épidémies, la ruche qui contient un nombre important d'abeilles, devient sensible à la contamination rapide et massive. La vigilance de l'apiculteur est alors indispensable, car une telle catastrophe si elle survient, elle ne met pas en péril les ruches de cet apiculteur, mais la vie de toutes les abeilles de la région.

Les abeilles et leur couvain peuvent être atteints de plusieurs maladies ou de parasites, dont les conséquences sont toujours graves. On distingue donc:

### 1-5-1- La loque américaine

Nous reconnaissons cette maladie lorsqu'une colonie est moins populeuse que les colonies saines voisines avec des cellules courbées, percées et irrégulières. Pour en être sur, il suffit d'introduire une allumette dans une cellule et la retirer, un filament brun pouvant s'étirer sur un ou deux cm est alors formé.

La solution est de détruire tous les cadres et les bruler, de préférence le soir lorsque les abeilles sont dans les ruches.

### 1-5-2- Le couvain plâtre ou mycose

Il est causé par un champignon, les larves atteintes par cette maladie se dessèche et deviennent blanches, la solution c'est d'éviter les situations trop humides, isoler du sol, assurer une bonne aération des ruches, incliner les ruches vers l'avant pour éliminer l'eau de condensation.

### 1-5-3- Le varroa

C'est un parasite qui se fixe sur les abeilles et les larves causant leur affaiblissement et leurs morts. Pour faire face, les apiculteurs utilisent des médicaments tel que l'Apistan et au Bayvarol, mais d'autre utilisent l'ail en l'écrasant et en le mettant dans un bout de tissu à l'intérieur de la ruche.

### 1-5-4-Le frelon asiatique

C'est un insecte un peut plus grand que l'abeille, qui attaque la ruche et tue les abeilles, pour faire face, les apiculteurs locaux installent un grillage devant la rentrée des abeilles de sorte que les trous ne laissent passer que les abeilles. En plus de ça, des pièges à frelon sont installé à proximité des ruches, faites à la main à l'aide de bouteilles de plastiques. Lorsque les frelons entrent dans la bouteille pour boire de l'eau, ils ne peuvent plus sortir.

## 1-6- Les produits de la ruche

L'abeille est un trésor pour l'homme, malgré sa durée de vie de 5 à 6 semaines, elle laisse derrière elle une multitude de produits bénéfique, que ce soit du point de vue nutritif ou financier.

### 1-6-1- Le miel

C'est une « *Matière visqueuse, qui se solidifie avec le temps, de couleur blonde, plus ou moins parfumée, sucrée, élaborée par les abeilles à partir du nectar des fleurs, qu'elles dégorgent de leur jabot dans les rayons de la ruche pour constituer leur nourriture pour l'hiver et qui, récoltée par l'homme, sert à sa consommation* ». (MAETERL., *Vie abeilles*,1901 p.129).

Nous y trouvons plusieurs variétés selon le nectar recueilli. En Algérie on trouve le miel de cidre (6000 DA/Kg), miel de Bois (2400 DA/Kg), Le miel d'oranger fruité (3000 DA/Kg), Etc.

### 1-6-2- La cire

C'est une sécrétion de l'abeille ouvrière, utilisée comme matériau de construction des rayons de la ruche. Pour le traitement de la cire, les brèches sont bouillies pendant 20 minutes dans un fût rempli d'eau ; on laisse refroidir et on récupère la cire qui flotte ; ensuite vient le raffinage par la fonte de 5kg de cire dans 2 litres d'eau mélangée à 2 ml d'acide sulfurique ou d'un ½ l de vinaigre fort. La cire obtient alors une belle couleur jaune et elle est prête à l'utilisation.

La cire est utilisé pour la construction de feuilles pré-imprimées d'alvéoles, mais aussi dans les industries cosmétiques (crèmes, les rouges à lèvres) et les médicaments.

### 1-6-3- La gelée royale

Substance très riche en facteurs de croissance, en vitamines et en sels minéraux, c'est le lait des abeilles, utile en pharmacie, notamment pour le renforcement du système immunitaire, et la lutte contre le vieillissement. Chaque ruche en contient quelques millilitres. Sont prix est de 8500 DA pour un flacon de 10g.[1]

### 1-6-4- Le pollen

C'est des petits grains formant une poudre recueilli dans la fleur, C'est l'élément mâle des fleurs, il contient des vitamines B, des protéines et des oligo-éléments (Fe, Cu, S). On peut le récupérer en installant des attrapes pollens[2] devant las rentrés des ruches. Sa récupération ne doit pas dépasser la durée de 5 jours de la date de sa récolte.

### 1-6-5- La propolis

C'est une substance prélevée par les abeilles au niveau des bourgeons. A des vertus antibiotiques. Il est utilisé pour la prévention des maladies notamment les maladies hivernales (la grippe, l'angine l'otite, le rhume).

[1] Magasin de vente de la coopérative apicole de Tizi Ouzou.
[2] Une grille comportant des trous de 5 mm de diamètre permettant juste le passage d'une abeille installé à l'entrée de la ruche

### 1-6-6- Le venin de l'abeille

Le venin d'abeille a un pouvoir thérapeutique, utilisé dans la médecine traditionnelle pour soigner les paralysies. Il a une action anti-inflammatoire principalement due à la mélinite. Il stimule la fabrication naturelle de cortisol. Il peut donc traiter les inflammations des articulations, des muscles et des tendons; Le venin est bactéricide, bactériostatique, antifongique et antibiotique. Il active le système immunitaire.

Au final, nous pouvons dire que l'activité apicole a suscité l'intérêt de plusieurs civilisations ancestrales, et cela grâce aux diverses vertus qui lui sont associées, notamment en matière d'alimentation et de soins.

L'intérêt de cette activité repose sur sa capacité à créer de la richesse grâce à ses divers produits, qui engendrent des impacts positifs sur le territoire.

Cependant, la bonne conduite du rucher, repose sur la connaissance des maladies et des ennemies de l'abeille, et la lutte contre celle-ci.

## Section 2 : La ruche et ses composantes

La ruche est un abri naturel ou construit par l'homme, de forme et de matières variables, où les abeilles déposent le miel et la cire. Il en existe plusieurs types, Ruche en bois, en liège, en osier, en planches; ruche à calottes, à cadres mobiles, à rayons fixe.

### 2-1-Les éléments constitutifs de la ruche

La ruche est constituée de plusieurs éléments, assurant des fonctions précises pour le bon le bon fonctionnement de la colonie d'abeille. Ces éléments sont les suivants.

**2-1-1-Le plancher :** C'est une planche sur laquelle se tiens la ruche, il est fait d'un bois dur, résistant au poids de la ruche.

**2-1-2-Le corps de la ruche :** Il est en forme de cube, dans lequel se place les cadres, qui généralement sont en nombre de 10.

**2-1-3-Le cadre :** C'est un rectangle, sur lequel les abeilles construisent des cellules en cire, destinées à recevoir des œufs, pour installer le couvain ainsi que pour stocker le miel.

**2-1-4-La hausse :** Elle est en forme de cube, mise sur le corps de la ruche, afin que les abeilles puissent y stocker le miel.

**2-1-5-Le couvre cadre :** C'est une plaque de bois qui sert à séparer les cadres du corps de la ruche, et la hausse.

**2-1-6-Le toit :** Il est souvent en métal, il sert à couvrir la ruche et la protéger.

**Photo n° 03 : Les éléments constitutifs d'une ruche**

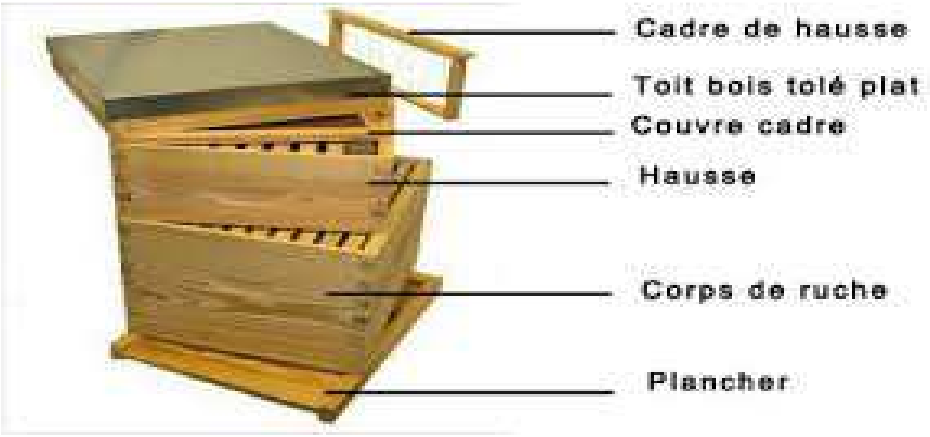


**Source** : www.aubonmiel.com

## 2-2-Les différents types de ruches

Dans ce point, nous allons présenter quelques types de ruches, à savoir la ruche Dadant, la ruche Warré, et la ruche Langstroth.

## 2-2-1- La ruche Dadant

## A-Présentation de la ruche

La ruche Dadant tien son nom de son concepteur, le français Charles Dadant, à qui on associe le mérite d'être le fondateur de l'apiculture moderne. Cette ruche est utilisée en grande partie en Europe.

Cette ruche est constituée de cadres mobiles, et réutilisables. Durant le printemps, nous pouvons placer une ou plusieurs hausses sur le corps de la ruche, pour que les abeilles puissent stocker leurs miellées.

Le corps de la ruche et les hausses sont séparé par une grille fine, empêchant l'introduction de la reine à l'intérieur. La ruche Dadant contient de 10 à 12 cadres, et peut atteindre une capacité de 53 litres de miel.

## B-Les composante de la ruche Dadant

Le corps de la ruche Dadant, est composé d'un corps d'une dimension de 50cm sur 43cm, et sur 31 cm de hauteur, et contient généralement 10 cadres, d'une dimension de 42 cm largeur sur 27cm de hauteur.

Les hausses sont d'une hauteur de 17 cm, et contiennent 9 cadres, pouvant produire 20 kg chacune, que l'apiculteur pourra récolter en fin de saison.

## C-L'intérêt de la ruche Dadant

La grande taille du corps de la ruche permet d'avoir de grosses colonies, produisant plus de miel et de produits de la ruche. La disponibilité de cette ruche en plastique facilite son entretien. Néanmoins, elle présente certains inconvénients, tel les cadres de la hausse qui diffères des cadres du corps, son poids lourd (25Kg), sa non adaptation aux petites colonies, et mal aérée.

**Photo n° 04 : Ruche Dadant**

**Source : R.Hummel & M.Feltin, Les logements de nos abeilles, 2014.**

## 2-2-2-La ruche Langstroth

## A-Présentation de la ruche

Cette ruche tient son nom du révérend Langstroth, elle est aussi appelée « la standard », la ruche est la plus utilisée aux Etats Unis d'Amérique, elle est composée d'un corps et d'une hausse de même taille, avec des cadres de même format.
Parmi ses caractéristiques, l'augmentation de l'espace inter cadre à 37 mm.

## B-Caractéristiques de la ruche Langstroth

Cette ruche est intéressante en mesure où tous ses composants sont de la même taille. Et nous ne distinguant pas la hausse du cadre, la dimension de cette ruche varie d'un pays à un autre, celle destinée aux pays d'Europe, appelée Langstroth européenne, avec une dimension de 510 x 420 mm et de 238 mm de hauteur, composée de 10 cadres de 430mm sur 210 mm. Son poids est de 25Kg.

## C-L'intérêt de la ruche Langstroth

Sa grande taille permet d'avoir une grande colonie, et par conséquence une bonne production. L'espace entre les cadres permet une meilleure circulation des abeilles dans la ruche. Ses cadres identiques lui permettent de les utiliser dans le corps et dans la hausse. Les hausses et les corps peuvent être inter changés à cause de leur taille identique.

Cependant, son poids lourd du corps et de la hausse lors de la récolte (35Kg) sont les principaux problèmes de cette ruche.

**Photo n° 05 : Ruche Langstroth**

**Source :** www.langstrothhive.com

## 2-2-3-La ruche Warré

### A-Présentation de la ruche

La ruche Warré, du nom de sont développeur, l'Abbé Eloi François Émile Warré, a comme distinction des autres ruches, la petite taille de son corps avec une dimension de 30 cm sur 30 cm sur 21 cm de hauteur. Elle est idéale pour les particuliers qui ne veulent pas étendre leurs ruchers. La conception de cette ruche permet de baisser les coûts de production

Les petites dimensions de cette ruche, facilite sa manipulation, et limite les efforts physiques qui en suivent. La capacité de production de la ruche Warré est de 15 Kg, ce qui est plus intéressant pour les particuliers que les industriels.

Durant la période d'hivernage, les abeilles peuvent déplacer facilement d'un endroit à un autre en quelques centimètre seulement, ce qui peut expliquer la baisse de mortalité en hivers.

### B-Intérêt et inconvénient de la ruche Warré

La petite taille de cette ruche participe à la croissance rapide de la colonie, et permet de récolter un miel mono floral, à cause de la faible capacité de la ruche. Les hausses et les cadres sont de mêmes dimensions et peuvent êtres inter changer.

Cependant la colonie de cette ruche enregistre de fréquents essaimages, à cause de sa petite taille, accompagnée d'une production minime.

**Photo n° 06 : Ruche Warré**

Source : www.petitesruches.eklablog.com

Pour finir, nous dirons que la mise en place des ruches modernes est le résultat d'une réflexion portant sur la compréhension du mode de vie de l'abeille, en effet, la réussite d'une ruche repose sur le degré de compréhension de son concepteur du mode de fonctionnement de l'abeille et la similitude de celle-ci avec leurs son naturel.

## Section 3 : l'abeille et les travaux de la ruche

Pour bien conduire son rucher, l'apiculteur procède à différentes pratiques permettant aux abeilles de bien mener leur existence. Les travaux de la ruche sont répertoriés sur toute l'année, exigeant de l'apiculteur une bonne maitrise du calendrier apicole.et des connaissances en termes de vie des abeilles.

### 3-1- Le cycle de vie de l'abeille

Pour que l'œuf devient une abeille, il passe par divers phases, qui sont l'œuf, la larve, le cocon, la nymphe et enfin l'abeille :

#### 3-1-1-L'œuf

Une reine en bonne santé, peut pondre l'équivalence de 3000 œufs, qui sont mis dans les alvéoles. Ces œufs sont de deux types différents, ceux fécondés qui deviendront des abeilles femelles, et ceux non fécondés qui deviendrons des faux bourdons.

#### 3-1-2-La larve

Après une durée de trois jours de la ponte, l'œuf éclusera et libérera une larve qui sera nourris par les ouvrières nourrices durant une période de quatre jours, puis les alvéoles seront fermés par une couche de cire pour les protéger.

#### 3-1-3- Le cocon

Les larves enfermées dans l'alvéole vont tisser un cocon en soie, afin de se transformer en nymphe. Chez divers insectes, les larves sont différentes des adulte, la chenil devient papillon, c'est aussi le cas chez l'abeille.

#### 3-1-4- La nymphe

Après quelques jours, le cocon explose pour laisser place à la nymphe, qui commence à présenter certaines ressemblances avec l'abeille.

### 3-1-5-L'abeille

Après 11 jours de vie de la nymphe, il devient une abeille, qui perce l'opercule et commence à travailler dans l'immédiat.

**Figure n° 04 : Le cycle de vie de l'abeille**

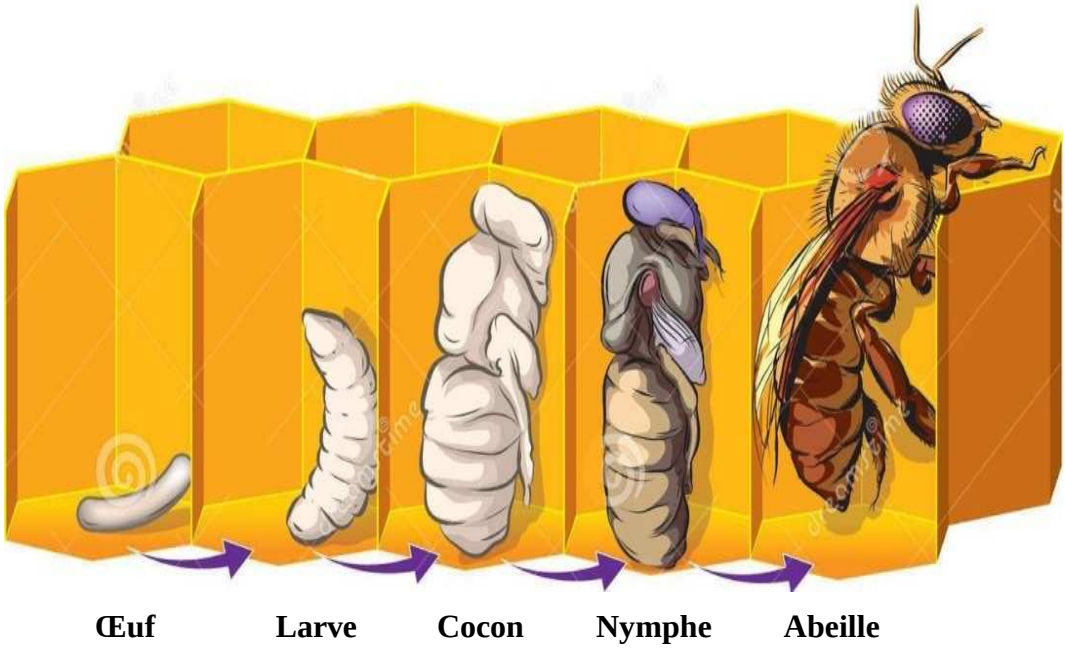


Source : www.dreamstime.comimages/stock/abeilles/image36641384

## 3-2- La hiérarchie des abeilles dans la colonie

Dans la ruche, les abeilles sont organisées dans un ordre précis, donnant à chacune d'elle une tache précise à assumer.

### 3-2-1-La reine

La fonction de la reine est la ponte des œufs, et elle est indispensable pour la survie de la ruche, les abeilles ouvrières la reconnaissent par son odeur particulière. Lorsqu'elle est vielle, elle quitte la ruche, et une autre reine prendra sa place pour reprendre l'opération de ponte.

### 3-2-2-L'ouvrière

Elles sont les plus nombreuses dans une colonie, et ne pondent pas, leur fonction varient entre la surveillance de la ruche, la prise en charge des larves, ou la coquillette du pollen.

### 3-2-3-Le faux-bourdon

Il est appelé le mal, sa seule mission est de féconder la reine, et de consommer le miel. Lorsque la nourriture vient à en manquer dans la ruche, les ouvrières tuent les faux bourdons qui ne peuvent pas se protéger, à cause de l'absence d'aiguillon dans l'extrémité de leur ventre.

**Figure n° 05 : Les différents individus de la ruche**

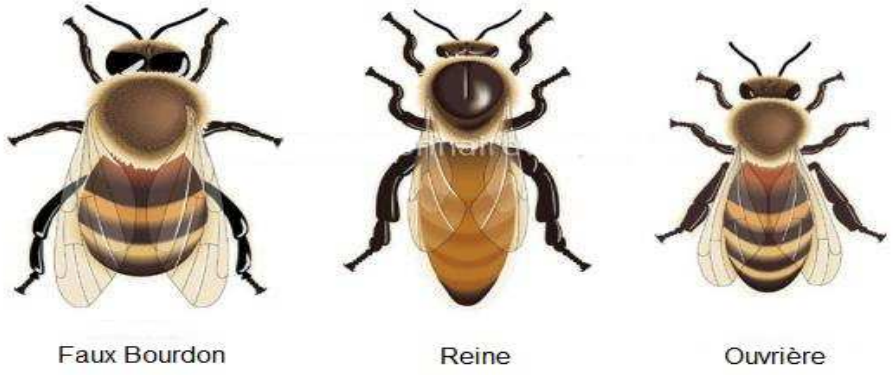


**Source : www.lerucher.e-monsite.com/pagesbiologie-de-l-abeillela-vie-des-abeilles.html**

## 3-3- Le calendrier apicole

Les travaux de la ruche sont répertoriés durant toute l'année, exigeant de l'apiculteur une bonne maitrise du calendrier apicole.

### 3-3-1-En printemps

Cette visite doit s'effectuer en un temps ensoleillé, en absence de vents forts, ce qui permet à l'apiculteur d'ouvrir ses ruches, après une longue durée d'hiver. Le but de cette visite est de contrôler l'état de santé des ruches, la présence d'une reine, et vérifier l'absence de miel dans la ruche ce qui permettra à la reine de pondre et d'éviter la sortie d'essaims par manque de place dans la ruche.

L'apiculteur doit profiter de cette visite pour nettoyer la ruche, en enlevant la cire accumulé, et se débarrasser des cadavres d'abeilles mortes en hiver, ainsi que de regrouper les colonies orphelines dans une même ruche et de leurs introduire une nouvelle reine.

L'apiculteur procédera au remplacement des vielles reines par des jeunes plus couveuses, ainsi que le remplacement de vieux cadres (On les reconnaît par leur couleur qui devient noir).

L'accumulation de la cire et des résidus polluants font que les alvéoles deviennent de plus en plus petites ce qui donnera naissance à des abeilles de petites tailles et moins résistantes.

### 3-3-2-En été

Vers la fin juin et début juillet, les colonies se multiples et leurs effectifs deviennent importants, et le risque d'essaimage diminuent. Durant cette période de constitution des réserves de miel, l'apiculteur doit veiller à ce que les abeilles ne manquent pas d'eau, en déposant une ressource d'eau prés du rucher.

C'est durant cette saison qu'on récolte le miel stocké dans les hausses, en prenant attention à laisser une quantité suffisante nécessaire pour la période d'hiver, et on stimule la ponte des reines avec du sirop pour les rendre fortes et capables de passer l'hiver.

### 3-3-3-L'automne

Une foi le nourrissage terminé, nous allons préparer les ruches pour la période d'hivernage, en laissant l'équivalant de 18 kg par colonie, si non du sucre ou du sirop.
Durant cette période, il faut réduire les entrés d'aires de la ruche en la protégeant avec du plastique ou du polystyrène pour empêcher le froid de pénétrer à l'intérieur, ainsi que de les éloigner des arbres pour éviter que des branches tombent sur elles durant l'hiver.

### 3-3-4-L'hiver

Durant cette saison, l'apiculteur doit laisser ses ruches tranquilles, et ne pas les déranger, par ce que, les abeilles formes une grappe, qui est une sorte de boule au centre de la ruche, pour se réchauffer, c'elles qui se trouvent à l'extérieur vont entrer dans cette boule pour se réchauffer à leurs tour, et c'est ainsi pour tout l'hiver. La vie des abeilles va ralentir et va se résumer à la consommation pour maintenir la bonne température dans la ruche.

Dès que la température avoisine les 12°, en fin février, les abeilles vont commencer à sortir de la ruche, et la reine reprendra la pondaison, et reprendre ainsi la vie normal de la ruche.

## 3-4- La multiplication des colonies : L'essaimage

L'essaimage est la reproduction de la colonie, lorsque la reine est vielle, sa pondaison diminue, ce qui donne une sorte de signale aux abeilles de la colonie de préparer une nouvelle reine. Lorsque la jeune reine prendra les commandes, l'ancienne reine quitte la ruche et prend avec elle une partie de la colonie, pour former un essaim.

### 3-4-1- L'essaimage artificiel

Lors de la perte de la reine, les abeilles qui ne peuvent vivre sans reine, qui assure le renouvellement de la colonie, vont choisir des cellules comportant des œufs de moins de trois jours, et les nourrir exclusivement de gelée royale, pour donner naissance à des reines, qui vont à leurs tours constituer des essaims, qui seront utilisés par les apiculteurs pour agrandir leurs colonies.

### 3-4-2-L'essaimage simplifié

Cette technique consiste à alimenter la colonie d'abeilles par du sucre cristallisé bouilli dans l'eau (1kg de sucre pour 1 litre d'eau durant 10 minutes) et le verser dans le nourrisseur, pour que les abeilles le consomme. Le secret de cette technique c'est de maintenir le nourrisseur plein, pour permettre la croissance de la population, ce qui peut donner jusqu'à trois essaims que l'apiculteur récupérera et mettra dans de nouvelles ruches.

Au final nous pouvons dire que le bon fonctionnement du rucher suppose la connaissance et la maitrise des techniques apicoles, qui sont la base de l'activité apicole. En effet, la compréhension du mode de vie de cet insecte, permet à l'apiculteur de lui faciliter l'existence durant toute l'année, et d'apporter son soutien au moment voulu.

## Conclusion

La ruche à toujours figurée dans le décor de la Kabylie, si dans le temps, le miel accompagnait les rîtes de naissance et de mariage, et permettait la prédiction des événements remarquables de l'année (HANOTEAU et LETOURNEUX, 1893), aujourd'hui c'est par

rapport à sa vertu qui est prisé. Le changement d'usage du miel, et sa cherté rendent sa consommation très faible dans la région,

La modernisation des outils de production à permit l'amélioration de la rentabilité des ruches, et l'augmentation de la production en miel, qui reste tout de même, fluctuantes et dépondant des aléas naturels. La faiblesse de la production locale, enregistrée ces dernières années, ne reflète pas les potentialités mellifères disponibles dans la région, qui si elles sont exploitées pourront amener cette activité à être le gagne pain de plusieurs familles dans la région.

# Chapitre IV : L’apport de la coopérative, des associations et des pouvoirs publics à l’apiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou

## Introduction

L'émergence de ressource territoriale repose sur le rôle que peuvent jouer les acteurs locaux dans sa construction et sa valorisation.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les acteurs locaux se sont mis en évidence sur l'importance de la valorisation de l'apiculture, à travers des démarches diversifiées, correspondantes à leurs spécificités.

A travers ce chapitre, nous présenterons dans un premier temps l'état des lieux de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ensuite nous nous intéresserons à identifier les différents acteurs locaux qui œuvrent pour la promotion et la valorisation de l'activité apicole dans la wilaya, et au final nous examinerons comment ces pratiques se manifestent et ce qui en découle sur l'apiculture, et sur la dynamique territoriale.

## Section 1 : Vue générale sur l'état de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Avant de présenter le rôle que jouent les acteurs locaux dans la filière apicole de la wilaya de Tizi-Ouzou, nous avons jugé nécessaire de faire un état des lieux de cette filière.

### 1-1- Présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou

La wilaya de Tizi-Ouzou est située en Kabylie, elle est délimitée par la mer méditerranéenne au nord, et par la wilaya de Bejaia à l'est, et par la wilaya de Bouira au sud, et par la wilaya de Boumerdes à l'ouest. Elle est divisée administrativement en 21 daïras et 67 communes. La wilaya s'étend sur une superficie de 3 568 $km^2$ avec 1 127 607 habitants, devenant ainsi le second pole démographique de la région centrale du pays. (Recensement de 2008).

La wilaya est caractérisée par un climat froid et humide en hiver, et chaud et sec en été. Ce qui la couvre d'un grand espace de végétation, en grande majorité à caractère arboricole, permettant ainsi l'émergence d'une grande diversité animale telle que les sangliers, les chacals, les renards et les lièvres.

## 1-2- L'état de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Avec un effectif de 101 780 ruches, d'une production totale de 47 100 essaims et 1600 Qx de miel, la wilaya de Tizi-Ouzou est loin des estimations escomptées par rapport à ses potentialités apicoles. (DSA, 2014)

L'élevage est pratiqué dans toutes les localités, allant de 138 à Abi Youssef jusqu'à Azzazga avec 6431 ruches.

Les différents plans d'aides accordés à cette activité ne s'inscrivent pas dans une logique de développement économique durable, mais juste de distribuer des ruches aux demandeurs sans se préoccuper de leurs aptitudes à cette activité et aux potentialités mellifères des zones d'installations des ruches.

## 1-3- Les potentialités mellifères de la Wilaya

La wilaya de Tizi-Ouzou, à l'instar des régions du nord d'Algérie, est caractérisée par une dense végétation à prédominance arboricole couvrant 38% de la superficie de la wilaya qui est de 295 000 Ha.

La variété mellifère permet la récolte d'un miel des agrumes et du sainfoin en Avril et Mai et des forêts en juillet et Aout.

Les vastes espaces étendus de l'est à l'ouest de la wilaya couvrant Azazga, Yakouren, Akerrou, Mizrana, Idjeur, Azeffoun, Ait Chaffa, Tizi-Ouzou, qui sont utilisés pour l'agriculture, offrent une mine d'or pour la transhumance, qui reste peu pratiquée.

Le climat méditerranéen régnant dans la wilaya donne naissance à une grande variété de floraison, avec une flore spontanée telle que le sainfoin, une flore sub-spontanée tel que l'eucalyptus, et la flore cultivée à l'exemple des agrumes et des luzernes ou les lentilles.

## 1-4- Les bilans des productions d'essaims et de miel de 2000 à 2014

**Tableau n° 3 : Les bilans des productions d'essaims et de miel de 2000 à 2014**

| Année | Effectifs | Production Essaims | | Production de Miel | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | Colonies Essaimées | Production Essaims (U) | Colonies Au Miel | Production Miel (Qx) |
| **2000** | 50 290 | 12 300 | 10 680 | 13 300 | 198 |
| **2001** | 71 380 | 23 930 | 26 770 | 23 760 | 2 094 |
| **2002** | 90 440 | 25 980 | 50 860 | 32 250 | 612 |
| **2003** | 105 000 | 43 050 | 55 000 | 37 600 | 350 |
| **2004** | 113 260 | 42 000 | 65 050 | 42 000 | 669 |
| **2005** | 101 491 | 38 650 | 47 480 | 34 500 | 360 |
| **2006** | 102 490 | 30 000 | 45 000 | 32 000 | 1 453 |
| **2007** | 102 000 | 32 600 | 40 000 | 38 000 | 2 271 |
| **2008** | 88 550 | 20 470 | 35 070 | 33 530 | 2 800 |
| **2009** | 90540 | 30000 | 42138 | 37097 | 2478 |
| **2010** | 100330 | 39240 | 58900 | 38110 | 3194 |
| **2011** | 100266 | 37115 | 66025 | 36686 | 1352 |
| **2012** | // | 28170 | 52470 | 28150 | 1175 |
| **2013** | 90332 | 28819 | 43652 | 36663 | 2995 |
| **2014** | 101780 | 34540 | 47100 | 38520 | 1602 |

**Source: D.S.A Tizi-Ouzou, 2015.**

## 1-5- La production d'essaims dans la wilaya de Tizi-Ouzou

La production d'essaims été de 10680 essaims en 2000, et elle est passée à 65050 essaims en 2004, cette croissance phénoménale est le fruit des prix bon marché des essaims.

La succession des hivers rudes durant la période allant de 2005 à 2008, ont causé la mortalité massive des abeilles. En plus de cela, cette période à enregistrée une nette augmentation des prix des produits d'entretiens et de nourissement. A partir de 2010, avec le lancement des différents plans d'aide à la filière apicole, la barre des productions s'est redressée est à enregistrée des croissances considérable, atteignant le double en 2011.

Durant l'année 2012, la wilaya de Tizi-Ouzou à enregistré plusieurs incendies touchant les forets où sont plantés la grande majorité des ruches, ce qui a causé la perte de plus de 24000 essaims de 2011 à 2013, réduisant ainsi le nombre d'essaims à 43652 durant la fin de cette même année.

Le constat c'est que la production d'essaims est en corrélation négative avec la production du miel, ce qui s'explique par la volonté des apiculteurs à rattraper leurs mauvaises saisons par la vente d'essaims.

**Figure n° 06 : l'évolution de la production d'essaims dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

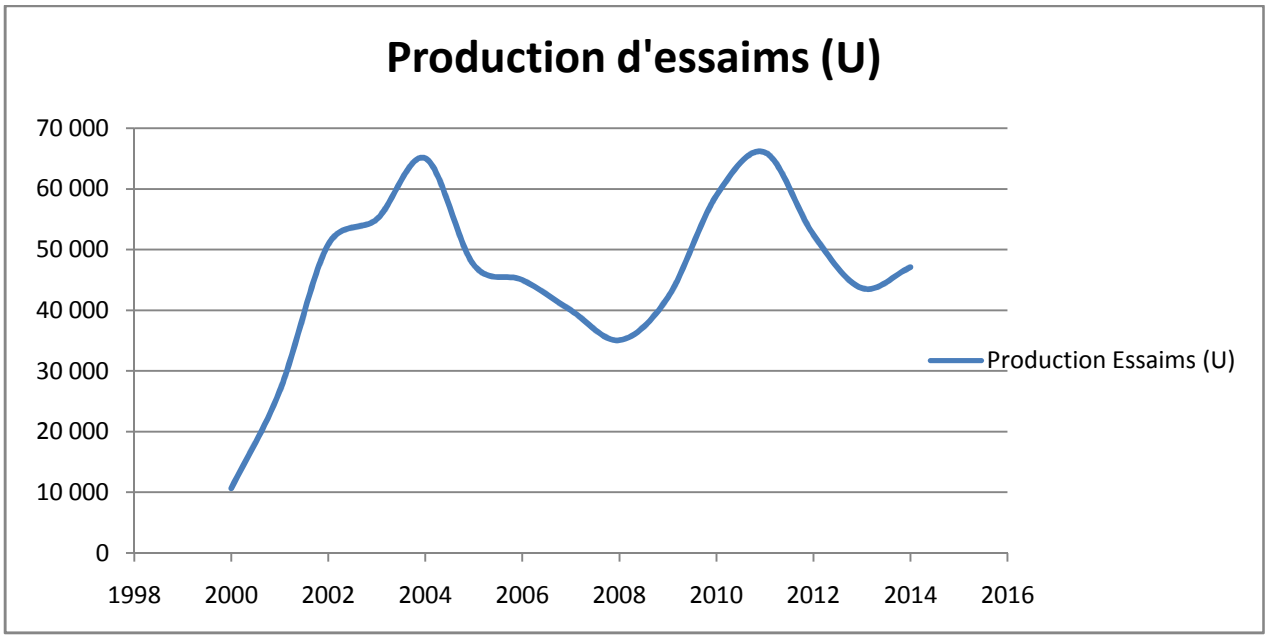


## 1-6- La production de miel

En ce qui concerne la production de miel, elle avoisinait les 198 Qx en 2000, et est passé en une année à 2094 Qx résultant des conditions climatiques saines.

La dépendance de l'activité apicole, pratiquée à Tizi-Ouzou, aux aléas naturels, notamment en 2004 et 2005, a portée la production de miel à 360 Qx en 2005.

A partir de 2008 la quantité produite ne cesse d'accroitre pour atteindre un pic en 2010, et à partir de là, la production ne cesse de diminuer pour atteindre 1175 Qx en 2012, ce qui s'explique par les incendies qui ont touché la région. Une croissance est enregistrée pour 2013 puis une chute en 2014. Ces fluctuations expliquent la dépendance de la production du miel aux aléas de la nature.

**Figure n° 07 : L'évolution de la production du miel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.**

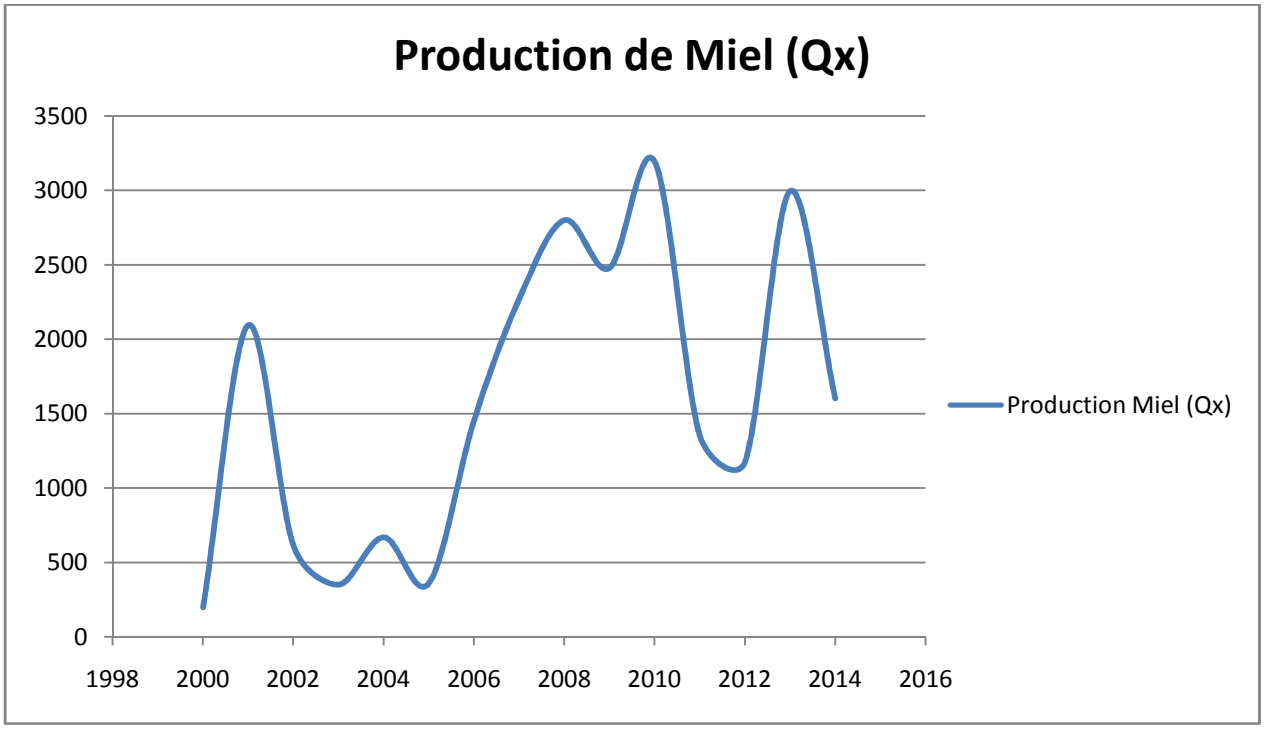


Nous pouvons dire que la wilaya de Tizi-Ouzou dispose d'énormes potentialités reliées à son caractère montagneux, et son climat favorable à une dense végétation et une floraison variée, ainsi que la maitrise des techniques apicoles, lui valent l'enclenchement d'une dynamique territoriale autour de l'activité apicole.

## Section 2 : Le rôle des organisations de l'économie sociale et solidaire de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'activité apicole

Contrairement à la logique de quête de profit, véhiculé par le capitalisme, les organisations de l'économie sociale et solidaire ont pour objectif la satisfaction des besoins de leurs adhérents à travers des mécanismes de coordinations favorisant l'intérêt commun.

A travers cette section, nous nous intéresserons à la coopérative apicole de Tizi-Ouzou et aux différentes associations œuvrant pour l'apiculture dans la région, en tant qu'acteurs de la filière apicole.

## 2-1- La Coopérative agricole polyvalente de la wilaya de Tizi-Ouzou

Énoncé par l'Alliance coopérative internationale (ACI) : une coopérative est « une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement» (ACI, 2003). Elle se définit à partir de principes d'adhésion libre et volontaire, d'autonomie, d'administration démocratique (Un homme, une voix) et de participation économique solidaire. Elle se réfère aussi à des principes d'éducation et d'information, de coopération entre coopératives et d'implication dans le développement territorial.

La coopérative agricole est l'un des acteurs majeur dans le développement de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, à travers ce présent point, nous présenterons la dite coopérative et nous analyserons les actions qu'elle mène pour l'activité apicole.

### 2-1-1- Présentation de la coopérative

La coopérative apicole polyvalente de la wilaya de Tizi-Ouzou est localisée à Rehahlia, route de chamlal à Oued-Aissi, à une distance de 07 Km de la ville de Tizi-Ouzou. Elle est délimitée à l'Est par le campus universitaire, à l'Ouest par des terrains à vocation agricole, au Sud par la route nationale, et au Nord, par le village ABID CHAMLAL.

La coopérative dispose de quatre antennes à savoir : IRDJEN, DJEBLA, OUED FALI et THAVOUKIRT. Elle est composée de deux menuiseries en locations, d'un magasin de vente. Elle dispose de matériel de miel (Maturateur, extracteurs, couveuses, bacs,…) et d'aliment de bétail (vitamines, blé,..), et d'une gaufrerie à cire.

### 2-1-2- Historique de la coopérative

Créée en 1990, La coopérative a subi plusieurs changements et réorganisations au cours de ses 26 ans de services.

Durant ses débuts, la coopérative été une coopérative agricoles de services spécialisés dans l'apiculture. Elle regroupait 274 adhérents, et produit 50 000 à 60 000 essaims/an (AMROUN, 2013) pour répondre aux demandes locales et nationales.

Victime de la concurrence, et de multiples problèmes liés à la gestion, les dirigeants ont procédé à des licenciements, pour préserver la survie de la coopérative.

A partir de 2008, la coopérative est devenue une coopérative polyvalente, d'autres activités sont associées à l'apiculture. Elle avait en sont effectif 35 salariés, et comptait quatre unités, trois menuiseries en marche, deux magasins de ventes de matériels apicoles et du miel.

D'après le secrétaire général de la section syndicale, Monsieur YACOUB Youcef, la gérance de la coopérative a dépassé les limites figurant dans les statuts. Il ya lieu par conséquent de procéder à de nouvelles élections pour dégager une nouvelle direction.

A partir de 2012, un nouveau conseil de gestion est élu, afin de donner un souffle nouveau à la coopérative. Ce dernier, a, certes, trouvé la coopérative au bord du dépôt de bilan, mais les choses ce sont empirées. La commercialisation des produits qui ne sont pas du ressort de la coopérative apicole (foin, aliment de bétail) est perçue par les travailleurs grévistes depuis plusieurs jours comme une mauvaise intention du gérant et de quelques membres du conseil de gestion quant à la sauvegarde de la filière apicole dans notre wilaya.

Cependant, la coopérative est en faillite et lourdement endettée à raison de cinq (05) milliards de centimes, les cotisations n'ont pas été payées à la CNAS depuis mars 2013 et les déclarations mensuelles des salaires n'ont pas été remises à la CNAS depuis mars 2014.

### 2-1-3-L'organisation et la gestion de la coopérative

L'organisation de la coopérative est régie par la loi, et elle est établie comme suit :

### A- Le président

Il est mis en place par la direction des services agricoles, et représente la coopérative vis-à-vis des pouvoirs publics.

### B- Le directeur

Il est nommé par le conseil de gestion chargé du contrôle de la gestion au sein de la coopérative, et assure le secrétariat des réunions et des assemblés de la coopérative.

## C- Le conseil de gestion

Son but est de démocratiser la coopérative et de partager la prise de décision. Ils sont chargés de l'élaboration des réglementations (taux de suscriptions,…) et des statuts dans l'intérêt de la coopérative.

## D- Les adhérents

La coopérative compte 611 adhérents, dont un quart sont des apiculteurs, ces derniers bénéficient de privilèges lors de la commercialisation de leurs produits. Pour l'adhésion à la coopérative, certaines conditions sont exigées.

- un dossier à fournir : ce dossier comporte deux (02) photocopies de la carte agricole légalisée par la chambre agricole, attestation d'éleveur ou agrément sanitaire, un extrait d'acte de naissance, une copie conforme de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire, deux (02) photos d'identité, et 1000 DA de frais d'adhésion.
- Analyse du miel produit : pour l'acquisition de toutes productions, la coopérative exige un document d'analyse livré par un laboratoire spécialisé confirmant la qualité du miel.

Il est à signaler que le prix d'achat du miel vari entre les adhérents et les autres apiculteurs, pour une boite de 500 g du miel des bois, la coopérative s'engage à l'acheter 2400 DA d'un adhérent contre 1800 DA d'un apiculteur qui n'adhère pas à cette coopérative.

## 2-1-4-Le personnel de la coopérative

La coopérative pour gérer son patrimoine qui est de deux menuiseries en locations, et d'un magazine de vente de matériel apicole et d'aliment de bétail, est composée de :

## A- Service de Secrétariat

C'est un service charger de la paperasse bureaucratique de la coopérative, il regroupe en son effectif un comptable chargé des finances de la coopérative, d'un facturier chargé d'établir et de recevoir les factures des clients et des fournisseurs, d'un caissier qui encaisse les paiements des achats et les suscriptions des adhérents, et d'un magasinier qui prend les commandes et négocie les prix, et oriente les différents clients sur l'utilisation des matériaux et produits agricoles grâce à sa parfaite connaissance du domaine.

## B- Service technique

Il regroupe un ensemble de spécialistes dans les petits et grands élevages (apiculture, cuniculture, ..) qui veillent au control des aliments et à l'état de santé et l'évolution des cheptels.

## 2-1-5-Fonctionnement de la coopérative autour de l'activité apicole

La coopérative est chargée de l'exécution des différents plans de l'Etat (PNDA,…) et de la wilaya, dans le cadre de la promotion de l'agriculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, où plusieurs compagnes et foires sont organisés dans ce sens.

Elle travaille en collaboration avec les différents instruments de l'Etat par la fourniture du matériel agricoles aux bénéficières des aides dans le cadre de l'ANSEJ, l'ANGEM, et la CNAC.

La coopérative propose des formations dans le domaine de l'apiculture, en collaboration avec l'ITMAS, et met son expérience aux profits des chercheurs, des différents instituts (institut de BABA ALI), laboratoires et universités (principalement l'université de mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou), qui la convoitise dans le cadre de leurs travaux de recherches sur l'agriculture.

Auparavant, Son champ d'activité s'étendait à l'échelle nationale par la commercialisation d'essaims et de miel, l'approvisionnement en matière première et l'acquisition des variétés de miels non produites localement, plus particulièrement avec les coopératives d'Alger, Boumerdes et Blida avec lesquels des liens solides sont noués.

La coopérative puise son financement principalement par les suscriptions de ses 611 adhérents, avec un montant annuel de 20 000 DA, payable en une à cinq tranches égales. Ajoutant à cela, la commercialisation et l'approvisionnement des produits apicoles et agricoles, dans le cadre des différents dispositifs d'aides de l'Etat, ou pour les privés, qui rapporte des sommes non négligeables, sachant qu'une boite de 1000 g de miel vari entre 2800 et 4000 DA.

## 2-1-6-Les problèmes et les perspectives

Après une situation de monopole sur le marché, durant la décennie passée, la coopérative a subi une concurrence rude sans précédent, de la part des vendeurs privés qui ne cessent de croitre et d'aggraver sa situation. L'abondance du choix sur le marché, souvent

de provenance étrangère, et à prix bas, met la coopérative en situation de crise, et trouve des difficultés à écouler sa production. Si elle s'était engagé lors de sa création à garantir les débauchés à la production locale, aujourd'hui elle achète selon ses besoins et donne priorité aux adhérents, qui sont dans une situation périlleuse, et qui ne cessent de demander des subventions de l'Etat pour qu'ils puissent rentrer dans leurs frais.

La coopérative envisage d'acquérir de nouvelles machines modernes pour la fabrication d'aliments de bétails, ce qui permettra de baisser la facture de ces produits et de permettre aux agriculteurs d'y accéder à bas prix, et se désintéresser un peut plus de l'apiculture.

Nous pouvons dire que la coopérative, avec sa diminution des achats du miel et des produits de la ruche, réduit la capacité de production des apiculteurs qui sont confrontés au problème d'écoulement de leurs produits. Une telle action a eu comme conséquence la récession de la production, ce qui contraint les exploitants à se désintéresser de ce créneau.

## 2-2- Les associations qui activent pour le développement de l'activité apicole

La loi n°12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations détermine les conditions et modalités de constitution, d'organisation et de fonctionnement des associations.

Au sens de la présente loi, l'association est le regroupement de personnes physiques et/ou de personnes morales sur une base contractuelle à durée déterminée ou à durée indéterminée. L'objet et les buts de ses activités doivent s'inscrire dans l'intérêt général et ne pas être contraires aux constantes et aux valeurs nationales ainsi qu'à l'ordre public, aux bonnes meurs et aux dispositions des lois et règlements en vigueur.

A travers cette section nous allons analyser l'apport de trois associations, localisées dans la wilaya de Tizi-Ouzou, pour l'activité apicole.

### 2-2-1- L'association pour le développement et la promotion de l'artisanat local (ADPAL)

L'association pour le développement et la promotion de l'artisanat local (ADPAL) est une association non gouvernementale, située au village Taourirt Mimoun commune de Beni-Yenni à 150 kms d'Alger, et à 50 Km de Tizi-Ouzou, sur les hauteurs de Kabylie à 850 m d'altitude. L'association a été créée en 2003, et avait comme but la

participation au développement territorial et ce dans plusieurs domaines notamment la mobilité des jeunes en participant a plusieurs échanges de jeunes à travers l'Europe. Composée de 15 membres, et d'une centaine d'adhérents, l'association a donnée un nouveau visage au développement territorial en Kabylie.

L'association a à son actif plusieurs participations aux séminaires et projets à travers le monde dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat et le tourisme. Nous pouvons citer ses nombreuses participations à Oslo en Norvège en avril 2008, en Grèce en novembre 2008 et à paris en novembre 2008. Elle a aussi participé aux échanges culturels en Pologne et en république tchèque.

## A- Missions et objectifs de l'association

L'objectif principal de l'association est de participer au développement local de la région, en intervenant à travers cinq actions a savoir l'artisanat par l'accompagnement des artisans dans les foires nationales et internationales, la culture par les échanges de jeunes avec les pays de l'Europe et l'organisation d'un festival chaque année autour de la musique, la danse et le théâtre avec des artistes des deux rives de la méditerranée, ainsi que des projets de tourisme solidaire avec l'accueil de personnes dans des familles à Beni Yenni depuis 2005. Ajoutant à cela l'organisation de chantiers de jeunes avec des groupes de Strasbourg et Roubaix qui consiste à la rénovation de mausolées et fontaines publiques.

## B- L'intérêt pour l'apiculture

L'association accompagne les apiculteurs en organisant des formations et des stages dans l'élevage apicole, et en les envoyant dans des fermes en France et en Europe pour les mettre à jour avec les nouvelles techniques utilisées dans cette activité. La première date d'envoi été en 2003, et depuis l'association envoie régulièrement des apiculteurs pour faire des stages en France.

L'association organise des formations chaque année avec des formateurs locaux mais aussi des formateurs étrangers dans le domaine pour faire bénéficier les apiculteurs de l'expérience de ces professionnels.

En 2007, en collaboration associative entre Ath Yenni, par le biais de l'association ADPAL (Association pour le développement et la promotion de l'artisanat local), et la ville de Strasbourg avec l'AMSED (Association Méditerranéenne de Solidarité, d'Echange et de Développement). L'association a organisé un premier stage de formation qui a rassemblé plus

de 80 apiculteurs venus de 13 communes d'Algérie. Le stage s'est déroulé à l'école de Taourirt Mimoun, pendant 5 jours. Cette action est survenue suite au sentiment de nécessité d'une formation de nos agriculteurs venant de Chlef, Boumerdès, Constantine, entre autres, pour un enseignement et un apprentissage avec des experts agricoles et apicoles strasbourgeois. Cette association les accompagne pour mieux gérer leur élevage, mais aussi attirer d'autres entrepreneurs intéressés par le monde agricole, l'élevage et l'apiculture.

En 2013, l'association participe au festival « L'abeille et le Miel », organisé en Août au village Ahrik dans la commune de Bouzeguene.

Aujourd'hui l'association a acqui une renommée à l'échelle nationale et même internationale, elle est présente dans toutes les manifestations en relation avec le développement territorial en général, et sur l'apiculture en particulier. Les résultats de l'association se font ressentir sur le terrain. Si nous prenons à titre d'exemple Ath-Yenni et les collectivités qui l'entour (Ouacif, Ath Toudert, Ath Boumahdi, Iaatafen, et Iboudraren), la production de miel été de 14 942 kg en 2001 (DSA, 2001), et elle est de 6614 Kg en 2006. Alors que la production d'essaims été de 3 482 essaims avec 7370 ruches en 2001, et elle est de 5272 essaims avec 8 830 ruches.

### C- La promotion des produits de terroir

L'effort fourni par l'association ADPAL a porté ses fruits, ce qui fait qu'après des stages à l'étranger, notamment en France, des éleveurs locaux ont émis le vœu de transformer eux aussi leur lait en fromage c'est pour cela qu'ils ont créé deux fromageries école de vache en 2006 (avec l'aide de l'ambassade de France) et chèvre en 2009 (avec l'aide d'un dispositif appelé forim/praosim du ministère de l'immigration de France).

L'association a organisé des formations dans la fabrication de fromage de chèvre, et à permis l'installation d'une fromagerie traditionnelle, pour la valorisation des produits de terroir qui constituent un levier du développent territorial.

## 2-2-2-L'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (APAM)

### A- Présentation de l'APAM

L'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (APAM) d'Iferhounène et de Aïn El- Hammam, siège au Siège de l'ex CASAP à côté de la Subdivision agricole d'Ain el Hammam. Elle est créée en 2005, par un groupe de jeunes soucieux de l'avenir de

l'apiculture dans la région de Tizi-Ouzou. L'association est constituée d'un collectif d'apiculteurs qui comprend des ingénieurs en agronomie et en biologie qui ont beaucoup apporté à l'apiculture, pour la faire sortir de ses ténèbres et l'ouvrir à de nouvelles techniques modernes.

L'association propose des formations théoriques dispensées en hiver, suivies de formations pratiques sur le terrain durant la saison apicole. Des travaux d'encadrement d'étudiants rentrent aussi dans le champ d'activités de l'association. Elle compte déjà 4 travaux d'ingéniorat, un travail de magistère, et 2 travaux de TS du centre de formation des techniques agricoles d'Amechras.

L'association est l'une des premières à attirer l'intention sur d'autres produits de la ruche ayant des effets thérapeutiques, c'est le cas du pollen qui été méconnu, et que grâce à l'association, il est produit par beaucoup d'apiculteurs.

L'association a acquis un cycle de formation et d'information, soit par ses ingénieurs qualifiés, soit par des formations qui ont été sollicitées par l'AMSED qui la guide vers des spécialistes dans le domaine. Ce cycle de formation et d'information qui se constitue aujourd'hui d'expériences de la technique adéquate, vise en définitive à l'encouragement et à s'intéresser à augmenter les rendements agricoles essentiels au développement du pays.

## B- Organisation de l'association

L'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (APAM) travail en partenariat avec des associations locales et nationales, voir même internationales pour la promotion de l'activité apicole, parmi ces associations nous pouvons citer, l'association pour le développement et la promotion de l'artisanat local (ADPAL), l'association pour la formation et l'emploi qui s'est installée à Staouali (Alger), et d'autres associations de l'Ouest du pays.

## C- Objectifs de l'association

L'association a pour objectif principal le développement territorial de la Kabylie, cet objectif est visé par la sensibilisation de la population rurale sur l'agriculture de montagne, à travers des formations et des stages.

L'APAM s'est engagée dans l'accompagnement de projets locaux viables, et par les conseils et les orientations vers les dispositifs de financement existants en Algérie ainsi que vers tous les dispositifs mis à disposition par l'Etat. Dans ce sens, des formations sur la fabrication de fromage sont lancées au siège de l'Association, une technique de valorisation des produits de terroir. Ainsi que des stages en apiculture, avec des spécialistes français et européens qui portent notamment sur les différentes techniques d'essaimages, de la transformation du miel et d'élevage des reines. Il est également question des traitements des maladies des abeilles.

L'APAM organise des foires qui font la promotion des produits issus de l'apiculture tels que le miel, la gelée royale ou la cire. Il ne s'agit pas d'écouler la production des apiculteurs de la région car la quantité produite reste très faible, mais bel et bien de faire connaître ces produits.

Dans le cadre du développement durable, et dans la promotion du rôle de la femme dans notre société, l'association organise une formation de valorisation de textiles usagés en vue de leur transformation en vêtements utiles et peu onéreux. L'objectif de cette formation à laquelle participent une trentaine de jeunes filles, est d'arriver, à initier des dizaines de jeunes femmes aux techniques du recyclage.

## D- Ruchers Ecoles du Djurdjura

Les ruchers écoles du Djurdjura sont des "écoles d'apiculture" de proximité, mis en place par l'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (APAM), c'est à dire un instrument de formation et d'éducation, en salle et sur le terrain, dispensées par les apicultrices et apiculteurs chevronnés à destination de tous publics débutants ou confirmés.

La mission à travers les ruchers écoles est la transmission de gestes et de bonnes pratiques nécessaires au bon suivi des colonies d'abeilles et à la bonne réussite de l'activité apicole, ainsi qu'un outil de démonstration et de sensibilisation à l'apiculture au grand public.

Les ruchers écoles du Djurdjura proposent la vente de production de miel et ses dérivées, des formations à l'apiculture avec alternance de formations théoriques et pratique. Théoriques, avec des ateliers les ruches permettent au débutant de prendre contact avec les essaims et offrent le moyen de pratiquer les gestes essentiels pour la conduite autonome d'un rucher. De même, le rassemblement des apiculteurs amateurs peut permettre à chacun d'optimiser ses méthodes, la division, le développement du rucher, la fabrication des

ruches, le développement des biotopes mellifères[1] ...etc, ainsi que des activités d'animation autour de l'environnement de l'abeille et des produits de la ruche : visites pédagogiques aux enfants, aux participants des animations de vacances, aux touristes de passage dans notre région et, d'une façon générale, à tous ceux qui souhaitent connaître le peuple fascinant des abeilles.

En 2011, dans le cadre de l'initiative conjointe de la Commission Européenne et des Nations Unie pour la Migration et le Développement, et en partenariat avec l'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (APAM) et l'association pour le développement et la promotion de l'artisanat local (ADPAL), cinq (05) apiculteurs et trois (03) responsables d'associations ont bénéficié d'un stage de sept (07) jours dans des fermes apicoles de renommée en France, notamment La mièllerie Durner de Dinsheim, La Ferme pédagogique de l'ENTZENBACH, le rucher-école de l'Enchenberger et la Ferme apicole du Neuhof (périphérie de Strasbourg).

L'objectif de cette initiative est d'attirer l'intention de l'importance de diversifier la production apicole, en valorisant d'autres activités complémentaires telles que la culture des arbres fruitiers.

Par ailleurs, la visite des fermes pédagogiques a montré toute l'importance de l'organisation de la production, de la plante dans la terre et l'abeille dans sa ruche jusque la petite boutique finale.

Si en Europe, il suffit de se connecter à internet pour créer notre propre réseau, en Kabylie, nous pouvons imaginer que ce soit l'association qui valorise l'apiculture et les autres activités. Cela dessine alors des perspectives de développement, dans le cadre du tourisme solidaire et durable en créant notamment une ferme pédagogique.

Beaucoup d'idées ont ainsi commencé à germer chez les paysans pour mettre en place en Kabylie une activité polyvalente et conviviale autour de l'apiculture.

## 2-2-3-L'association Touiza

L'association Touiza, qui veut dire entraide, est une association qui œuvre pour la solidarité des individus d'une même communauté. Elle a été crée en 1989 en s'inspirant d'une culture ancestrale basée sur l'entraide et la solidarité. L'association compte aujourd'hui une

[1] Les milieux mellifères.

dizaine de postes permanant, 20 experts dans différents domaines, et plus de 6000 adhérents de tous le territoire national.

Aujourd'hui, l'association a une ampleur internationale, elle compte Touiza Solidarité (France), Touiza Solidaridad (Espagne), et elle a développé 26 partenariats avec des organismes publics et privés étrangers.

## A- Objectifs de la Touiza

Comme son nom l'indique, l'association à pour objectif de combattre la pauvreté dans le pays et dans le monde, par la promotion d'actions d'entraides «Touiza» entre les différents individus, en implantant chez les jeunes un système de valeur et d'initiative encouragé notamment par l'éducation et la formation.

L'aspect socioéconomique étant au cœur de ses préoccupations, l'association élabore des projets socioéconomiques sensés réduire les disparités régionales et ainsi créer de la richesse dans les milieux les plus démunis.

## B- Organisation de l'association

L'association Touiza, présidée par Annie Takarli, est organisée en trois structures : Une structure d'appui technique et financier, qui est la « Touiza développement », et une structure d'animation Touiza Animation Jeunesse, et une structure de formation, qui est Touiza formations et études.

Touiza développement est chargée d'aider et d'accompagner les jeunes promoteurs à la création d'emploi notamment dans les branches utilisant les savoirs faire locaux. Dans ce sens, l'association développe le concept de microcrédit destiné aux individus qui ont des qualifications professionnelles et qui manquent de financement.

Le moyen financier n'étant pas le seul handicape à la création d'activité, Touiza propose, par le biais de Touiza formations et études, la formation, l'orientation, l'accompagnement, le conseil et le suivi constituent les étapes de la création de l'entreprise.

La structure d'animation « Touiza Animation Jeunesse », quant à elle, elle se charge d'assurer des activités d'animation dans les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraites, …etc, dans le but de sensibiliser la population sur la nécessité de porter secours aux personnes démunies.

## C- La place accordée au microcrédit par la Touiza

L'article 81 de la loi de finance de 2006, qui donne la possibilité au secteur privé de créer des associations et des mutuels pouvant accorder des crédits aux adhérents de ces dernières, a permis à l'association Touiza d'introduire le concept de microcrédit, qui selon la Banque Mondiale, désigne les prêts de faible valeur pour aider les gens pauvres qui veulent démarrer une petite entreprise ou lui faire prendre de l'expansion, mais incapable d'obtenir un prêt auprès d'une banque parce qu'ils sont considérés comme non solvables. (Journal officiel, 2005)

Selon Jean-Michel SERVET, « le microcrédit est caractérisée par le faible montant des opérations, la proximité non seulement spatiale, mais aussi mentale et sociale entre l'organisation et sa population cible, et la pauvreté supposée des clients ou l'exclusion qu'ils ou ils subissent »[2]

A travers cette démarche, l'association Touiza compte relancer le développement local par des microprojets, dans les activités de l'agriculture, de l'artisanat, et la protection sociale.

## D- La procédure de prise de décision de l'octroi du microcrédit

Une foi les conditions requises pour l'octroi du crédit sont réunies, c'est-à-dire, être âgés entre 18 et 35 ans, sans emploi, avoir une qualification professionnelle, être cautionner par une personne physique qui s'engage à rembourser le crédit en cas de défaillance, avoir l'apport personnel que nécessite le crédit, et avoir un projet viable, ainsi que la demande d'aide qui sera étudiée et analysée par des spécialistes de l'association.

L'expérience acquise durant ces années par l'association Touiza lui a permis d'élaborer un organe compétent en matière d'octroi de crédits.

Pour accorder un prêt, dix étapes sont nécessaires, et se présentent comme suit :

**Figure n° 6 : Les étapes de prise de décision de l'octroi du microcrédit**

Etape n° 1 : Réception du candidat

Etape n° 2 : Le pré-accueil

Etape n° 3 : Accueil

Etape n° 4 : Etude des motivations et du profil du créateur

Etape n° 5 : Etude du marché

[2] Jean-Michel Servet est professeur à l'Institut Universitaire d'Études du Développement (IUED) à Genève, directeur de recherche associé à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et à l'Institut Français de Pondichéry (IFP)

Etape n° 6 : Calcul du chiffre d'affaires

Etape n° 7 : Etude financière

Etape n° 8 : Etude juridique

Etape n° 9 : Préparation des dossiers

Etape n° 10: Réunion du conseil d'orientation

Etape n° 11 : Déblocage de prêt

Etape n° 12 : Signature des contrats (Karima BOUDEDJA, 2007).

Malgré les efforts et la compétence dont disposent les agents de la Touisa, ces étapes peuvent prendre des semaines voir des mois pour être concrétisées.

## E- Financement des microcrédits

Les subventions de l'Etat pour l'octroi des microcrédits sont quasiment absentes, ce qui a contraint l'association à s'adresser à des associations et organismes étranger pour financer ces projets. Plusieurs bailleurs de fonds ont accordé des aides à la Touisa pour lui permettre de bien mener ses projets porteurs de développement.

Ces organismes sont l'Ambassade du Canada, la Fondation espagnole CUME, Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement), le Ministère de la solidarité nationale, L'AGFUND : Arab Gulf Fondation, l'ISED (Institute for social and economic development Etats-Unis), le Centre de communication, investigation et documentation «Europe-Amérique » latine (CIDEAL).

Le montant de ces crédits varie selon le projet à réaliser, mais la moyenne en Algérie est de 1000 € par personne, avec un apport personnel de 30%.

## F- La Touiza et l'apiculture à Tizi-Ouzou

Dans le milieu rural, la majorité des crédits sont dans les activités d'élevage, notamment l'apiculture. Durant la période 1996-2005, l'association a accordé 273 crédits dont 166 sont dans l'activité apicole, (Karima BOUDEDJA, 2007) ce qui donne un pourcentage de 60,80%. Ce chiffre s'explique notamment par le programme du PNUD allant de 1997 à 2002 qui consistent à développer l'élevage apicole, ovin et caprin dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Dans le projet de la fondation espagnole Cume, les apiculteurs locaux ont bénéficiés de 3 ateliers et 2 stages pratiques de formation sur les techniques d'apiculture.

Avec la création de la pépinière[3] de Boghni, par la Touisa, qui emploie quatre personnes (le directeur de la pépinière (un bénévole), un agent administratif (payé par la commune) et deux permanents de l'association (le chef de projet et une secrétaire), celle-ci compte une moyenne de 13 bénéficiaires par ans, répartit aux alentours de cette dernière, la carte suivante nous montre les localisations des interventions de Touisa, dans l'activité apicole, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

**Figure n° 08 : Les localisations des interventions de Touiza, dans l'activité apicole, dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

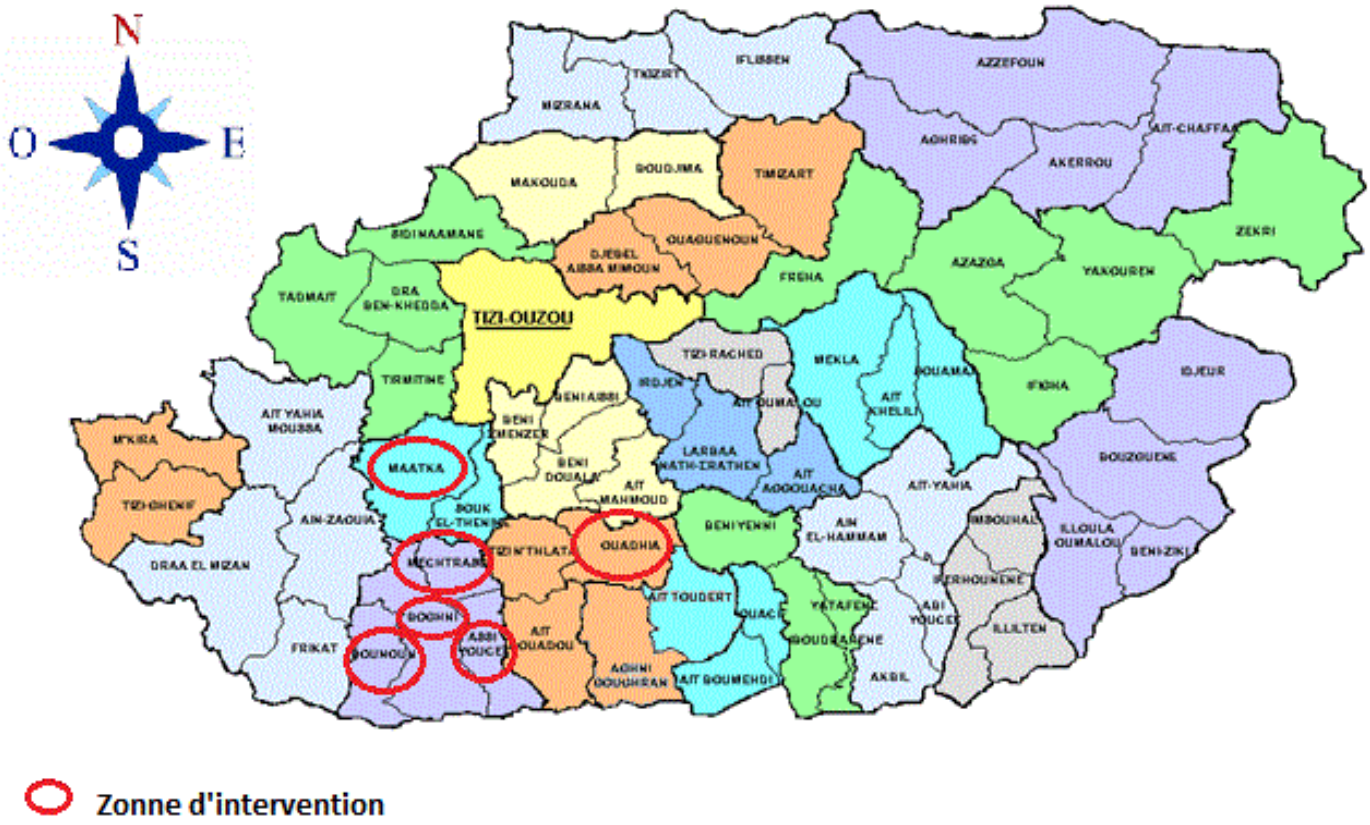


**Source : Carte donnée par la DSA, modifiée par nous même.**

L'analyse de l'évolution des productions apicoles, dans la daïra de Boghni et les collectivités limitrophes nous montre que depuis l'ouverture de cette pépinière, la quantité de miel produite est passée de 500 kg en 2000 à 1254 kg en 2004, et de production de 100 essaims en 2000 avec1480 ruches (DSA, 2000), à 1022 essaims en 2004 avec 2550 ruches (DSA, 2004).

[3] Une pépinière est un champ ou une parcelle de terre réservée à la multiplication des plantes mais aussi des animaux jusqu'à ce qu'elles atteignent le stade où elles peuvent être transplantées ou commercialisées.

En 2014 la production du miel est de 4256 Kg (DSA, 2014, p8), ce qui s'explique par l'apport des aides accordés aux apiculteurs de cette région en matière des crédits accordés, et en matière de formation et de suivie permanant, des représentants de l'association Touiza.

Plusieurs projets sont dans le viseur de l'association pour la promotion du développent territorial, notamment le lancement du projet CODESOL dans le but de valoriser les savoir-faire artisanaux dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avec le soutien de l'APC de Tizi-Ouzou, et la chambre de l'artisanat et des métiers de Tizi-Ouzou.

Pour conclure, nous estimons que malgré les efforts colossaux fournis par les associations dans la promotion de l'activité apicole, elles restent insuffisantes, et très dispersées, ne touchent que des zones géographiques très restreintes. Cependant, le manque de moyens, n'a nullement affaibli la volonté de ces associations à valoriser, au mesure du possible, cette activité, allant jusqu'à assurer elles mêmes les formations, en organisant des stages et des conférences, sensibilisant ainsi la population sur la valorisation de l'activité apicole.

Cependant la coopérative, reste le point faible de la filière à cause notamment de sa diminution des achats du miel et des produits de la ruche, et sa non participation à la promotion de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

## Section 3 : Le rôle des pouvoirs publics pour l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Le Plan National du Développement Agricole PNDA est mis en place pour encourager la production nationale dans le but d'arriver à l'autosuffisance alimentaire qui constitue un défie majeur pour la nation.

### 3-1- L'impact du PNDA sur le développement apicole dans la Wilaya

Avec le PNDA, l'effectif est passé de 55 000 ruches en 2000 à 101 780 ruches en 2014, soit une augmentation de presque 100%. Sans oublier les 21 pépinières apicoles, 3 menuiseries apicoles et 1189 lots de matériel apicole d'un montant de 395 851 249,86 DA financé par le Fond National De l'Investissement Agricole FNDIA.

### 3-2- Le programme quinquennal 2009/2014

Ce programme est mis en place pour répondre aux objectifs fixés par le MADR et les Wilayas, qui prévoyaient l'augmentation régulière de la production apicole, accompagnée par

la création d'emploi dans les régions à potentialités mellifères favorables. Les objectifs annuels sont élaborés à partir des résultats de l'année précédente, en prenant compte l'apport des différents dispositifs d'aide financière (FNDIA, RFIG, PPDRI, ANSEJ, ANGEM), ainsi que de la présence de centres de formations et du suivie médicale.

## 3-3- Le volume prévisionnel affecte aux productions apicoles dans le programme quinquennal

Les pouvoirs publics ont émis des prévisions concernant la production apicole, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui devront résulter des différents aides de l'Etat. Le tableau suivant retrace ces prévisions de 2009 à 2014.

**Tableau n° 4 : Le volume prévisionnel affecte aux productions apicoles dans le programme quinquennal**

| Production | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Miel en (Qx)** | 1520 | 1730 | 1950 | 2220 | 2500 | 2720 |
| **Essaims(U)** | 40000 | 45000 | 45000 | 50000 | 55000 | 60000 |

**Source : la D.S.A de la wilaya Tizi-Ouzou**

Depuis 2009 les prévisions ne cessent de croitre malgré les pertes enregistrées dans certains périodes, passant de 1520 Qx de miel et 40000 essaims en 2009 à 2720 Qx de miel et 60000 essaims en 2014.

## 3-4- Les objectifs et les réalisations des programmes 2009/2014

Le tableau qui vient, représente les réalisations du programme quinquennal 2009/2014, dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

**Tableau n° 5 : Les objectifs et les réalisations des programmes 2009/2014**

| Production | Années | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **Miel (Qx)** | **Objectifs** | 1 520 | 1 730 | 1 950 | 2 220 | 2 500 | 2 720 |
| | **Réalisations** | 2 478 | 3 164 | 1359 | 1148 | 2 995 | 1602 |
| **Essaims** | **Objectifs** | 40 000 | 45 000 | 45 000 | 50 000 | 55 000 | 60 000 |
| | **Réalisations** | 42 100 | 58 900 | 45000 | 51900 | 43652 | 47100 |

**Source : la D.S.A de la wilaya Tizi-Ouzou**

L'analyse du tableau n° 5, montre qu'a partir de 2009, les réalisations concordent avec les prévisions, et même les dépassants dans certaines périodes, l'atteinte de ces objectifs dans la wilaya de Tizi-Ouzou a ouvert le chemin à d'autre régions pour s'intéresser à l'apiculture, à l'exemple d'Ain-Defla, Bejaia, Bouira, Boumerdes, Chlef, Djelfa, Jijel, Sétif, Skikda, Souk-Ahras, Tébessa, Tissemsilt, et Mila.

Il est à signaler qu'en l'absence de statistiques fiables, il est difficile de porter un jugement saint à la filière, en va se contenter d'une moyenne de 8 Kg de miel récoltée par ruche et 1,2 essaim par ruche essaimée, un chiffre qui est assez proche de la production moyenne nationale.

Au final, nous pouvons conclure que le rôle des pouvoirs publics de la wilaya de Tizi-Ouzou se limite à l'acquisition des ruches et du matériel. Avec la faible participation de l'Etat en terme de sensibilisation et de formation d'une part, et à sa non valorisation de l'activité apicole par un contrôle de qualité et une labellisation, les apiculteurs sont confrontés au problème d'écoulement des produits, causé, dans un premier temps par leurs qualité moyenne résultante d'une mauvaise formation des exploitants, et deuxièmement par l'absence de traçabilité de ces produits, rendant leurs exportations impossibles.

Pour y remédier, il est indispensable que les élus locaux soient formés et informé sur la spécification territoriale, et doivent être en mesure de comprendre et d'appliquer sur le terrain les exigences de la population, et d'assembler les acteurs territoriaux dans des projets de développement territoriaux en commun.

## Conclusion

A la lumière de ce qui a été dit, nous pouvons dire que malgré les efforts émis par les différents acteurs, nous n'observons pas une stratégie claire pour la promotion et la valorisation de l'apiculture, caractérisée par des associations très dispersées, et n'agissant que sur des territoires restreins, dû généralement au manque de moyens, une coopérative qui se désintéresse de l'apiculture en faveur d'autres créneaux jugés plus rentables, et au final l'Etat, dont le rôle se limite à l'acquisition des ruches et du matériel apicole.

Cette opacité résulte du manque de coordination entres les acteurs, dont les actions ne sont pas synchronisés dans une logique global du développement territoriale.

En effet, le gouvernement, en étant l'acteur principal du développement, ne doit pas se contenter d'aider à l'acquisition de ruches, il doit mener des actions ciblées adéquates aux

spécificités territoriales, et élaborer une stratégie qui soutiendra et intégrera les actions de tous les acteurs locaux afin de maximiser leur efficacité.

# Chapitre V : L’analyse des résultats de l’enquête de terrain relative aux apiculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou

## Introduction

Dans le but d'étudier le rôle des acteurs de la filière apicole dans la valorisation de la ressource territoriale, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, notre enquête s'est établie sur les différents acteurs qui composent cette filière, à savoir, la coopérative des petits élevages spécialisée dans l'apiculture, les associations, les pouvoirs publics et les consommateurs des produits de la ruche, que nous avons vue dans le chapitre précédent.

En ce qui concerne les apiculteurs, qui sont la base de cette activité, nous leurs consacrerons ce présent chapitre afin de mieux les cerner et de les comprendre.

## Section 1 : Le déroulement de l'enquête

Pour les apiculteurs, notre échantillonnage s'est fait par rapport aux 18 subdivisions agricoles de la wilaya, qui sont implantées dans des zones qui ont les mêmes caractéristiques. Notre échantillon est constitué de 76 apiculteurs, pris dans 33 communes, d'une façon aléatoire. L'enquête à été menée du 02/05/2015 au 05/09/2015 auprès des apiculteurs, à travers le recueillement d'informations par le déplacement aux différentes exploitations enquêtés.

### 1-1- Les contraintes rencontrées au cours de l'enquête

Au court de cette enquête, nous étions confrontés à diverses contraintes :

#### 1-1-1- Contrainte temps

La période de réalisation de notre enquête, correspondait à la période de fin de récolte des produits de la ruche, rendant la quête aux apiculteurs difficile.

#### 1-1-2- Contraintes administratives

Pour accéder à l'information, les rares administrations qui acceptent de nous les communiquer, nous exigeaient des lettres d'introduction venant de l'institut formateur, nécessitant un délai minimum d'une semaine pour être prêtes.

Cependant, c'est dans sa difficulté que réside toute la richesse et tout l'intérêt de cette enquête. Elle est d'un double apport, d'une part, personnel car elle permet d'acquérir une expérience du terrain et de s'acquérir des ses réalités ; d'autre part, académique car elle permet d'ouvrir d'autres perspectives de recherche.

## 1-2- Présentation du questionnaire

Pour bien mener notre enquête auprès des apiculteurs, nous avons utilisé un questionnaire, qui comporte des questions claires, formés avec soin et exprimées avec un langage simple, afin d'obtenir le maximum d'information sur le sujet de recherche.

Notre questionnaire est composé de quatre rubriques essentielles, la première concerne l'identification de l'exploitant, relevant de sa localisation, son sexe, et son niveau d'instruction. La deuxième, quant à elle, s'intéresse à l'identification des exploitations, notamment leurs types, leurs origines et leurs évolutions.

La troisième rubrique analyse la main d'œuvre utilisée dans l'activité apicole, en s'intéressant à son origine, et sa qualification. La dernière s'intéresse aux différentes techniques utilisées dans les exploitations apicoles.

## 1-3- Les moyens utilisés dans l'analyse des données

L'analyse des donnés s'est faite par l'Excel 2007, puis par XLSTAT 2010, par l'analyse des composantes principales en déterminants les groupes typologiques homogènes qui présentent les mêmes caractéristiques.

Cette analyse permet de gagner du temps et de mieux comprendre les données récoltées dans l'enquête, qui sans cette analyse seraient d'une grande quantité et encombrantes ce qui rendra leurs traitement difficile et complexe.

## 1-4- Les différentes exploitations identifiées

Les résultats de notre enquête de terrain nous a permis d'assembler en quatre (04) groupes d'exploitations présentant les mêmes caractéristiques.

**G1 : Les petites exploitations** : Ce groupe est constitué de 15 apiculteurs, qui ont un nombre de ruches inferieur à 20. Ils représentent 20% des exploitations enquêtées, avec une moyenne de 13 ruches/exploitants, d'une productivité de 2,5 Kg/ruche, et un écart type est de 3,74[1].

**G2 : Les exploitations moyennes :** Ce groupe regroupe 26 apiculteurs qui ont un nombre de ruches qui varie de 20 à 40, ils représentent 34,24% de l'effectif enquêté, avec une moyenne de 30 ruches/exploitants, d'une productivité de 3,5 Kg/ruche, et un écart type est de 5,81.

[1] L'écart type, est une notion mathématique, c'est une mesure de la dispersion des variable autour de leur moyenne, plus qu'il est petit, ça signifie que les variables sont proches de la moyenne, et vis versa.

**G3 : Les exploitations intermédiaires :** Ce groupe est composé de 27 apiculteurs, ils ont un nombre de ruche qui est situé entre 40 et 80, ils représentent 35,51 % de l'effectif enquêté, avec une moyenne de 60 ruches/exploitants, et d'une productivité de 8 Kg/ruche, et un écart type est de 10,77.

**G4 : Les Grandes exploitations :** C'est les exploitations qui ont un nombre de ruches supérieur à 80. Dans notre enquête on compte 8 exploitations, qui représentent 10,52% de la totalité de l'effectif enquêtés, avec une moyenne de 146 ruches/exploitants, et d'une productivité de 12 Kg/ruche, et un écart type est de 91,24.

## 1-5- Présentation des résultats de l'enquête réalisée auprès des apiculteurs

Cette analyse est basée sur les résultats obtenus à travers l'enquête que nous avons menée auprès des apiculteurs, elle est scindée en quatre rubriques.

### 1-5-1 Description des exploitants

**A-Le sexe des exploitants**

Sur les 76 apiculteurs questionnés, seulement 9% sont des femmes, c'est-à-dire, il y'a 7 femmes contre 69 homme, ce qui veut dire que l'activité apicole reste un métier d'homme, ce qui s'explique par l'éloignement des ruchers, et les efforts physiques que nécessite le déplacement des ruches. La figure n°10 montre que la présence des femmes ne concerne que les petites et moyennes exploitations, alors que les grandes exploitations sont en totalité exploitées par des hommes.

**Figure n° 9 : Le Sexe des exploitants.**

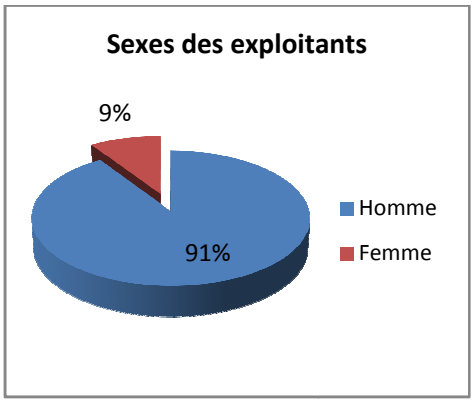


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°03.**

**Figure n° 10 : La répartition des Sexes Des exploitants dans les différentes exploitations**

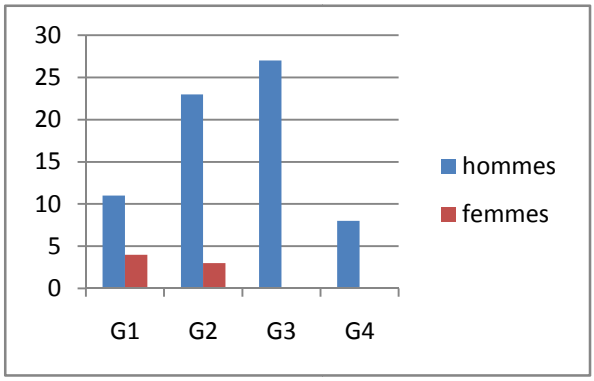


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°04.**

**B-Niveau d'instruction**

Sur les 76 apiculteurs, 19 ont un niveau primaire (25%), 29 ont un niveau moyen (38%), 18 ont un niveau secondaire (24%) et 10 ont un niveau universitaire (13%). L'absence des analphabètes explique l'intérêt que portent des personnes instruites à la filière apicole.

La figure n° 12 explique que les petites exploitations sont gérées par des apiculteurs qui ont un niveau primaire. Alors que les grandes exploitations sont majoritairement gérées par des apiculteurs qui ont un niveau d'instruction lycien ou universitaire, ce qui s'explique par leurs capacité à s'informer et à utiliser les nouvelles technologies dans ce domaine.

**Figure n° 11: le niveau d'instruction des exploitants**

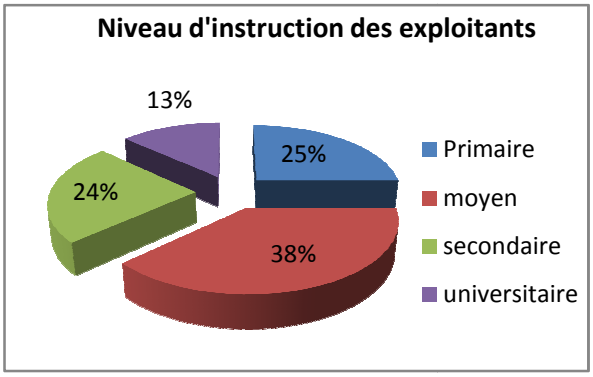


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°05**

**Figure n° 12 : Le niveau d'instruction des exploitants par groupes d'exploitations.**

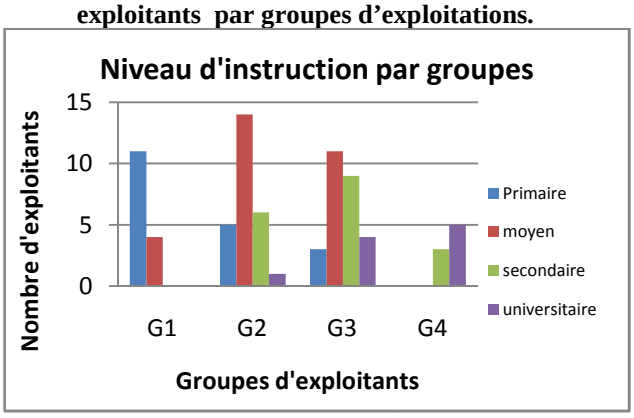


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n° 06**

## C-La nature d'activité

Pour 54 des apiculteurs interrogés (71%), l'activité apicole est secondaire, alors que 22 (29%) affirment que l'apiculture est leurs activités principale.

La figure n° 14 montre que pour les exploitants du G4, l'apiculture est leur activité principale, alors que dans les petites exploitations elle est secondaire ce qui s'explique par la rentabilité de cette activité qui diminue avec la diminution du nombre de ruche.

**Figure n° 13 : La nature de l'activité apicole**

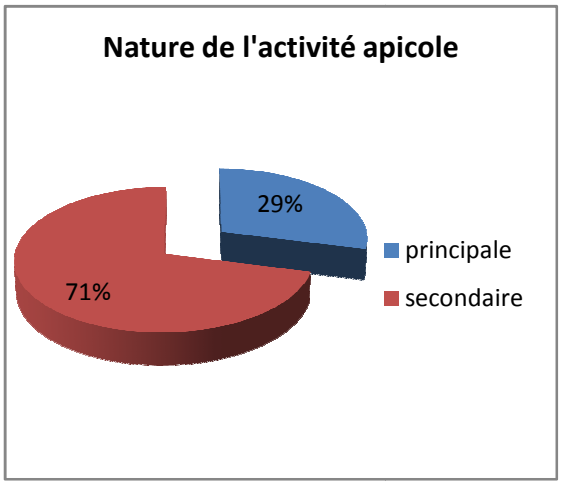


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°07**

**Figure n° 14 : La nature de l'activité des exploitants par groupes d'exploitations.**

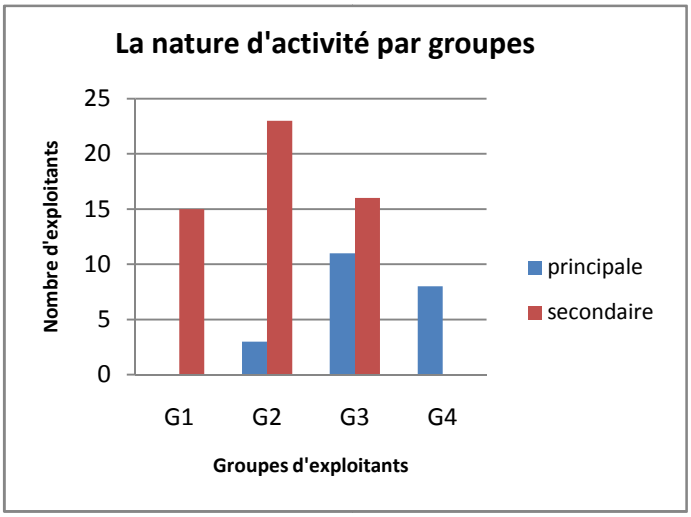


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°08**

## D-La formation en apiculture

41% des apiculteurs interrogés sont formés en apiculture, contre 59% qui n'ont pas eu de formation, La figure n° 16 nous montre que la majorité des apiculteurs du G1 et G2 n'ont pas eu de formation ce qui s'explique par l'acquisition d'un savoir faire transmis de père en fils.

**Figure n° 15 : La formation en apiculture des exploitants**

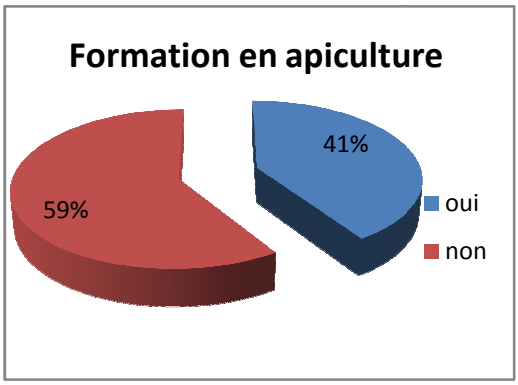


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°09**

**Figure n° 16 : La formation en apiculture des exploitants par groupes d'exploitations.**

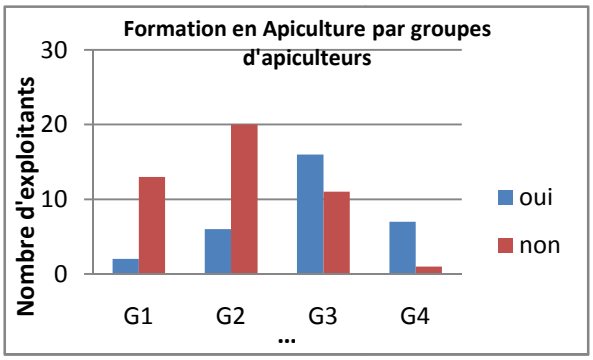


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°10**

## E-Organisme de formation

35% des apiculteurs qui ont eu des formations affirment qu'ils l'ont fait dans un centre de formation, 55% dans des associations, alors que 10% affirment qu'ils ont fait leurs formations chez un apiculteur. Ces résultats expliquent l'importance des associations et des centres professionnels dans l'enseignement de cette activité.

**Figure n° 17 : Les organismes de formations des exploitants**

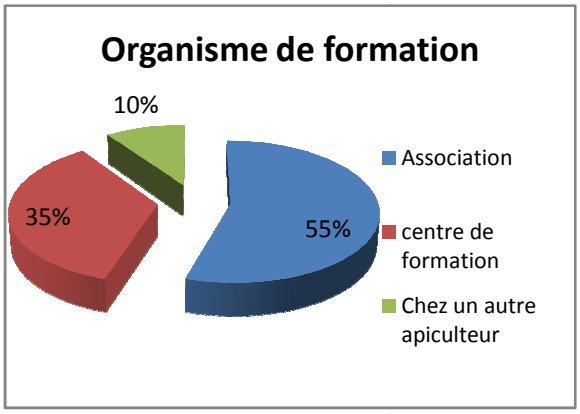


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°11**

**Figure n° 18 : Les organismes de formations des exploitants par groupes d'exploitations**

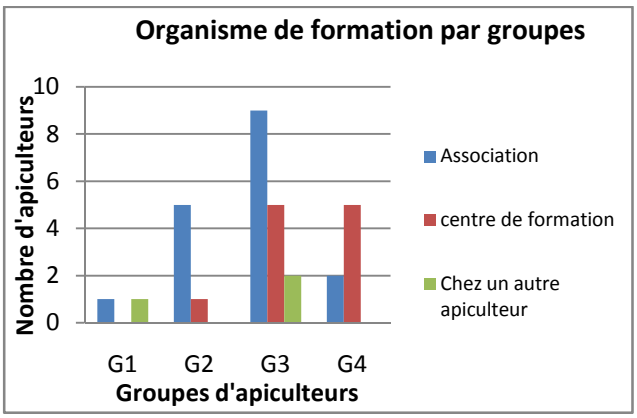


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°12**

### F-La durée de la formation

Le tableau n° 06 montre que tous les apiculteurs qui ont fait une formation ou un stage en apiculture trouvent sa durée insuffisante, ce qui s'explique par la durée des formations et stages qui n'excédent pas les 10 jours.

**Tableau n° 6 : L'analyse de la durée de formation par les différents groupes typologiques des apiculteurs.**

| Durée de la formation | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Suffisante | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Insuffisante | 2 | 6 | 16 | 7 | 31 | 100,00 |
| Total | 2 | 6 | 16 | 7 | 31 | 100,00 |

### G-Adhésion à un organisme

De la figure n° 19 nous constatons que 31% des apiculteurs sont adhérés à des associations, 24% à la coopérative, et 7% sont adhérés aux deux organismes. Alors que 38% affirment qu'ils ne sont pas adhérés à aucun organisme.

La figure n° 20 montre que les apiculteurs qui ont des grandes exploitations sont adhérés à des organismes pour écouler leurs marchandises, alors que la majorité des apiculteurs du G1 ne sont pas adhérés à aucun organisme, ce qui explique qu'ils utilisent la vente direct.

**Figure n° 19: L'adhésion à un organisme des exploitants**

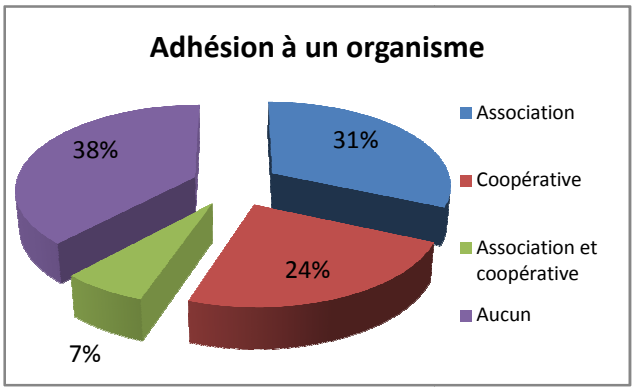


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°13**

**Figure n° 20 : L'adhésion à un organisme des exploitants par groupes d'exploitations**

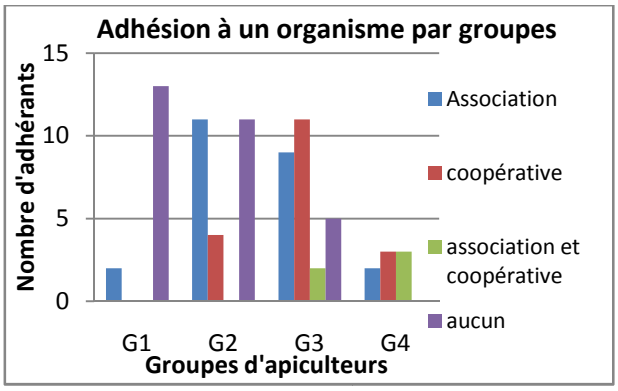


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°14**

## 1-5-2- Identification de l'exploitation

### A-Origine des ruches

De la figure n°21, nous constatons que l'origine de 51% des ruches des apiculteurs questionnés est l'achat, ce qui s'explique par l'investissement de leurs propres moyens. Alors que 17% des ruches sont originaires des différents programmes de développement, notamment ces dernières années. Alors que 8% proviennent de l'héritage.

Nous remarquons tout de même que pour 19 apiculteurs, l'origine des ruches est varié, 11% ont pour origine l'héritage et les programmes de développements, et 9% c'est l'héritage et l'achat, cette extension résulte de la reprise des petites générations plus formées, de l'activité familiale.

**Figure n° 21 : L'origine des ruches des exploitants**

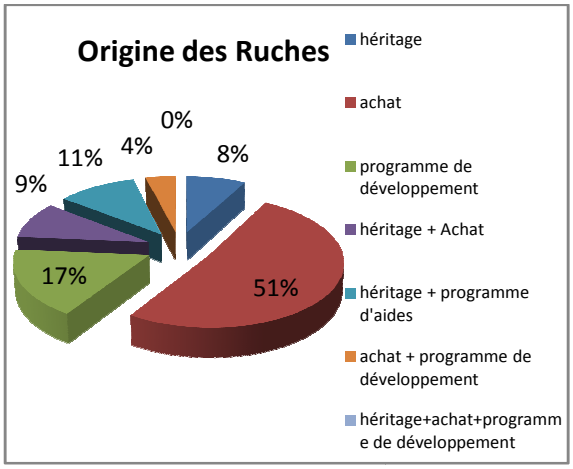


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°15**

**Figure n° 22 : L'origine des ruches des exploitants par groupes d'exploitations**

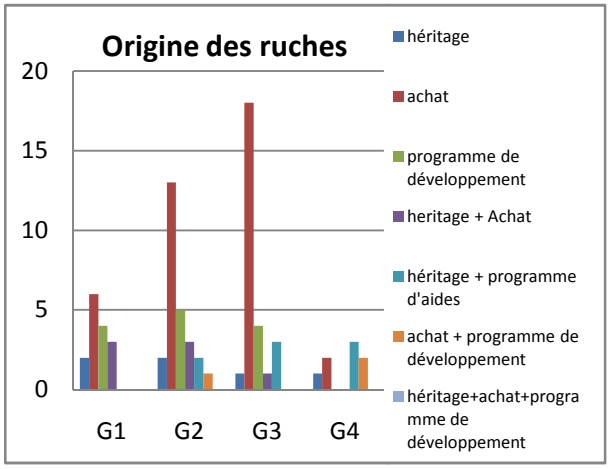


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°16**

### B-Types de programmes d'aides

Pour les 24 apiculteurs qui ont bénéficié des programmes d'aides, 50% sont financés par le dispositif CNAC, notamment dans les petites et moyennes exploitations, (figure n° 24) ce taux s'explique par les faibles exigences de ce dispositif qui a pour but l'aide aux chômeurs, alors que le dispositif ANSEJ exige la création de 3 postes permanents dans le projet voulu, d'où le taux de 29% qui est majoritairement dans les grandes exploitations, qui peuvent créer des postes d'empois. Les 21% des restants sont accordés par la direction des services agricoles.

**Figure n° 23 : Le financement par les programmes Développements des exploitations**

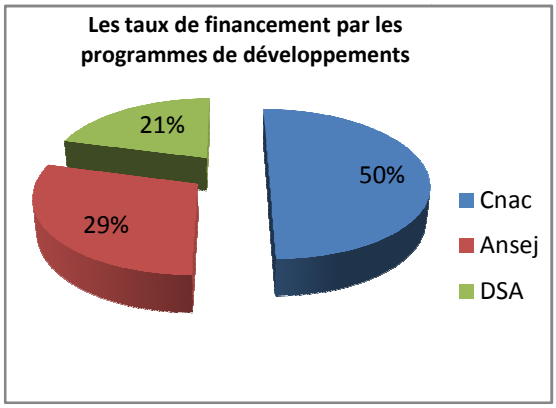


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°17**

**Figure n° 24 : Le financement par les programmes de de développements par groupes d'exploitations**

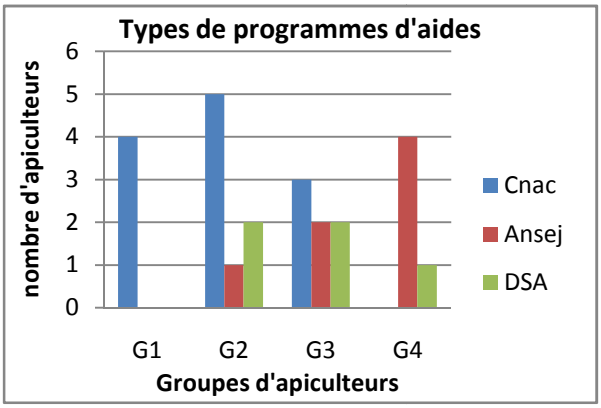


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°18**

## C-Le terrain d'installation des ruches

La figure n° 25 montre que 63% des apiculteurs placent leurs ruches dans leurs propres terrain ou dans les terrains familiaux, et ce dans les G1, G2 et G3, ce qui s'explique par le nombre de ruches dont ils disposent. Alors que la majorité du G4 placent leurs ruches dans les terrains loués.

Nous avons aussi constaté que 9% des apiculteurs, en plus de leur terrain et des terrains familiaux, placent leurs ruches dans la forêt où il existe un très grand nombre de fleurs mellifères.

**Figure n° 25 : La propriété des terrains des exploitants.**

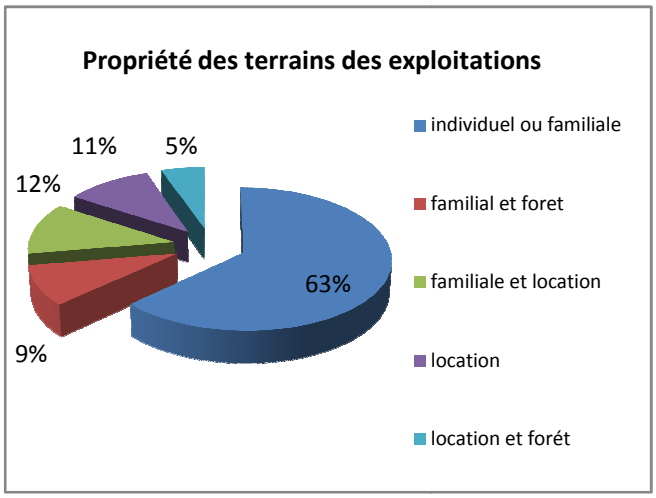


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°19**

**Figure n° 26 : La propriété des terrains des exploitants dans les différentes exploitations.**

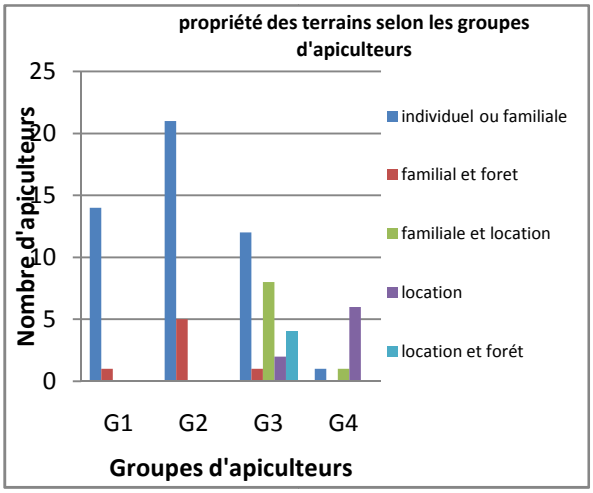


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°20**

## D-Type de ruches

Notre enquête montre que 95% des apiculteurs interrogés utilisent des ruches modernes, contre 4% qui utilisent des ruches traditionnelles. Cela s'explique par le rendement des ruches modernes, et la facilité de leur maniabilité. La faible utilisation des ruches traditionnelles les condamne à disparaitre.

**Figure n° 27: Les différents types de ruches utilisés par les apiculteurs**

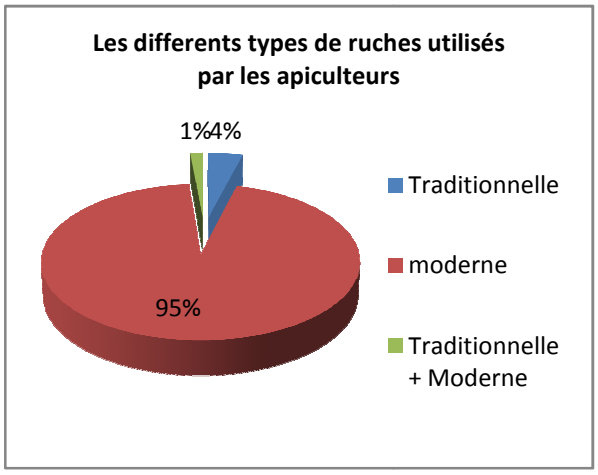


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°21**

**Figure n° 28 : Les différents types de ruches utilisés dans les différentes exploitations**

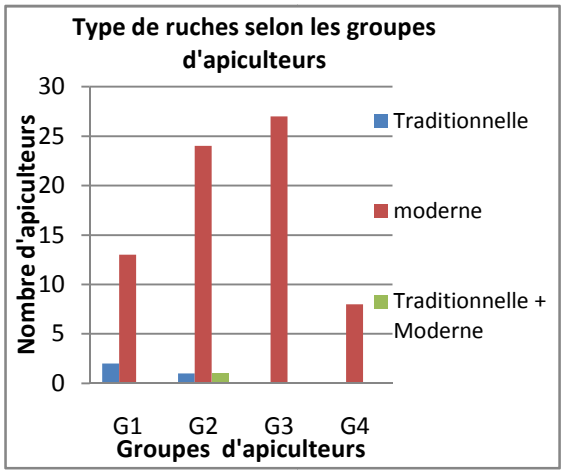


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°22**

## E-Le matériel apicole

Dans notre questionnaire, nous avons constitué deux types de matériaux, matériel de base et matériel spécialisé.

Le matériel de base est constitué de matériaux ordinaire d'utilisation fréquente, nous y trouvons : Combinaison, Gants, Enfumoir, Lève cadre, Brosse abeilles, Chalumeau, Le couteau à désoperculer.

Alors que le matériel spécialisé est composé de matériel professionnel, qui comporte, en plus du matériel de base, d'autres matériaux, à l'exemple du Certificateur solaire, Chaudière à cire, Extracteur , La grille à reine, La pince à reine, Le cadre d'élevage de reine, Le picking, La trappe à pollen, , Le maturateur, La chaudière à cire).

Dans notre échantillon, 62% des apiculteurs utilisent le matériel de base, contre 38% qui utilisent le matériel spécialisé.

La totalité du G1 utilisent le matériel de base, alors que la totalité du G4 utilisent, en plus du matériel de base, le matériel spécialisé, il y'a une corrélation positive entre le nombre de ruche et l'utilisation de matériel spécialisé.

**Figure n° 29 : Le matériel apicole utilisé par les exploitants**

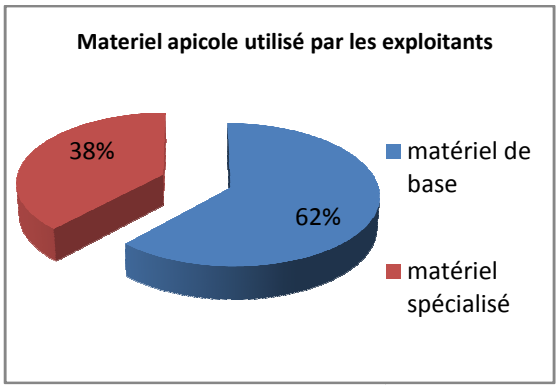


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°23**

**Figure n° 30 : Le matériel apicole utilisé par les exploitants par groupes d'exploitations**

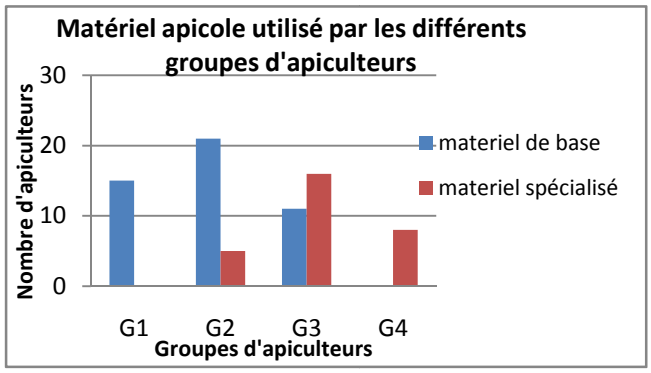


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°24**

## F-Evolution du rucher

Nous constatons que 59% des apiculteurs ont enregistré une augmentation dans leurs cheptels, ce qui s'explique par la maitrise de cette activité et la disponibilité des nouveaux moyens d'information notamment internet. Alors que 22 % ont enregistré une stabilité dans leurs cheptels, contre 19% qui ont enregistrés une diminution. Ces pertes sont liées aux climats, aux maladies, au manque de moyens et aux incendies.

**Figure n° 31 : L'évolution des ruchers des exploitants**

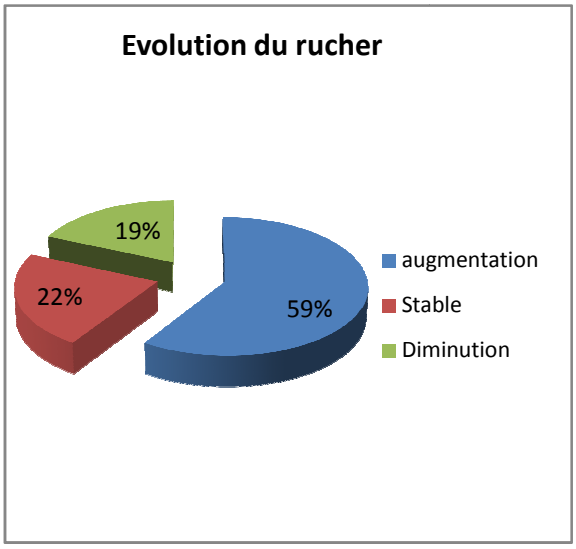


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°25**

**Figure n° 32 : L'évolution des ruchers par groupes d'exploitations**

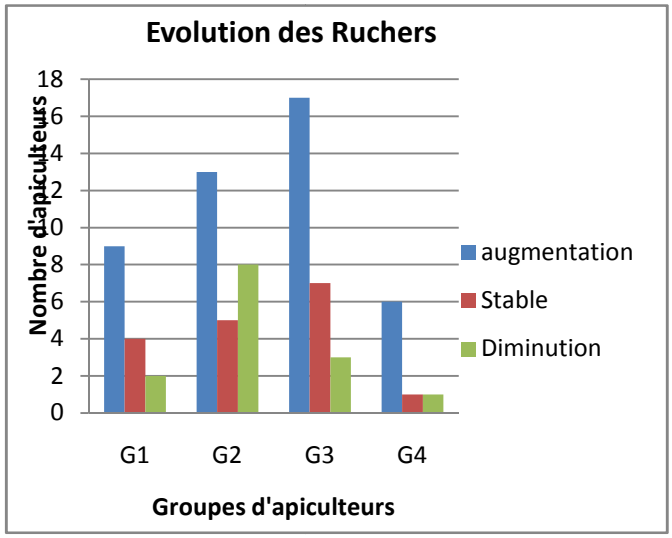


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°26**

## G-Causes de diminution

Parmi les 14 apiculteurs qui ont enregistrés des pertes, 50% sont liés au climat, notamment en hivers où les neiges et les baisses de températures causent des pertes colossales chaque année. Alors que 22% des pertes sont causées par les maladies.

Dans les petites exploitations, 14% des pertes sont causées par le manque de moyens, alors que les pertes dans les grandes exploitations (G4) sont causées par les incendies et le vol.

**Figure n° 33 : Causes de diminution des ruchers**

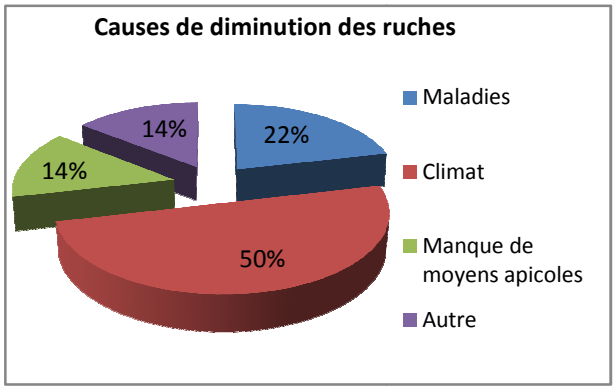


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°27**

**Figure n° 34 : Causes de diminution des ruchers dans chaque groupe d'exploitations.**

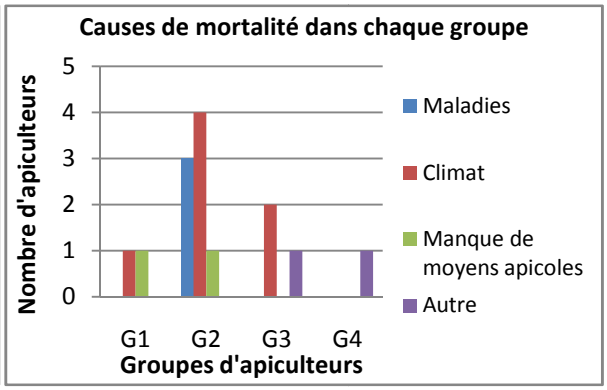


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°28**

## H-Le traitement des maladies

Pour traiter les maladies, 67% utilisent les techniques modernes (médicaments, antibiotiques,..) notamment dans les grandes exploitations. Alors que seulement 6% utilisent les techniques traditionnelles (plantes tel que l'ail pour la varoise et l'eucalyptus…) appartenant aux G1 et G2, ce qui s'explique par l'héritage du savoir faire ancestral. Nous avons trouvé tout de même 26% des apiculteurs qui utilisent les deux méthodes.

**Figure n° 35 : Les techniques de traitement des maladies par les exploitants.**

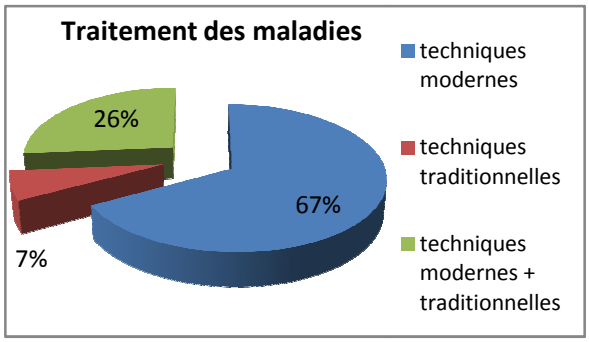


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°29**

**Figure n° 36 : Les techniques de traitement des maladies par groupes d'exploitations**

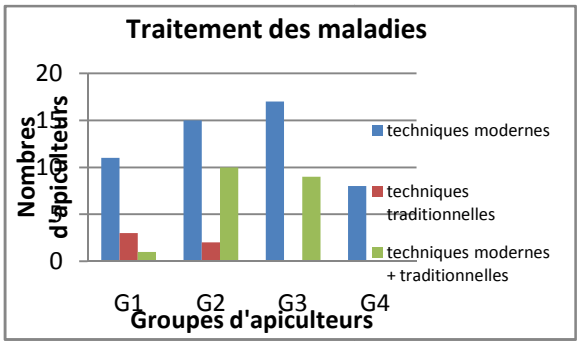


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°30**

## 1-5-3- La main d'œuvre

### A-Faire appel à une main d'œuvre étrangère

Seulement 24% des apiculteurs questionnés affirment avoir recouru à une main d'œuvre qui n'est pas du cercle familiale, notamment dans le G3 et G4, ce qui s'explique par la taille des exploitations. Alors que 76% des apiculteurs ne font pas appel à cette main d'œuvre à causes de la petite taille de leurs exploitations qui ne permet pas la rémunération de ces travailleurs, d'ailleurs dans le G1 aucun des 15 exploitants n'a fait appel à la main d'œuvre étrangère.

**Figure n° 37 : La part de la main d'œuvre étrangère dans les exploitations apicoles**

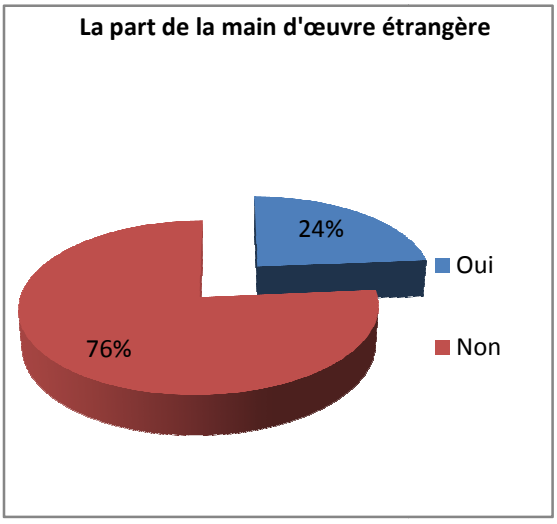


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°31**

**Figure n° 38 : La part de la main d'œuvre étrangère dans les exploitations apicoles par groupes d'exploitations**

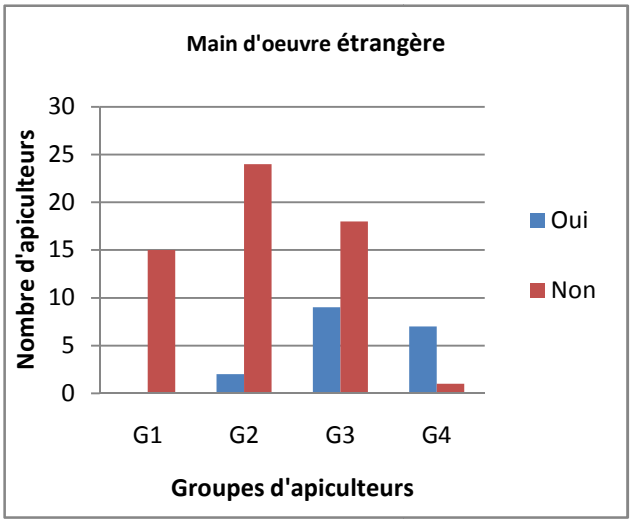


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°32**

### B-Qualification de la main d'œuvre

Parmi les 24% qui ont affirmé avoir eu recours à une main d'œuvre étrangère extérieur au cercle familial, 11% recrutent une main d'œuvre qualifiée, qui maitrise les techniques apicoles, à l'exemple de la production d'essaims. 50% recrutent une main d'œuvre non qualifié destinée aux travaux physiques (déplacement des ruches), notamment dans les G2 et G3. Alors que 39% utilisent une main d'œuvre qualifiée et non qualifié, notamment dans les grandes exploitations (G4).

**Figure n° 39 : La qualification de la main d'œuvre utilisée dans les exploitations apicoles**

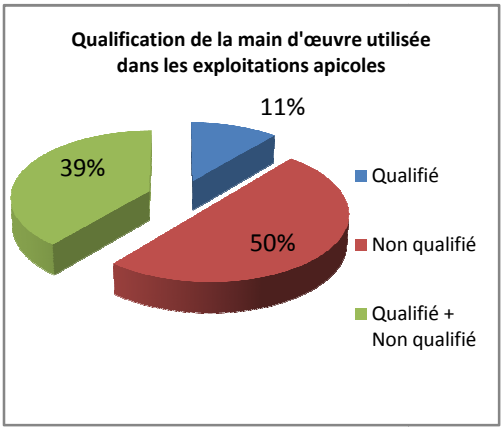


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°33**

**Figure n° 40 : La qualification de la main d'œuvre utilisée dans les exploitations apicoles par groupe d'exploitations**

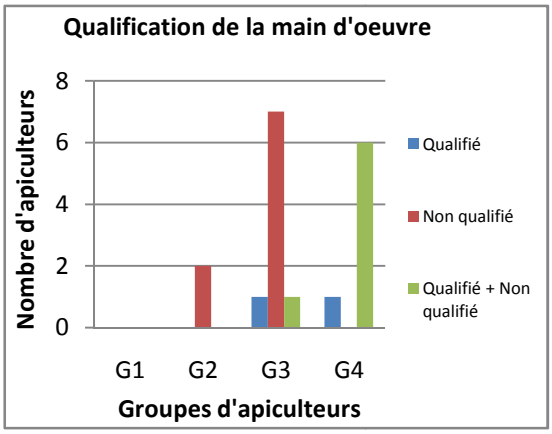


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°34**

## 1-5-4- Les techniques apicoles

### A-L'élevage des reines

L'analyse des données recueillies montre que 28% des apiculteurs questionnés pratiquent l'élevage des reines, contre 72% qui ne la pratiquent pas. La figure n° 42 montre que ce taux est de 0 dans le G1, et augmente avec l'augmentation de la taille des exploitations pour atteindre les 100% dans le G4, cela s'explique par la rentabilité de cette activité et le professionnalisme des apiculteurs de ce groupe.

**Figure n° 41 : Le taux d'élevage des reines par les apiculteurs**

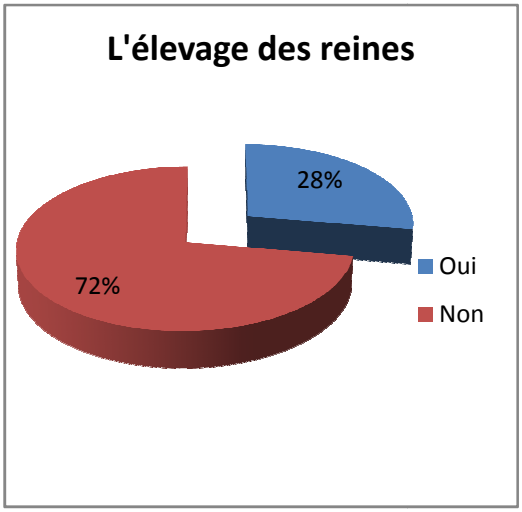


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°35**

**Figure n° 42 : Le taux d'élevage des reines par les apiculteurs dans les différents groupes d'exploitations.**

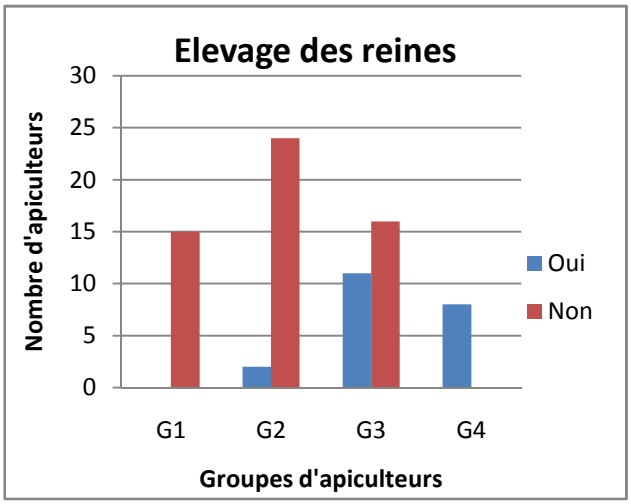


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°36**

## B-Production d'essaims

Nous constatons que 55% des apiculteurs enquêtés produisent des essaims, contre 45% qui ne les produisent pas. La figure n° 44 montre que tous les groupes d'apiculteurs pratiquent la production d'essaims, ce qui s'explique par le renouvellement de leurs ruches. Dans le G4, tous les exploitants produisent des essaims.

**Figure n° 43 : La production d'essaims par les exploitants apicoles.**

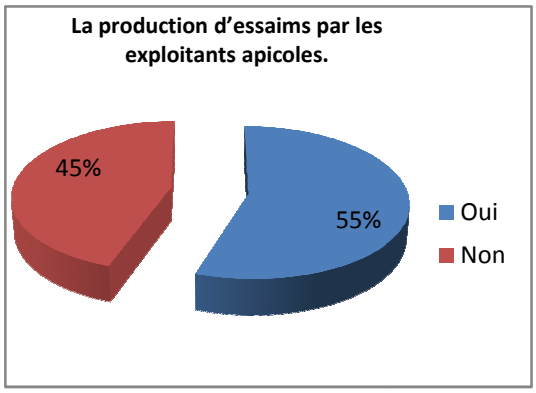


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°38**

**Figure n° 44 : La production d'essaims par groupes d'exploitations**

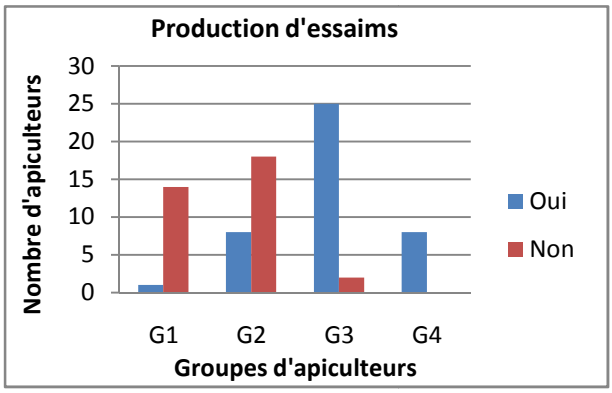


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°39**

## C-La transhumance

La transhumance est pratiquée dans tous les groupes typologiques d'apiculteurs, sauf le G1, où le nombre de ruche est minime. La raison de cette pratique est le prolongement de la durée de récolte du pollen en déplaçant les ruches dans des zones où la période de floraison est plus longue. La transhumance permet d'avoir deux récoltes par an.

**Figure n° 45 : La pratique de la transhumance par les exploitants apicoles.**

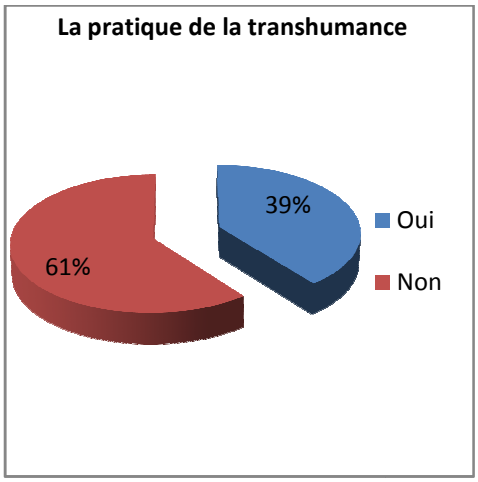


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°40**

**Figure n° 46 : La pratique de la transhumance par groupes d'exploitations**

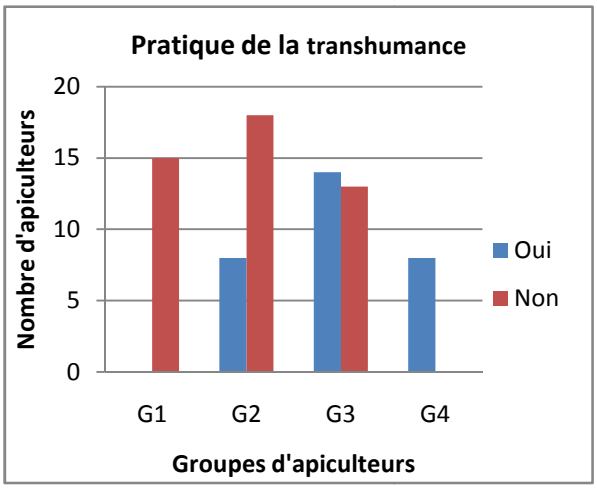


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°41**

## D-Destination de la transhumance

Parmi les apiculteurs qui transhument, 40% le font dans la wilaya, et 60% le font à l'extérieur de la wilaya, notamment au Sahara, surtout le G3 et G4.

La transhumance interne s'explique par la quête de pollen qui s'achève par endroits, alors que la transhumance externe est dans le but de récolter un miel spécifique à certaines plantes, tel que le jujubier (Sedra), trop demandé sur le marché.

La capacité de transhumer à grande distance est expliqué par les gros moyens dont disposent les professionnels de l'apiculture. Ainsi que les réseaux de connaissances qu'ils ont noué à travers des années avec les habitants du Sahara, ce qui leurs permet de bénéficier des bonnes terres riches en plantes mellifères.

**Figure n° 47 : La destination de la transhumance**

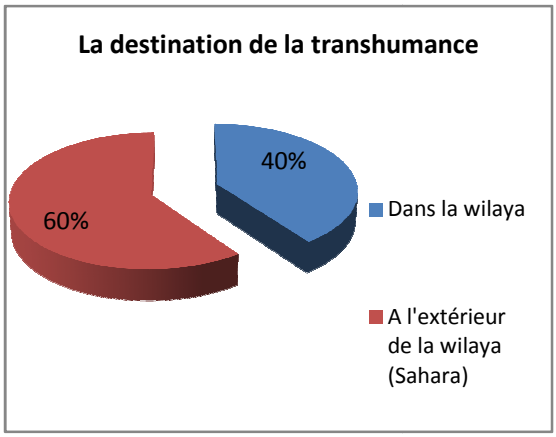


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°42**

**Figure n° 48 : La destination de la transhumance par groupes d'exploitations**

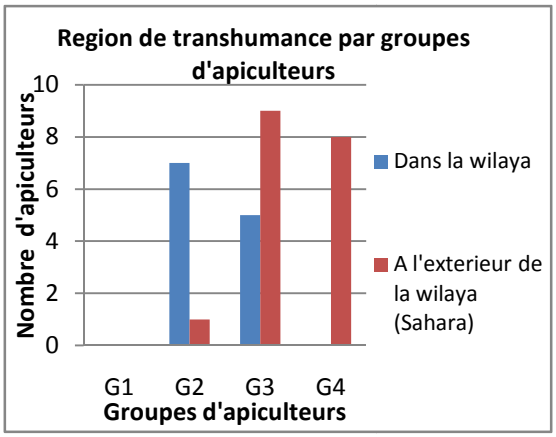


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°43**

## E-Les produits de la ruche

La figure n° 49 nous montre que le miel est le produit principal de tous les apiculteurs, alors que 22% de ces derniers produisent seulement du miel, majoritairement dans le G1, ce qui est expliqué par le manque de maitrise des techniques apicoles

Puis vient le miel et le pollen qui est produit par 34% des apiculteurs, notamment dans le G2 et G3. 18% des apiculteurs produisent en plus du miel, la gelée royale, notamment dans le G3 et G4, grâce à la bonne maitrise des techniques apicoles.

15 % produisent du pollen et de la propolis, et enfin 11% produisent du miel, pollen, propolis et gelée royale, appartenant presque tous aux G3 et G4, ce qui renvoie à la maitrise de cette activité.

La diversification des produits de la ruche offre à l'exploitant de nouvelles recettes, qui parfois dépassent celle du miel, et permettent dans les mauvaises saisons de minimiser les pertes.

**Figure n° 49 : Les taux de production des produits de la ruche par les apiculteurs**

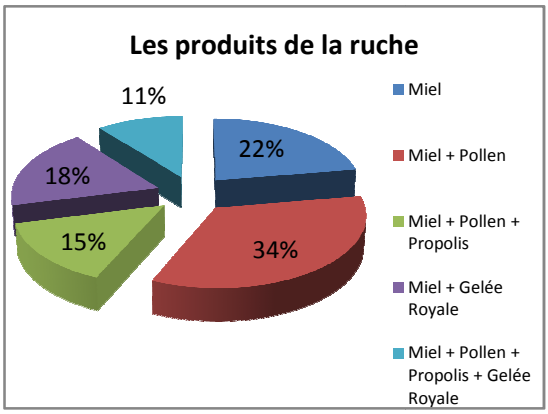


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°44**

**Figure n° 50 : Les taux de production des produits de la ruche par groupes d'exploitations**

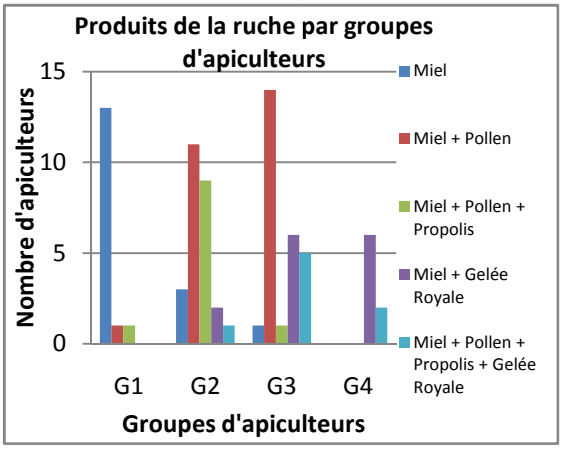


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°45**

## F-Destination des produits de la ruche

Dans la figure n° 53, 37% des apiculteurs, affirment que leurs produits sont destinés à la vente, 28% sont destinés à la vente et l'autoconsommation, 17% sont destinés à la vente, l'autoconsommation et les dons, 9% sont destinés à l'autoconsommation, notamment dans les petites exploitations.

**Figure n° 51 : La destination des produits de la ruche**

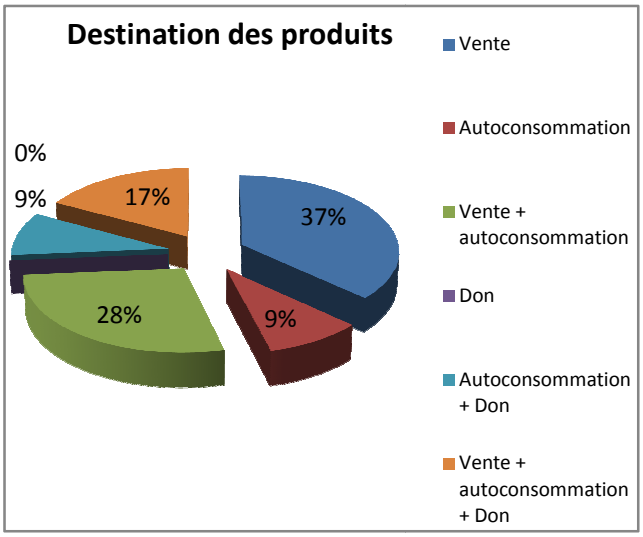


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°46**

**Figure n° 52 : La destination des produits de la ruche par groupes d'exploitations**

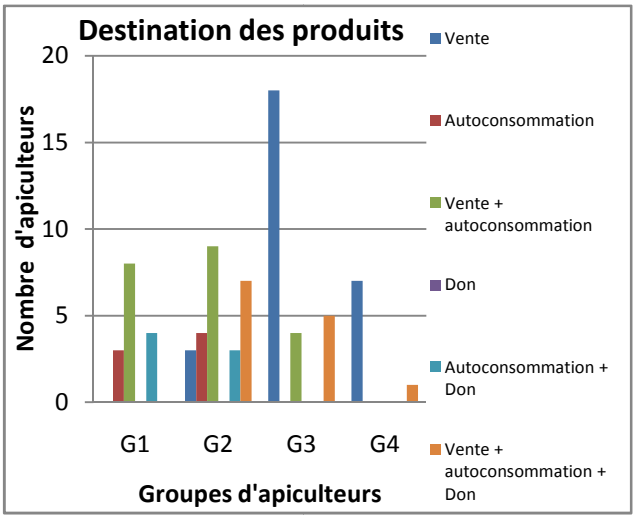


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°47**

## G-Ecoulement des produits

La figure n° 53 montre que 42% des apiculteurs vendent leurs produits en détail, notamment dans le G1 et G2, ce qui s'explique par la faible quantité de miel produite. Alors que 40% des apiculteurs vendent leurs produits en gros, notamment dans le G3 et G4. Les 18% des sans réponses sont ceux qui ne vendent pas leurs miel.

**Figure n° 53 : L'écoulement des produits de la ruche par les exploitants**

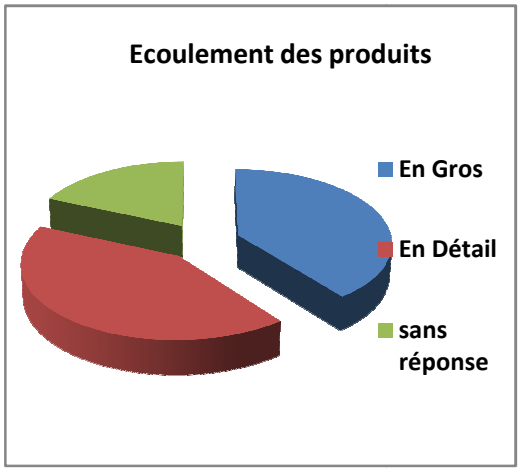


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°48**

**Figure n° 54 : L'écoulement des produits de la ruche par groupes d'exploitations**

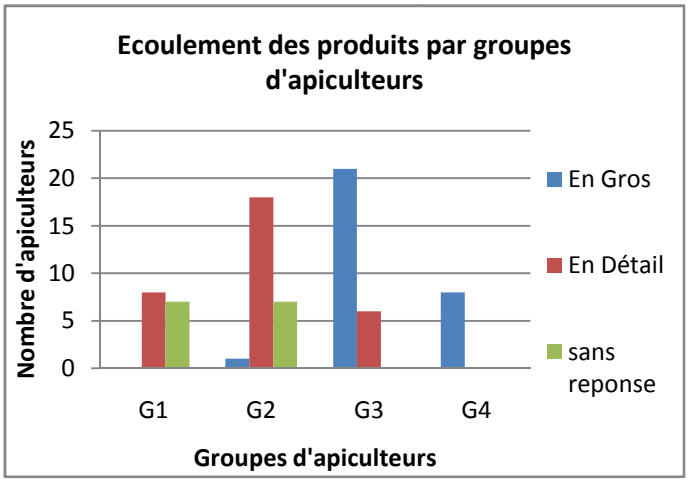


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°49**

## H-Destination des ventes

La figure n° 55 montre que 74% des ventes sont destinées aux privés, et seulement 8% sont destinés à la coopérative, ce qui explique le faible rôle que joue la coopérative dans la commercialisation du miel. Alors qu'aucun des apiculteurs n'exporte le miel.

**Figure n° 55 : La destination des ventes des produits de la ruche**

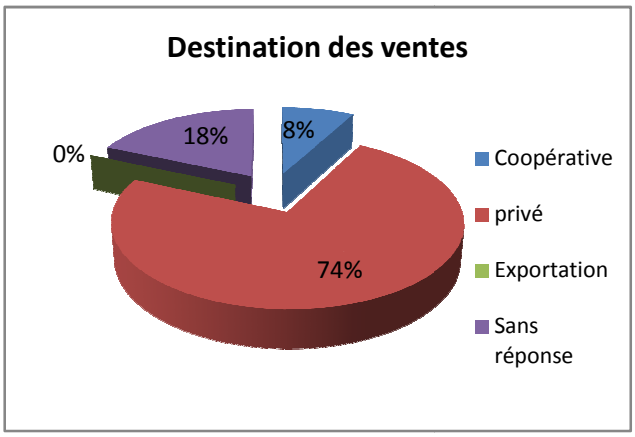


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°50**

**Figure n° 56 : La destination des ventes des produits de la ruche par groupes d'exploitations**

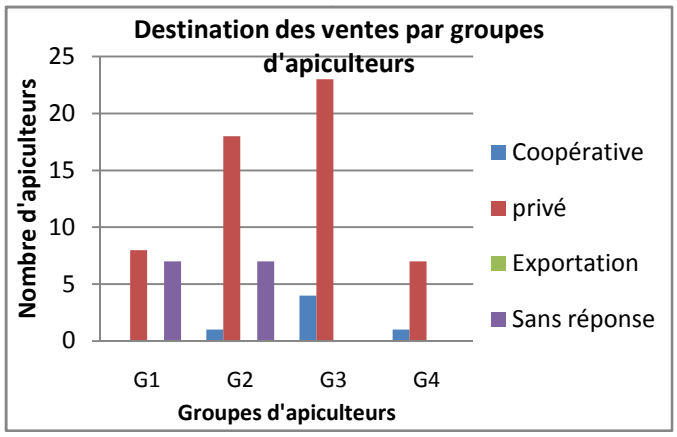


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°51**

## I-Rentabilité et difficulté de l'activité apicole

De la figure n° 57 nous constatons que 14% des apiculteurs pensent que l'apiculture est facile, et 13% la trouve facile et rentable, contre 29% qui la trouvent difficile, et 33% qui la trouvent rentable et difficile, le sentiment de difficulté est dû au suivi continu que nécessitent les abeilles, et aux risques qu'encours cette activité. Alors que seulement 3% trouvent que cette activité n'est pas rentable.

Il est aussi à noter que certains apiculteurs, notamment les plus anciens, exercent cette activité par passion, et ne comptent pas les sacrifices.

**Figure n° 57 : La Rentabilité et la difficulté de l'apiculture**

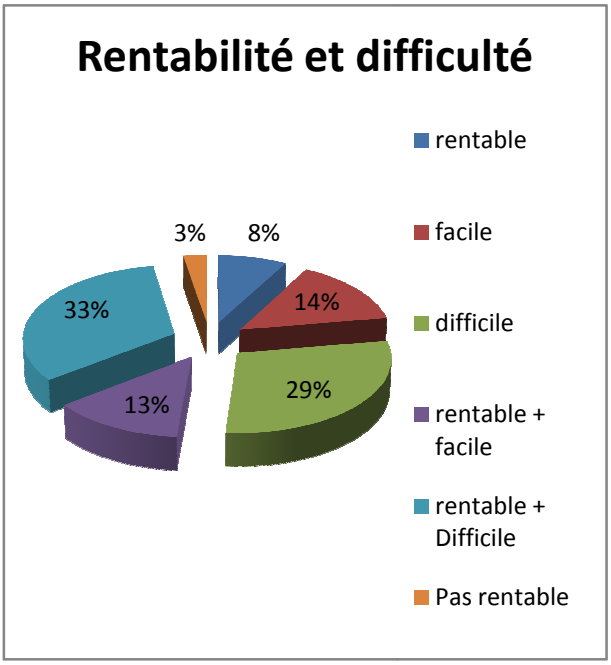


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°52**

**Figure n° 58 : La Rentabilité et la difficulté de l'apiculture par groupes d'exploitations**

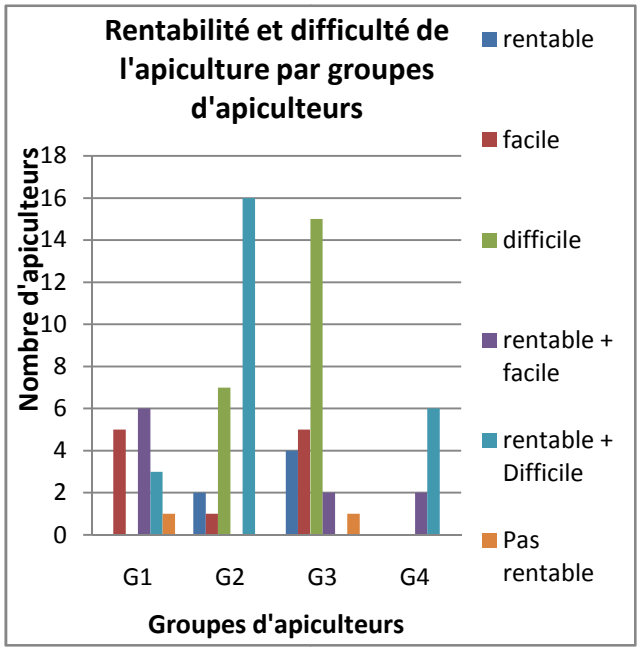


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°53**

## G-Transmettre l'activité à vos enfants

La figure n° 59 montre que 35% des apiculteurs questionnés veulent transmettre l'activité apicole aux jeunes générations, contre 37% qui ne veulent pas.

**Figure n° 59 : Transmettre l'activité aux enfants**

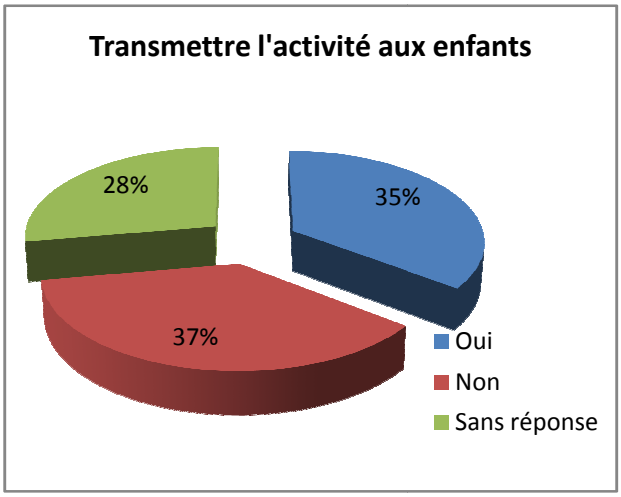


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°54**

**Figure n° 60 : La volonté de Transmettre l'activité apicole aux nouvelles générations**

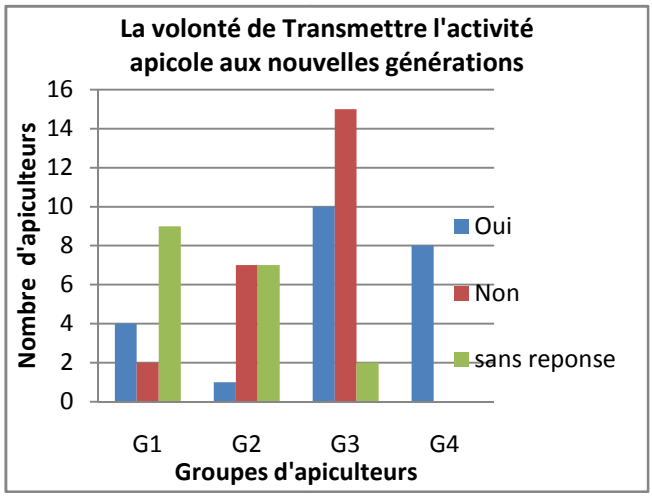


**Source : Elaborée à l'aide de l'annexe n°55**

## Section 2 : Analyse et discussion des résultats obtenus auprès des apiculteurs

L'échantillon analysé est composé de 76 apiculteurs, couvrant les 18 subdivisions agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou, prélevés aléatoirement à partir d'une population totale de 3055 apiculteurs.

La moyenne des ruches par apiculteur est de 33, un peut plus importante que la moyenne nationale de 20 ruches, et devant la Tunisie avec 13 ruches, et la France avec 19 ruches par apiculteur (statistiques du Ministère de l'Agriculture et enquête Gem 2014).

La productivité de la ruche est de 5,5 Kg de miel par ruche, en Tunisie elle est de 10 Kg/ruche, alors qu'en France elle est de18.5kg (Agrest, 2012).

La production nationale est de 30 000 tonnes de miel par an. Elle est à peu près de 80 gr par habitant et par an, contre 160 gr pour un tunisien, 450 gr pour un français et 750 gr pour un américain. (Liberté, 2014).

Les apiculteurs sont en grande majorité des hommes, avec 69 hommes contre 7 femmes, traditionnellement l'apiculture été un métier d'homme, à cause des efforts physiques que nécessite l'entretiens des ruches et leurs éloignement du domicile familiale rendant le déplacement des femmes difficile. Cependant, la femme dans notre culture a toujours soutenue l'homme dans ses activités, et elle lui a toujours prêté main forte dans ce qu'il entretien. L'émergence des nouvelles technologies ont facilité l'exercice de l'activité apicole, permettant l'installation des ruchers à coté des habitations, et l'appariation des équipements de protection, permettant aux femmes d'avoir leurs propres élevages d'abeilles.

Les résultats obtenus sur le niveau d'instruction des apiculteurs ont montré l'existence d'une corrélation positive entre le niveau d'étude et la taille des exploitations, la tendance des plus instruits à élargir leurs ruchers, résulte de leurs capacité à s'informer et à introduire les techniques modernes dans leurs exploitations leurs permettant d'accroitre leurs production. L'afflue grandissant des universitaire (13%) à l'activité apicole s'explique par les spécialités dispensés dans l'université en relation avec l'apiculture, et à ses bienfait pour l'environnement.

En France, 17 % des exploitants ont un diplôme d'études supérieures contre seulement 4 % en 1988. Et 21% d'entre eux possèdent un diplôme de baccalauréat en 2010 contre 7 % en 1988. (Agreste 2010). Alors qu'au Maroc 60% des apiculteurs sont analphabètes, et seulement 3% ont un diplôme universitaire. (SNES, 2004)

L'activité apicole est l'activité secondaire de 71% des apiculteurs, alors qu'elle n'est l'activité principale que des 29% restants. Les gains générés par cette activité sont perçus comme complémentaires aux dépenses quotidiennes, l'absence d'un marché réglementé des produits de la ruche rend sa commercialisation difficile. En France, seulement 27% des apiculteurs sont considérés comme professionnels. Ce taux s'explique par la réglementation très exigeante qui régit l'apiculture. (Agreste 2012)

Seulement 41% des apiculteurs interrogés sont formés, et ont eu des formations dans des centres de formations et dans des associations ce qui explique l'importance de ces organismes dans la promotion de l'apiculture. Il est à signaler que tous les apiculteurs formés interrogés ont manifesté l'insuffisance de la durée de formation qui est de 10 jours en moyenne, contrairement à la France où la durée des formations varie de 3 à 9 mois. Les 59% des apiculteurs non formés ont hérités des savoirs faires de leurs parents. Au Maroc les apiculteurs formés représentent 10% des exploitations (SNES, 2004).

L'adhésion des apiculteurs à la coopérative de Tizi-Ouzou est de 24%, et elle est de 31% pour les associations. La grand partie des adhérents de ces deux organismes sont des apiculteurs appartenant aux moyennes et grandes exploitations, et ce dans le but d'écouler leurs marchandises. Les associations et la coopérative représentent des vitrines pour leurs produits, et un outil de marketing permettant de donner une renommé aux produits. En l'absence de Labels et d'appellations d'origines, les produits locaux sont vendus d'une façon directe entre le producteur et le consommateur, et trouvent des difficultés à s'étendre sur d'autres territoires.

En France, l'existence de labels et d'appellations d'origines, comme garants de la qualité des produits de la ruche, permettent aux produits de se vendre à des échelles très étendues, et éliminant ainsi le problème d'écoulement.

Malgré les efforts fournis par l'Etat en matière d'acquisition des ruches, seulement 17% des ruches étudiées sont en provenance des différents programmes d'aides, réparties entre le CNAC avec 50%, 29% de l'ANSEJ et 21% de le DSA. La faiblesse de ce taux résulte des contraintes bureaucratiques qui caractérisent l'administration algérienne d'une part, et l'absence de confiance à l'égard des autorités d'une autre part. À partir de là ,51% des apiculteurs ont préféré l'achat privé des ruches, pour garder la totalité du pouvoir décisionnel sur leurs exploitations.

Les ruches traditionnelles représentent 5% de la totalité des exploitations. La facilité de maniabilité des ruches modernes, et l'importance de leurs rendement à fait qu'elles soient utilisées par 95% des exploitations. En Tunisie le secteur moderne représente 75% des exploitations avec 90% de la production nationale de miel, contre 25% représentant les ruches traditionnelles. (Tunis news 2013), par contre au Maroc les ruches traditionnelles représentent 62%, contre 24% des ruches modernes (SNES, 2004).

L'utilisation des outils spécialisés est de 62%, notamment dans les grandes exploitations, ce qui explique le professionnalisme des apiculteurs. En France les professionnels sont de 27% Contre 77% se considérant comme amateurs.

Dans l'échantillon étudié, les pertes d'abeilles sont recensées dans 19% des exploitations. 50% de ces pertes sont liées au climat, notamment durant les hivers rudes qui caractérisent la Kabylie, avec des averses de neiges atteignant les 3 mètres d'épaisseurs dans certaines régions, alors que les autres causes de mortalité sont dues aux maladies, comme le varroa et la loque européenne, et aux incendies fréquents qui ravages les forêts chaque année. Le taux de mortalité enregistré dans la wilaya de Tizi-Ouzou est de 18% pour l'année 2014 (DSA, 2014), alors qu'il est de 30% en France dans la même année.

Pour le traitement des maladies, 67% des apiculteurs interrogés utilisent les techniques modernes, comme les médicaments et les antibiotiques, ces exploitants ont exprimé un manque en matière de sensibilisation et aux modalités de traitements et une quasi-absence des agents communaux de vulgarisation et des autorités dans la lutte contre les maladies. Alors que seulement 6% des apiculteurs se sont attachés aux savoirs faires traditionnels en matière de lutte contre les maladies, en utilisant des plates efficaces contre les maladies. La maitrise de ces techniques ancestrales permettra aux apiculteurs de donner une valeur ajoutée à leurs produits en éliminant l'introduction de composants chimiques dans la ruche.

La main d'œuvre exploité dans l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou représente aux alentours de 76% une main d'œuvre appartenant au cercle familial, contre seulement 24% considéré comme étrangère. Le caractère saisonnier de cette main d'œuvre, n'enthousiasme pas les gens à choisir cette activité. Il est rare de reconduire les mêmes travailleurs pour deux années consécutives, ce qui s'explique par l'absence de réglementation en vigueur qui protège les travailleurs par des contrats de longues durées.

En France, la main d'œuvre familiale est en diminution continue en faveur d'une main d'œuvre salariale permanente, elle été de 35 % en 1988, elle est de 11 % en 2010, (Agreste, 2010)

La production d'essaims est enregistrée dans 54% des exploitations, alors que l'élevage des reines n'est pratiqué que par 28% des apiculteurs questionnés, cette faiblesse s'explique par le niveau de formation requis pour la production des reines. Ces apiculteurs appartiennent tous aux moyennes et aux grandes exploitations ce qui démontre leur professionnalisme.

En ce qui concerne la transhumance, elle est pratiquée par 39% des apiculteurs étudiés, dont 40% le font dans la wilaya, et 60% le font à l'extérieur de la wilaya. La transhumance interne s'explique par la quête de pollen qui s'achève par endroits, alors que la transhumance externe est dans le but de récolter un miel spécifique à certaines plantes, tel que le jujubier (Sedra), trop demandé sur le marché. La capacité de transhumer à grande distance est expliquée par les gros moyens dont disposent les professionnels de l'apiculture, ainsi que les réseaux de connaissances qu'ils ont noués à travers des années avec les habitants du Sahara, ce qui leurs permet de bénéficier des bonnes terres.

Au Maroc la transhumance est pratiquée par 13% des apiculteurs, ce qui représente un taux faible par rapport à l'échantillon étudié (SNES, 2004).

Le produit principal des apiculteurs interrogés est le miel, produit dans toutes les exploitations, alors que seulement 11% produisent en plus du miel, la propolis, la gelée royale et le pollen, un taux faible par rapport aux avantages que peut procurer cette diversification à l'apiculteur.

En effet la diversification des produits offre à l'exploitant de nouvelles recettes, qui parfois dépassent celle du miel, et permettent dans les mauvaises saisons de minimiser les pertes.

L'étude de l'échantillon montre que 74% des ventes sont directes au privé, c'est-à-dire dans un circuit court (du producteur au consommateur), contre seulement 8% destinées à la coopérative, ce qui explique le faible rôle que joue la coopérative dans la commercialisation des produits de la ruche. Le changement de statue de la coopérative d'une coopérative apicole à une coopérative de petits élevages, a diminué le nombre des apiculteurs adhérents qui représentent 20% du total des adhérents à la coopérative.

En France, la vente par circuit court, c'est-à-dire du producteur au consommateur, touche 51% des exploitations apicoles (Agrest, 2012).

En ce qui concerne les exportations, aucun cas n'a été recensé, cela est dû à l'absence d'un laboratoire de surveillance de qualité conforme aux exigences des pays étrangers, notamment l'union européenne qui représente un marché de plus de 500 millions de consommateurs (Eurostat, 2015), qui pourrait représenter un déboucher aux miels locaux.

**Conclusion**

A la lumière de ce qui à été dit dans ce chapitre, et à travers les résultats de l'enquête menée auprès des apiculteurs, nous sommes arrivés aux résultats suivants :

Les apiculteurs, sur lesquels repose l'activité apicole, souffre d'un manque de formation, et d'instruction, qui constitue une contrainte pour l'adoption et l'utilisation des nouvelles techniques et pratique de l'activité apicole, ainsi que l'amélioration de leurs ruchers.

La productivité des ruches est assez faible par rapport aux potentialités de la wilaya de Tizi-Ouzou, ce qui s'explique par la quasi absence de la transhumance, contraignant les apiculteurs à se contenter d'une seule récolte par an.

Les apiculteurs sont confrontés au problème d'écoulement de leurs production, et cela à cause de l'absence d'un laboratoire de renommée internationale, et d'un labellisation permettant à leurs produits d'être protégés de la contrefaçon, et permettre leurs exportation en les rendant concurrentiels sur les marchés internationaux.

Cette présente contribution nous a permis de proposer un schéma représentatif de l'état actuel de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou, montrant le comportement des différents acteurs de cette filière, en présentant les limites de leurs interactions.

**Figure n° 61 : Schéma représentatif des interactions existantes entre les différents acteurs de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.**

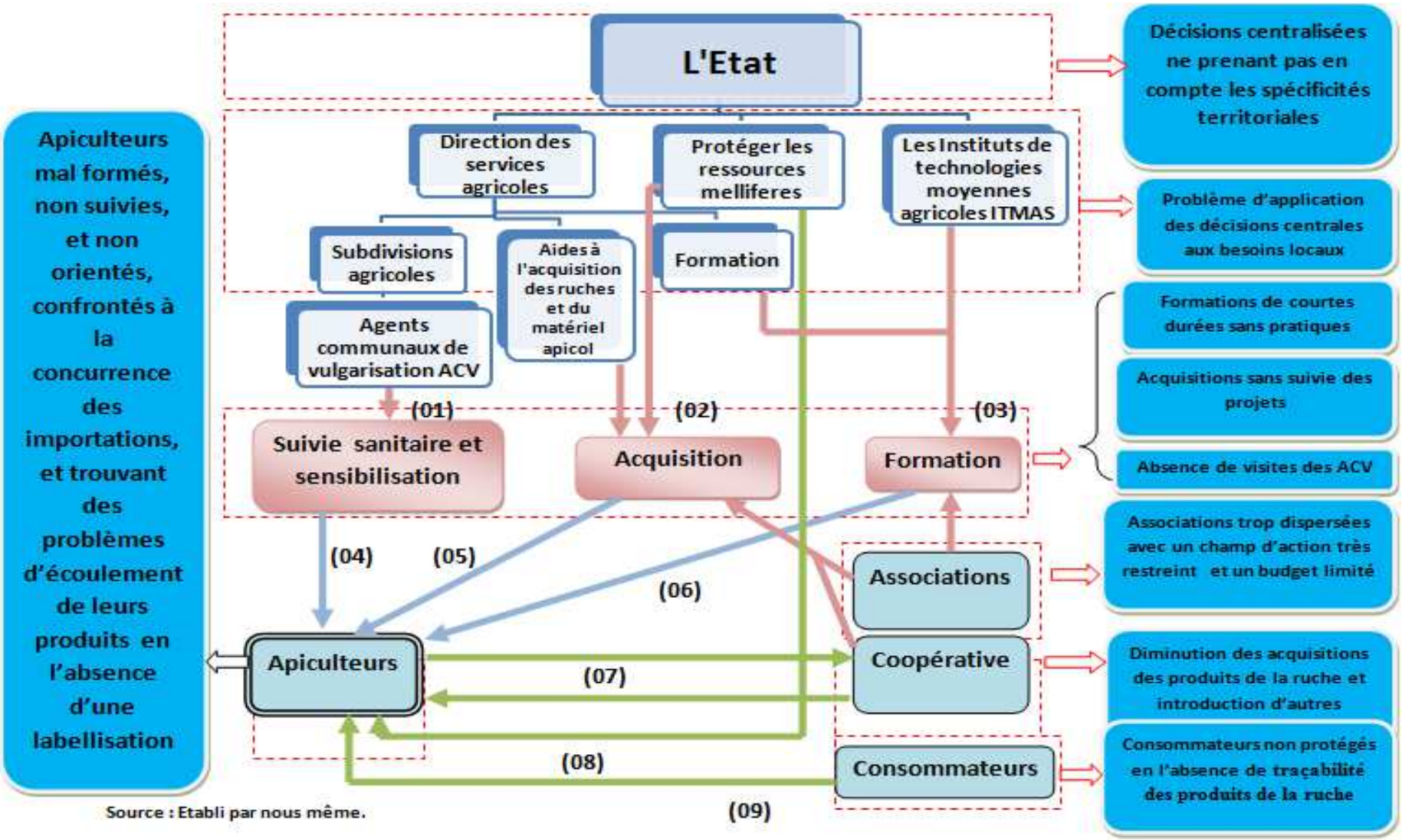


Source : Etabli par nous même.

(01) Provenance des suivies sanitaires et de la sensibilisation

(02) Canaux de provenance des acquisitions des ruches et du matériel apicole

(03) Canaux de provenance de la formation en apiculteurs

(04) Absence de visites des agents communaux de vulgarisation

(05) Acquisitions des ruches et matériel apicole sans suivie de projets

(06) Formation de courte durée sans cas pratique

(07) Achat et Vente du miel et des produits de la ruche

(08) Absence de carte mellifère guidant la transhumance

(09) Comportement guidé par la confiance

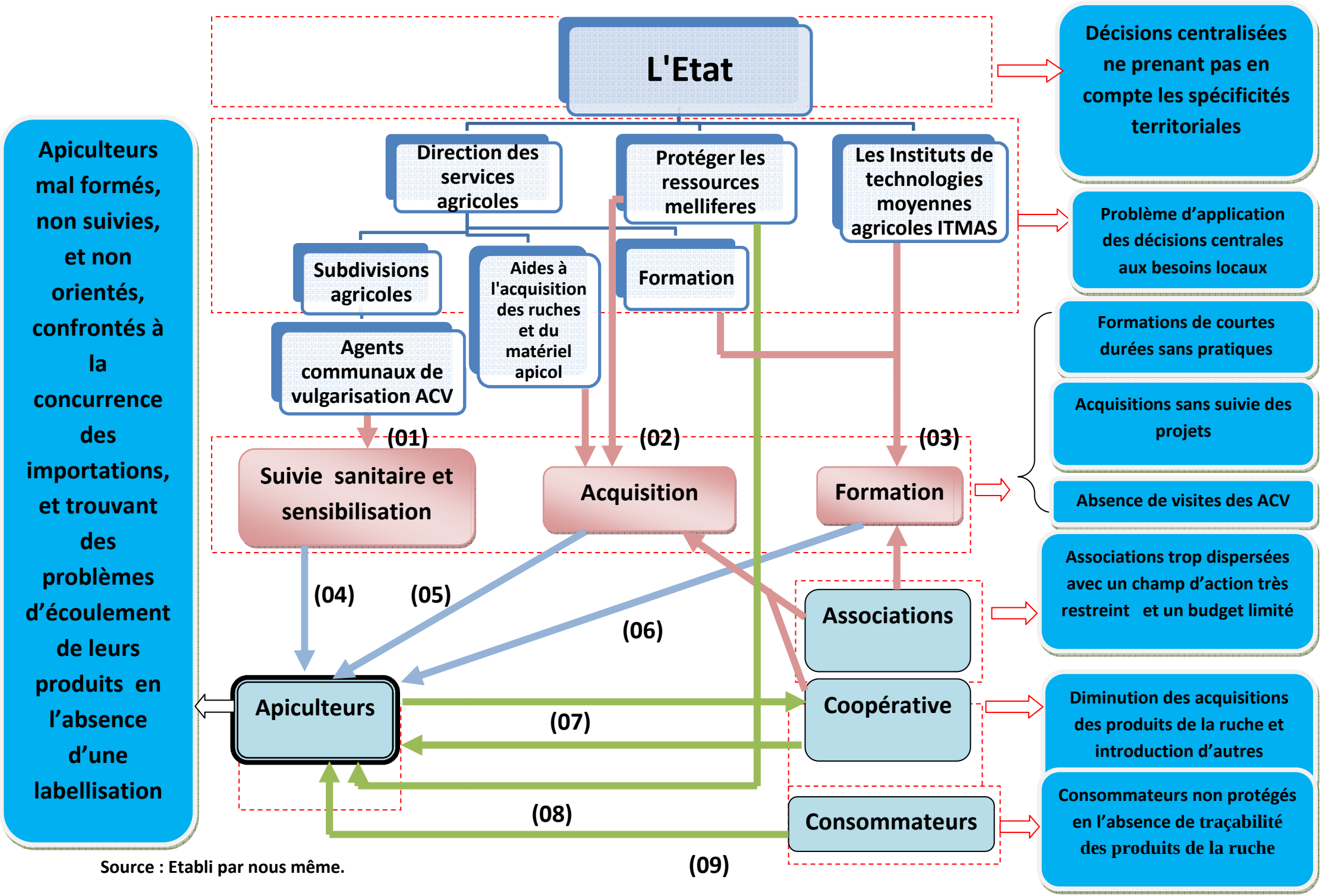


Source : Etabli par nous même.

# Conclusion générale

L'évolution de la perception de la ressource, d'une logique de prélèvement à une logique de construction d'acteurs, nous à amené à réfléchir sur la possibilité d'enclenchement d'une dynamique de développement territoriale à partir des acteurs locaux par la valorisation des ressources territoriales. En effet, à partir des années 1980, les territoires se sont entrainés dans une grande course pour aboutir au développement économique territoriale, par la révélation et la valorisation de ressources locales, qui résultent d'un long processus de construction historique, culturel et social, par la coordination des acteurs.

Afin de comprendre cette interconnexion des acteurs, nous nous sommes intéressés à l'analyse de la dynamique de construction territoriale autour des produits agroalimentaires, avec une illustration des systèmes agroalimentaires localisés, ce qui nous a permis de comprendre l'importance de la coordination intense des acteurs locaux, et leur mobilisation dans une logique de préservation et de promotion de la qualité locale, pour le développement économique.

Le choix de l'activité apicole résulte de son ancrage territorial dans la wilaya de Tizi-Ouzou, d'une part, et des ressources mellifères couvrant le vaste territoire de la wilaya, d'autre part. A partir de là, notre ambition de recherche était d'analyser le rôle des acteurs locaux dans la valorisation de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cette contribution s'est appuyée sur deux hypothèses, celle de la valorisation de la ressource par les acteurs, et celle de la contribution économique de la filière apicole.

Les résultats obtenus à travers ce travail de recherche nous ont permis d'analyser le comportement de chaque acteur, en l'étudiant individuellement et de constater l'impacte de ses agissements sur l'activité apicole.

En ce qui concerne les apiculteurs, ils sont la base de l'activité apicole de la wilaya de Tizi-Ouzou, ils se relient sur l'aspect familial de la production (main d'œuvre familiale). Ce qui fait que chaque paysan a un ancêtre ou un parent qui lui à transmis les savoirs faires nécessaires à l'évolution de cette activité. Ce qui nous amène à dire que les nouveaux investisseurs doivent nouer des liens avec les milieux sociétaux et « … produire des biens plus spécifiques et culturellement marqués ». (Augustin-Jean 2006 p. 126). Cependant avec un manque de formation et de professionnalisme, un faible niveau d'instruction, et un manque de suivie, d'une part, et la concurrence rude des produits importés, d'autre part, les apiculteurs sont confrontés au problème d'écoulement de leurs productions, qui souvent ne trouvent pas preneur en d'hors des circuits courts.

L'action de l'acteur public, quand à lui, se limite à l'acquisition, alors que c'est à lui d'organiser et de mettre en place des mécanismes permettant l'épanouissement de l'activité apicole, notamment les infrastructures, tel qu'un laboratoire d'analyse répondant aux normes mondiales. En effet, avec la faible participation de l'Etat en terme de sensibilisation et de formation d'une part, et à sa non valorisation de l'activité apicole par un contrôle de qualité, c'est-à-dire une labellisation qui facilitera la traçabilité des produits, les produits de la ruche trouvent des difficultés à être exportés. Le caractère centralisé des décisions de l'Etat, se basant sur des statistiques non fiables, et ne prenant pas en compte les spécificités territoriales et les besoins réels des apiculteurs, engendre un dysfonctionnement au niveau des ses différents organismes, qui trouvent des difficultés à transposer les décisions venues d'en haut, aux besoins locaux.

Les associations enquêtées, malgré leurs nombres, n'arrivent pas à se substituer au rôle de l'Etat, à cause notamment de leurs champs d'actions très restreint, et leurs budgets très limité, qui ne permettent pas de prendre en charge tous les apiculteurs de la wilaya. Les quelques initiatives enregistrée dans ce sens sont certes encourageantes, mais elles restent insuffisante pour redresser la filière apicole.

La coopérative qui est sensé être le poumon de l'apiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou, s'est avéré être son talon d'Achil, avec sa réorganisation en coopérative de petits élevages, elle n'a non seulement diminué ses actions pour l'apiculture, mais elle encourage les paysans à s'intéresser à d'autres créneaux jugé plus rentables et ce au détriment de l'apiculture. Avec sa diminution des achats du miel et des produits de la ruche, elle réduit la capacité de production des apiculteurs qui sont confrontés au problème d'écoulement de leurs produits. Une telle action a eu comme conséquence la récession de la production, ce qui contraint les exploitants à se désintéresser de ce créneau.

Les centres de formation et les centres de recherche et de développement, ont comme but premiers l'amélioration de la production et la baisse des couts de production dans l'activité apicole. Au niveau de la wilaya, il existe des centres de formations techniques et de vulgarisation assurant des formations de courte durée sans stages pratiques empêchent les apiculteurs de maitriser les techniques apicoles, et ainsi la bonne maitrise de leurs ruchers. Cependant, les centres de R&D, sont inexistants dans la wilaya, handicapant ainsi l'innovation dans les pratiques de l'activité apicole.

Les consommateurs de miel, et des produits de la ruche, ne sont pas protégés de la contrefaçon, causée notamment par l'absence du contrôle en matière de qualité et la difficulté de traçabilité des produits de la ruche. Nous avons constaté que ces consommateurs préfèrent avoir affaire directement avec les producteurs, et pas n'importe le qui, si ce n'est une connaissance directe, ou une recommandation d'une autre connaissance. La confiance joue un rôle primordial dans le développement de cette activité dans la wilaya, permettant de coordonner les producteurs et les consommateurs dans des projets de développements territoriaux.

Si la dynamique de développement territoriale se mesure en terme de richesses crées dans le territoire, autours de l'activité apicole, l'analyse des différents acteurs, notamment les apiculteurs, l'Etat, les associations, les consommateurs et la coopérative a révélé un manque de coordination et de coopérations leurs permettant de s'insérer dans une démarche claire de valorisation de l'activité apicole, ainsi qu'une absence de conscience sur l'importance du bon fonctionnement de cette coopération pour le l'enclenchement d'un développement territoriale, ce qui nous permet d'infirmer notre hypothèse, et de soulever le problème de la coordination et de la coopération des acteurs autours de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Cependant, l'existence d'apiculteurs professionnels, vivants de cette activité, et des autres activités qui l'accompagnent (les menuiseries qui produisent les ruches, la couture des combinaisons), ainsi que l'existence d'une offre et d'une demande du miel et des produits de la ruche au niveau de la wilaya, impliquant différents segments de la population, et se répercutant sur toute la chaine de valeur, en l'occurrence, la production, la transformation et la distribution, nous permet de ressentir l'impact économique de cette filière sur la wilaya de Tizi-Ouzou en matière de création d'emplois et de richesses. Les acteurs locaux, dans une démarche de quête d'intérêts individuels participent au développement territorial sans en être conscient, ce qui nous permet de confirmer la deuxième hypothèse.

Et au final, la question suivante s'impose : Est ce que la réussite de cette dynamique de développement territoriale autour de l'apiculture relève exclusivement de la coordination d'acteurs ?, et quel seront les autres voies offertes à l'apiculture pour amener le développement territorial à la wilaya de Tizi-Ouzou ?

**Les perspectives et recommandations**

Pour remédier aux différents problèmes touchant l'activité apicole, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, nous proposons les recommandations suivantes :

- Renforcement de la maîtrise des techniques apicoles à travers une formation adaptée de langue durée, comportant des stages pratiques sur le terrain, en incluant dans leurs programmes les nouvelles technologies utilisées dans le domaine, en tenant compte des spécificités de chaque territoire ;

- L'encadrement et le suivis des apiculteurs dans leur production et la mise en place de programmes d'aides, leurs permettant l'amélioration de cette activité ;

- Encouragement à la production de la race locale, et l'établissement d'un programme de traitement au niveau national, permettant d'expliquer clairement les méthodes de détection, les méthodes de préparation des produits et de traitement, le seuil pour déclencher les traitements, les produits à utiliser, les doses, le contrôle de l'efficacité, l'alternance, …etc. ;

- Diversifier les produits de la ruche, et exploiter leurs dérivés en les transformant en produits manufacturiers. (hydromel, bougie, savon, pommade…) ;

- L'encouragement à la plantation des plantes mellifères et la limitation d'utilisation anarchique et non réglementée des pesticides par les agriculteurs dans les régions où l'apiculture est très répandue ;

- Renforcement de la capacité des acteurs locaux, par l'élaboration et l'application de textes législatifs relatifs à l'apiculture, ainsi que le transfère de compétence à l'échelle territoriale permettant une efficacité de gestion.

# Bibliographie

# Bibliographie

## Les ouvrages


- ANTHOPOULOU T., Aspects et dynamique de l'entreprenariat des femmes rurales dans la production agro-alimentaire, édition Gutenberg, Athens, 2008.
- BALDENSPERGER Ph. J, Les abeilles d'Afrique du Nord : Les diverses races trouvés en Afrique du Nord et les caractéristiques exceptionnelles de chacun, The Bee mondiale, 1924.
- CHATAIGNER M., fragilité et résilience : Les nouvelles frontières de la mondialisation, Edition Karthala, 2014.
- COURLET Claude, l'économie territoriale, Grenoble, pug, 2008.
- DEBEAUVOYS M., Guide de l'apiculteur, paris, 1844.
- GROSSETTI Michel, Concentration d'entreprises et innovation : Esquisse d'une typologie des systèmes productifs locaux, Géographie, économie, société, Vol. 6, n°2, 2004.
- HACCOUR Paul, Recherches sur l'abeille saharienne au Maroc. Belg. Apic., 1961
- HANOTEAU A. et LETOURNEUX A., Les coutumes Kabyles, 1893.
- HERNANDEZ-P. et EDUARDO E., Las pinturas prehistóricas de las cuevas de La Araña (Valencia): Evolución del arte rupestre en España, Musée national des sciences naturelles de Madrid.1924 ,
- LANDEL P.A., « Invention de patrimoines et construction des territoires », dans Gumuchian H., Pecqueur B. La ressource territoriale, Paris, L'Harmattan, 2006.
- MUCCHIELLI J-L., Multinationales et mondialisation, le Seuil, Paris, 1998
- MOLLARD A, PECQUEUR B, Lorsque la qualité répond territorialité : La théorie de la rente revu dans le contexte de nouvelles formes de développement territorial , Ojai, Californie (Etats-Unis), 1999.
- PATIRSON P. D., l'apiculture, édition, Quae, France, 2008.
- PECQUEUR B., la ressource territoriale, édition économisa, Paris, 2007.
- PHELIPPE J. M., le guide de l'apiculture, édition Edisud, paris, 2007.
- RAFFESTIN, Pour une géographie du pouvoir, édition Librairies techniques, Paris 1980.

# Bibliographie

## Mémoires et thèses


- AMROUN C., Les coopératives agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou État des lieux et dynamiques actuelles, mémoire de master, UMMTO, 2013.
- BOUDEDJA K., Micro finance et ONG : Bilan et analyse diagnostic du fonctionnement du dispositif de microcrédit à l'ONG algérienne Touiza en vue de la création d'une institution de micro finance. Montpellier : CIHEAM-IAMM, 2007.
- FAURE M., Du produit agricole à l'objet culturel : les processus de patrimonialisation des productions fromagères dans les Alpes du Nord, Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie, Université Lumière Lyon II, Faculté de Sociologie et d'Anthropologie. 2000.
- FRAYSSIGNES J., Les AOC dans le développement territorial : Une analyse en termes d'ancrage appliquée aux cas français des filières fromagères, thèse de doctorat, TOULOUSE, 2005.
- NAIR S., identification des plantes mellifères et analyse physicochimique des miels algériens, thèse de doctorat, 2014
- RANARISON J. P., Développement local par la promotion d'emplois productifs : cas du district de Fianarantsoa II et la filière apicole, Mémoire de fin d'études, 2006.
- SAIDI A., Les systèmes agroalimentaires localisés face à l'insécurité alimentaire : Le cas du système oléicole dans l'espace de Sais Meknès au Maroc, thèse de doctorat, Grenoble, France, 2011.


## Les dictionnaires


- BRUNET R. & FERRAS R. & THERY H. , Les mots de la géographie, dictionnaire critique, édition La Documentation Française , Paris 1992.
- ECHAUDEMAISON C. D., Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, édition Broché, 2013.
- Larousse de poche, collection : Dictionnaires généralistes, Edition Larousse, 2014
- LEVY J. & LUSSAULT M., Dictionnaire de la géographie, de l'espace et des sociétés, Belin, 2003.


## Articles et revues


- AIT CHEBIB B., L'agriculture Quelle économie pour la Kabylie ? 3e partie, Thamurt info, Tizi-Ouzou, 2012.

# Bibliographie


- AUGUSTIN, J. P. et LEFEBVRE, A. 2006 Culture en région. Perspectives territoriales pour la culture. Pessac, MSHA, 301 p. (ISBN 2-85892-311-6)
- BARBOUCHE N., la filière apicole en Tunisie, situation, contraintes et perspectives, institut national agronomique de Tunisie, Barkane 15-17
- BERARD L., HIRCZAK M., MARCHENAY P., MOLLARD A., PECQUEUR B. Le panier de biens : une construction patrimoniale et territoriale. L'exemple de la Bresse Symposium international INRA PSDR « Territoires et enjeux du développement régional », Lyon, 9-11 mars, (2005).
- BENKAHLA Amel, BOUTONNET Jean-Pierre & FORT Fatiha, Enjeux de la certification d'origine et stratégies d'acteurs : Le cas de l'AOC pélardon. 2008.
- Bérard et Marchenay, 2007, p.11
- Billaudot Bernard, Le territoire et son patrimoine, Hal, 2004.
- Bonny, S. Les systèmes de production agricole dans la chaîne agro-alimentaire : position et évolution,Economie Rurale, n° 288 "Les systèmes de production agricole : diversité et dynamique", 2005.
- Boucher François, La concentration des fromageries rurales de Cajamarca : enjeux et difficultés d'une stratégie collective d'activation liée à la qualité, Denis Requier-Desjardins, Toulouse, 2015
- Boucher François, Réflexions sur l'activation des ressources territoriales, Atelier sur les SYAL, Montpellier, 2005
- Bradbear Nicola, Le rôle des abeilles dans le développement rural, ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, Rome, 2010.
- BROSSARD T. & al. (2005), Analyse économique et évaluation économique des paysages périurbains, Rapport d'étude.
- Carney, D.. Implementing the sustainable rural livelihoods approach. In: Sustainable Rural Livelihoods (Carney, D. Ed.) DFID, Londres, 1998.
- CAUBEL D. et QUERE G., Définition d'un panier de biens et services, Hal, 2007.
- Chambers, R. et Conway, G. R. Moyens de subsistance durables : concepts pratiques pour le 21e siècle. Document de travail 269 Institut d'études du développement, Brighton, Royaume-Uni, 1992.

# Bibliographie


- COGREL A., révélation de ressources territoriales et actions culturelles » le cas de la grappe d'entreprises « les articulateurs » sur le territoire du pays de Redon et Vilaine,2010.
- COLONNA P., FOURNIER S., et TOUZARD J., M.., La durabilité du système alimentaire, presse de l'université de Cambridge, Edition: C. Esnouf, M. Russel, N. Bricas, Cambridge, 2013.
- COURLET C., Les systèmes productifs localisés : Un bilan de la littérature, université pierre mandes, Grenoble, 2002.
- DANIEL, L'enchevêtrement des hiérarchies territoriales : le brouillage des frontières" dans les décisions économiques, Éditions Economica, 1999.
- DE GELIEU J., Nouvelle méthode pour former les essaims artificiels, édition : Société Oeconomique de Berne, Berne, 1772,
- FAYET Agnès, le genre apis, 2013.
- FOURCADE C., « Les systèmes agroalimentaires comme modalités collectives. », Revue française de gestion 8/2006 n° 167, édition : Lavoisier, 2006.
- FOURCADE C., GALLEGO V., POLGE M., SAOUDI L., « De la Gestion des Ressources Humaines à l'Animation des Relations Humaines : Le cas des entreprises artisanales. », édition Management & Avenir, 2010.
- FOURNIER S., MUCHNIK J. et REQUIER-DESJARDINS D., « Enjeux et contraintes du développement de la filière huile de palme au Bénin : une approche par les systèmes agro-alimentaires localisés », Revue Les Cahiers d'Outre-Mer, n° 220, Bordeaux, 2002.
- FOURNIER S. et MUCHNIK J., Le système agroalimentaire localisé pour analyser le territoire, travaux & innovations numéro 181, Montpelier, 2011.
- FRANçOISE H., HIRKZAK M., SENIL N., territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources, revue d'économie régionale et urbaine, édition : Armand colin et dunaud, 2005.
- GRAVARI-BARBAS M., Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu, édition P.U.R., Rennes, 2005.
- GUEGUEN G., PELLEGRIN-BOUCHER E., TORRES O., Des stratégies collectives aux écosystèmes d'affaires : le secteur des logiciels comme illustration, Montpellier, 2004.

# Bibliographie


- GUMUCHIAN H. et PECQUEUR B., La ressource territoriale, Éditions Anthropos Economica, coll. Géographie, Paris, 2006.
- HADJOU L., Les deux piliers de la construction territoriale : Coordination des acteurs et ressources territoriales », Développement durable et territoires, édition Varia, 2009.
- HERNANDEZ-PACHECO E. et ESTEVAN, Les peintures préhistoriques de la grotte de Spider (Valence) : Evolution de l'art rupestre en Espagne, Musée National des Sciences Naturelles de Madrid, Madrid, .1924
- HIRCZAK M. ;MOALLA, ; M.;MOLLARD A. ; PECQUEUR, B.;RAMBONILAZA, M. ; VOLLET, D., Du panier de biens a un modèle plus général des biens complexes territorialises : Concepts, grille d'analyse et questions, Working Paper GAEL, 2005.
- HIRCZAK M., MOALLA M., MOLLARD A., PECQUEUR B., RAMBONILAZA M. et VOLLET D., Le modèle du panier de biens : Grille d'analyse et observations de terrain, Varia, 2008.
- HUMMEL R. et Feltin M., Les logements de nos abeilles, 2014.
- HOYOUX J. M., Le vocabulaire de l'apiculteur : illustré d'extraits littéraires, édition, Presses Agronomiques de Gembloux, Gembloux, 2002.
- LANDEL Pierre Antoine, Invention de patrimoines et construction des territoires, Revue La Ressource territoriale, édition : Economica, 2007.
- LOUZZANI Y., Rôle déterminant des ressources immatérielles dans la création de valeur dans une PME agroalimentaire de terroir, Revue internationale P.M.E. : économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, vol. 26, n° 2, 2013.
- MAETERLINCK M., La Vie des abeilles (1901) (réédition : Éditions Abeille et Castor (2009).
- MAHOUACHI M., république tunisienne, ministère de l'agriculture et des ressources hydrauliques, édition Academia, 2014.
- MOLLARD A. et PECQUEUR B., De l'hypothèse au modèle du panier de biens et de services : Histoire succincte d'une recherche, édition : Économie rurale, 2007.
- MOALLA M, MOLLARD A, PECQUEUR B, Offre de produits-services territorialisés et approche lancastérienne de la demande de biens combinés, parue dans TORRE A., FILIPPI M., Proximités et changements socio-économiques dans les mondes ruraux, Editions de l'INRA, collection Science en marche. 2005.
- NICOLLET J. C., AOC et IGP : un nouvel exemple de protection, édition regimebeau, Paris, 2013.

- PECQUEUR B., Qualité et développement territorial: l'hypothèse du panier de biens et de services territorialisés, Revue Économie rurale, N°261, 2001.

- PERRON L. et JANIN C., valoriser les ressources territoriales : des clés pour l'action, édition CERAQ St-Baldoph, 2014.
- PEYRACHE-GADEAU, Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes, éditions IRER-GREMI, 2004.
- REQUIER-DESJARDINS D. Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches discipliniares : l'évolution du débat sur les syal : Le regard d'un économiste, Grenoble-Chambéry, 2007
- REQUIER-DESJARDINS D., SAUTIER D., TOUZARD J. M., Systèmes agroalimentaires localisés, édition économies et sociétés, 2007
- RONCIN F. et SCHEFFER S., Qualification des produits et des terroirs dans la reconnaissance en Appellation d'origine contrôlée, Economie Rurale, n° 258 "Les signes officiels de qualité. Efficacité, politique et gouvernance", 2000.

- ROUX B. et DOS SANTOS A., La fragilité des systèmes agroalimentaires localisés : Une comparaison internationale sur le cas des systèmes fromagers, revue *Estud.soc.agric.*, Rio de Janeiro, vol. 14, no. 2, 2006

## Sites internet

- www.lemangeur-ocha.com. «Appellation d'origine protégée (AOP) : Un même signe de reconnaissance pour toute l'Union Européenne ». Mise en ligne septembre 2008
- Aide à la recherche de financements pour les associations algériennes, association batik international et union européenne, 2006.
- http://www.deldza.cec.eu.int/ (rubrique "L'UE et l'Algérie – Appels d'offres et propositions")
- www.La dépêche de Kabylie.com/ Agriculture/Les travailleurs de la COOPAPIST lancent un appel de détresse, le 9 Février 2011.
- http://www.lesoirdalgerie.com/articles/2015/02/26/Filière apiculture en Algérie Les exportations, le maillon faible
- www.liberte-algerie.com, Algérie : Les abeilles déserteraient les ruches par mal-être, lundi 3 août 2009

# Bibliographie


- La situation de l'apiculture en Algérie et les perspectives de développement
- www.foretmodeledulacsaintjean.ca/fr/page/mission_et_vision le 29/06/2015.
- www.Eurostat.com, statistiques 2015
- www.tpe-apitherapie.e-monsite.com/pages/bienfaits-therapeutiques/bienfaits-curatifs/le-venin-d-abeille
- Hadjou Lamara, « Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales », Développement durable et territoires, Varia, mis en ligne le 07 juillet 2009, consulté le 11 Aout 2015. URL : http://developpementdurable.revues.org/8208 ; DOI :10.4000/ développement durable.8208
- ACI, 2003, « Définition et principes des organisations coopératives », www.ica.coop consulté le 10 Juin 2015.
- Landel Pierre-Antoine et Senil Nicolas, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », Développement durable et territoires, Dossier 12/2009, mis en ligne le 20 janvier 2009, consulté le 26 Aout 2015. URL : http://developpementdurable.revues.org/7563.
- COURLET C., Le moment territorial, parue dans http://www.industrie-territoire.com, consulté le 11 Aout 2015.
- EL HARRAS D., Le Maroc est un vrai paradis pour les abeilles, parue dans www.fedapimed.com, 2014
- FERREIRA D., la montagne kabyle néglige ses abeilles,2006, PARU DANS http://base.d-p-h.info/fr/fiches/dph/fiche-dph-7053.html
- FOURNIER S. et TOUZARD J. M., « La complexité des systèmes alimentaires : Un atout pour la sécurité alimentaire? », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 14 Numéro 1, 2014, consulté le 16 août 2015. URL : http://vertigo.revues.org/14840 ; DOI : 10.4000/vertigo.14840
- Glon E. et PECQUEUR B., « Développement et territoires : une question d'environnement et de ressources territoriales ? », Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 05 novembre 2015. URL : http://tem.revues.org/84
- NAIT SID K., La femme dans la société kabyle, Tizi-Ouzou, 2012 paru dans www.unesco.org/culture/fr/indigenous/Dvd/pj/IMAZIGHEN/FEMME%20KABYLE.pdf consulté le 11/09/2015.

- OUDJET K., Le miel Une Denrée à Promouvoir, parue dans www.cacqe.org en 2012, consulté le 07 Juin 2015.
- www.lerucher.e-monsite.com/pagesbiologie-de-l-abeillela-vie-des-abeilles.html
- www.dreamstime.comimages/stock/abeilles/image36641384
- www.cetam.info/site/201007/24/sauvegarde-de-labeille-saharienne
- www.aubonmiel.com
- www.Langstrothhive.com
- www.petitesruches.eklablog.com

## Autres documents

- SNES. Etude des sources et des potentialités mellifères pour la réhabilitation et la préservation de l'abeille saharienne dans le ver saut sud du haut atlas. Soutien de l'Environnement Naturel et Social. 2004.
- Filière apiculture, document ministériel français, 2004
- La concentration des fromageries rurales de Cajamarca : enjeux et difficultés d'une stratégie collective d'activation liée à la qualité.
- Etat et développement territorial Nouveaux enjeux, nouvelles pratiques Guide pour les démarches d'économie territoriale Avril 2012.
- Art. L.115-1 du Code de la consommation français.
- La loi n°12-06 du 18 Safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative aux associations.
- La loi N°90-31 du 4 décembre 1990 réglemente également en partie la question des relations internationales pour les associations.
- Article du journal El Watan, La vie associative reprend de plus belle Des avancées solidaires pour Strasbourg et Ath Yenni, paru le 13 - 03 – 2007.
- Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, Bilan des productions agricoles, série E volet n°02, compagne agricole 1999-2000, p8.
- Le décret exécutif n° 96-459 du 7 Chaàbane 1417 correspondant au 18 Décembre 1996 fixe les règles applicables aux coopératives agricoles
- ACI, 2003, « Définition et principes des organisations coopératives », www.ica.coop consulté le 10 Juin 2015.
- La dépêche de Kabylie, Lundi 18 Août 2014, N°3728.
- CIRAD-sar, 1996.

# Bibliographie


- Journal officiel N° 85 du 31 décembre 2005.
- Direction des statistiques agricoles et des systèmes d'information, Bilan des productions agricoles, série E volet n°02, compagne agricole 1999-2000, p8
- statistiques du Ministère de l'Agriculture et enquête Gem 2014
- Statistiques d'Agrest, 2012
- Journal Liberté, article, Les abeilles déserteraient les ruches par mal-être. du lundi 3 août 2009.
- Statistiques d'Agreste 2010.
- Tunis news 2013
- Statistiques de la direction des services agricoles de la wilaya Tizi-Ouzou
- Rapport final de l'union européen et Franceagrimer, audit économique de la filière apicole française, 2012
- Magasin de vente de la coopérative apicole de Tizi-Ouzou.
- La Direction de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou, « monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou année 2009 », Edition 2010.
- direction des services agricoles de la wilaya de Tizi-Ouzou, « 6ème Journées de Recherches Sur les Productions Animales, élevage apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou », Tizi-Ouzou les 09 et 10 mai 2011.

# Liste de tableaux, figures et photos

**Liste des tableaux**

Tableau n° 1 : Résumé des stratégies collectives

Tableau n° 2 : Typologie des modèles alimentaires

Tableau n° 3 : Les bilans des productions d'essaims et de miel de 2000 à 2014

Tableau n° 4 : Le volume prévisionnel affecte aux productions apicoles dans le programme quinquennal

Tableau n° 5 : Les objectifs et les réalisations des programmes 2009/2014

Tableau n° 6 : L'analyse de la durée de formation par les différents groupes typologiques des apiculteurs.

**Liste des figures**

Figure n° 01 : Les circuits qui participent au développement territorial.

Figure n° 02 : Le processus de patrimonialisation en cinq phases

Figure n° 03 : La dimension d'un produit territorial par rapport aux ressources locales.

Figure n° 04 : Le cycle de vie de l'abeille

Figure n° 05 : Les différents individus de la ruche

Figure n° 06 : l'évolution de la production d'essaims dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n° 07 : L'évolution de la production du miel dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Figure n° 08 : Les localisations des interventions de Touiza, dans l'activité apicole, dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Figure n° 9 : Le Sexe des exploitants.

Figure n° 10 : La répartition des Sexes des exploitants dans les différentes exploitations

Figure n° 11: le niveau d'instruction des exploitants

Figure n° 12 : le niveau d'instruction des exploitants par groupes d'exploitations.

Figure n° 13 : La nature de l'activité apicole

Figure n° 14 : La nature de l'activité des exploitants par groupes d'exploitations.

Figure n° 15 : La formation en apiculture des exploitants

Figure n° 16 : La formation en apiculture des exploitants par groupes d'exploitations.

Figure n° 17 : Les organismes de formations des exploitants

Figure n° 18 : Les organismes de formations des exploitants par groupes d'exploitations

Figure n° 19: L'adhésion à un organisme des exploitants

Figure n° 20 : L'adhésion à un organisme des exploitants par groupes d'exploitations

Figure n° 21 : L'origine des ruches des exploitants

Figure n° 22 : L'origine des ruches des exploitants par groupes d'exploitations

Figure n° 23 : Le financement par les programmes de développements des exploitations

Figure n°24 : Le financement par les programmes de développements par groupes d'exploitations
Figure n° 25 : La propriété des terrains des exploitants.
Figure n° 26 : La propriété des terrains des exploitants dans les différentes exploitations.
Figure n° 27: Les différents types de ruches utilisés par les apiculteurs
Figure n° 28 : Les différents types de ruches utilisés dans les différentes exploitations
Figure n° 29 : Le matériel apicole utilisé par les exploitants
Figure n° 30 : Le matériel apicole utilisé par les exploitants par groupes d'exploitations
Figure n° 31 : L'évolution des ruchers des exploitants
Figure n° 32 : L'évolution des ruchers par groupes d'exploitations
Figure n° 33 : Causes de diminution des ruchers
Figure n° 34 : Causes de diminution des ruchers dans chaque groupe d'exploitation.
Figure n° 35 : Les techniques de traitement des maladies par les exploitants.
Figure n° 36 : Les techniques de traitement des maladies par groupes d'exploitations
Figure n° 37 : La part de la main d'œuvre étrangère dans les exploitations apicoles
Figure n° 38 : La part de la main d'œuvre étrangère dans les exploitations apicoles par groupes
Figure n° 39 : La qualification de la main d'œuvre utilisée dans les exploitations apicoles
Figure n° 40 : La qualification de la main d'œuvre utilisée dans les exploitations apicoles par groupe d'exploitations
Figure n° 41 : Le taux d'élevage des reines par les apiculteurs
Figure n°42 : Le taux d'élevage des reines par les apiculteurs dans les différents groupes d'exploitations.
Figure n° 43 : La production d'essaims par les exploitants apicoles.
Figure n° 44 : La production d'essaims par groupes d'exploitations
Figure n° 45 : La pratique de la transhumance par les exploitants apicoles
Figure n° 46 : La pratique de la transhumance par groupes d'exploitations
Figure n° 47 : La destination de la transhumance
Figure n° 48 : La destination de la transhumance par groupes d'exploitations
Figure n° 49 : Les taux de production des produits de la ruche par les apiculteurs
Figure n° 50 : Les taux de production des produits de la ruche par groupes d'exploitations
Figure n° 51 : La destination des produits de la ruche
Figure n° 52 : La destination des produits de la ruche par groupes d'exploitations
Figure n° 53 : L'écoulement des produits de la ruche par les exploitants
Figure n° 54 : L'écoulement des produits de la ruche par groupes d'exploitations

Figure n° 55 : La destination des ventes des produits de la ruche
Figure n° 56 : La destination des ventes des produits de la ruche par groupes d'exploitations
Figure n° 57 : La Rentabilité et la difficulté de l'apiculture
Figure n° 58 : La Rentabilité et la difficulté de l'apiculture par groupes d'exploitations
Figure n° 59 : Transmettre l'activité aux enfants
Figure n° 60 : La volonté de Transmettre l'activité apicole aux nouvelles générations
Figure n° 61 : Schéma représentatif des interactions existantes entre les différents acteurs de la filière apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

**Liste des photos**

Photo n° 01 : Les abeilles sahariennes
Photo n° 02 : L'abeille tellienne
Photo n° 03 : Les éléments constitutifs d'une ruche
Photo n° 04 : Ruche Dadant
Photo n° 05 : Ruche Langstroth

# Annexes

**Annexe n° 01 : Taille des exploitations**

| ruche | moins de 20 Ruches | de 20 à 40 Ruches | de 40 à 80 Ruches | Plus de 80 Ruches |
|---|---|---|---|---|
| Groupe | G1 | G2 | G3 | G4 |

**Annexe n° 02 : Taille des exploitations par groupes d'exploitations.**

| Ruche | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Nombre d'exploitants | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n° 03 : Sexe des exploitants**

| Sexe des exploitants | Total |
|---|---|
| Homme | 69 |
| Femme | 7 |

**Annexe n° 04 : Sexe des exploitants par groupes d'exploitations.**

| | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| hommes | 11 | 23 | 27 | 8 | 69 |
| femmes | 4 | 3 | 0 | 0 | 7 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n° 05 :** Niveau d'instruction

| Niveau d'instruction | Nombre d'exploitants |
|---|---|
| Primaire | 19 |
| moyen | 29 |
| secondaire | 18 |
| universitaire | 10 |
| Total | 76 |

**Annexe n° 06 : La nature d'activité**

| nature d'activité | Total |
|---|---|
| principale | 22 |
| secondaire | 54 |
| Total | 76 |

**Annexe n° 07 : Niveau d'instruction par groupes d'exploitations.**

| niveau d'instruction par groupe | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Primaire | 11 | 5 | 3 | | 19 |
| moyen | 4 | 14 | 11 | | 29 |
| secondaire | | 6 | 9 | 3 | 18 |
| universitaire | | 1 | 4 | 5 | 10 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n° 08 : La nature d'activité par groupes d'exploitations.**

| nature d'activité | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| principale | 0 | 3 | 11 | 8 | 22 |
| secondaire | 15 | 23 | 16 | 0 | 54 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n° 09 : La formation en apiculture**

| formation en apiculture | Total |
|---|---|
| oui | 31 |
| non | 45 |
| Total | 76 |

**Annexe n°10 : La formation en apiculture par groupes d'exploitations.**

| formation en apiculture | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| oui | 2 | 6 | 16 | 7 | 31 |
| non | 13 | 20 | 11 | 1 | 45 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n°11 : Organisme de la formation**

| Organisme de formation | Total |
|---|---|
| Association | 17 |
| centre de formation | 11 |
| Chez un autre apiculteur | 3 |
| Total | 31 |

**Annexe n° 12 : Organisme de la formation par groupes d'exploitations.**

| Organisme de formation | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Association | 1 | 5 | 9 | 2 | 17 |
| centre de formation | 0 | 1 | 5 | 5 | 11 |
| Chez un autre apiculteur | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 |
| Total | 2 | 6 | 16 | 7 | 31 |

**Annexe n° 13 : Adhésion à un organisme**

| Adhésion à un organisme | Total |
|---|---|
| Association | 24 |
| Coopérative | 18 |
| Association et coopérative | 5 |
| Aucun | 29 |
| Total | 76 |

**Annexe n° 14 : Adhésion à un organisme par groupes d'exploitations.**

| Adhésion à un organisme | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Association | 2 | 11 | 9 | 2 | 24 |
| coopérative | 0 | 4 | 11 | 3 | 18 |
| association et coopérative | 0 | 0 | 2 | 3 | 5 |
| aucun | 13 | 11 | 5 | 0 | 29 |
| total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n° 15 : Origine des ruches**

| origine du rucher | Total |
|---|---|
| héritage | 6 |
| achat | 39 |
| programme de développement | 13 |
| heritage + Achat | 7 |
| héritage + programme d'aides | 8 |
| achat + programme de développement | 3 |
| héritage+achat+programme de développement | 0 |
| Total | 76 |

**Annexe n°16 : Origine des ruches par groupes d'exploitations.**

| origine du rucher | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| héritage | 2 | 2 | 1 | 1 | 6 |
| achat | 6 | 13 | 18 | 2 | 39 |
| programme de développement | 4 | 5 | 4 | | 13 |
| heritage + Achat | 3 | 3 | 1 | | 7 |
| héritage + programme d'aides | | 2 | 3 | 3 | 8 |
| achat + programme de développement | | 1 | | 2 | 3 |
| héritage+achat+programme de développement | | | | | 0 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n° 17 : Types de programmes d'aides**

| Type du programme de développement | Total |
|---|---|
| Cnac | 12 |
| Ansej | 7 |
| DSA | 5 |
| Total | 24 |

**Annexe n° 18 : Types de programmes d'aides par groupes d'exploitations.**

| Type du programme de développement | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Cnac | 4 | 5 | 3 | 0 | 12 |
| Ansej | 0 | 1 | 2 | 4 | 7 |
| DSA | 0 | 2 | 2 | 1 | 5 |
| Total | 4 | 8 | 7 | 5 | 24 |

**Annexe n°19 : Le terrain d'installation des ruches**

| Propriété du terrain | Total | % |
|---|---|---|
| individuel ou familiale | 48 | 63,16 |
| familial et foret | 7 | 9,21 |
| familiale et location | 9 | 11,84 |
| location | 8 | 10,53 |
| location et forêt | 4 | 5,26 |
| Total | 76 | 100 |

**Annexe n°20 : Le terrain d'installation des ruches par groupes d'exploitations.**

| Propriété du terrain | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| individuel ou familiale | 14 | 21 | 12 | 1 | 48 | 63,16 |
| familial et foret | 1 | 5 | 1 | 0 | 7 | 9,21 |
| familiale et location | 0 | 0 | 8 | 1 | 9 | 11,84 |
| location | 0 | 0 | 2 | 6 | 8 | 10,53 |
| location et forét | 0 | 0 | 4 | 0 | 4 | 5,26 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100 |

**Annexe n°21 : Type de ruches**

| type de ruches | Total | % |
|---|---|---|
| Traditionnelle | 3 | 3,95 |
| moderne | 72 | 94,74 |
| Traditionnelle + Moderne | 1 | 1,32 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°22 : Type de ruches par groupes d'exploitations.**

| type de ruches | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Traditionnelle | 2 | 1 | 0 | 0 | 3 | 3,95 |
| moderne | 13 | 24 | 27 | 8 | 72 | 94,74 |
| Traditionnelle + Moderne | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1,32 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°23 : Le matériel apicole**

| matériel apicole | Total |
|---|---|
| matériel de base | 47 |
| matériel spécialisé | 29 |
| Total | 76 |

**Annexe n°24 : Le matériel apicole par groupes d'exploitations.**

| matériel apicole | G1 | G2 | G3 | G4 | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| matériel de base | 15 | 21 | 11 | 0 | 47 |
| matériel spécialisé | 0 | 5 | 16 | 8 | 29 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 |

**Annexe n°25 : Evolution du rucher**

| Evolution du rucher | Total | % |
|---|---|---|
| augmentation | 45 | 59,21 |
| Stable | 17 | 22,37 |
| Diminution | 14 | 18,42 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°26 : Evolution du rucher par groupes d'exploitations.**

| Evolution du rucher | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| augmentation | 9 | 13 | 17 | 6 | 45 | 59,21 |
| Stable | 4 | 5 | 7 | 1 | 17 | 22,37 |
| Diminution | 2 | 8 | 3 | 1 | 14 | 18,42 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°27 : Causes de diminution**

| Causes de diminution des ruches | Total | % |
|---|---|---|
| Maladies | 3 | 21,43 |
| Climat | 7 | 50,00 |
| Manque de moyens apicoles | 2 | 14,29 |
| Autre | 2 | 14,29 |
| Total | 14 | 100,00 |

**Annexe n°28 : Causes de diminution par groupes d'exploitations.**

| Causes de diminution des ruches | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Maladies | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 | 21,43 |
| Climat | 1 | 4 | 2 | 0 | 7 | 50,00 |
| Manque de moyens apicoles | 1 | 1 | 0 | 0 | 2 | 14,29 |
| Autre | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 14,29 |
| Total | 2 | 8 | 3 | 1 | 14 | 100,00 |

**Annexe n°29 : Le traitement des maladies**

| traitement des maladies | Total | % |
|---|---|---|
| techniques modernes | 51 | 67,11 |
| techniques traditionnelles | 5 | 6,58 |
| techniques modernes + traditionnelles | 20 | 26,32 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°30 : Le traitement des maladies par groupes d'exploitations.**

| traitement des maladies | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| techniques modernes | 11 | 15 | 17 | 8 | 51 | 67,11 |
| techniques traditionnelles | 3 | 2 | 0 | 0 | 5 | 6,58 |
| techniques modernes + traditionnelles | 1 | 10 | 9 | 0 | 20 | 26,32 |
| Total | 15 | 27 | 26 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°31 : Faire appel à une main d'œuvre étrangère**

| Faire appel à une main d'œuvre étrangère | Total | % |
|---|---|---|
| Oui | 18 | 23,68 |
| Non | 58 | 76,32 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n° 32 : Faire appel à une main d'œuvre étrangère**

| Faire appel à une main d'œuvre étrangère | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oui | 0 | 2 | 9 | 7 | 18 | 23,68 |
| Non | 15 | 24 | 18 | 1 | 58 | 76,32 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n° 33 : Type de main d'œuvre**

| Type de Main d'œuvre | Total | % |
|---|---|---|
| Qualifié | 2 | 11,11 |
| Non qualifié | 9 | 50,00 |
| Qualifié + Non qualifié | 7 | 38,89 |
| Total | 18 | 100,00 |

**Annexe n°34 : Type de Main d'œuvre par groupes d'exploitations.**

| Type de Main d'œuvre | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Qualifié | 0 | 0 | 1 | 1 | 2 | 11,11 |
| Non qualifié | 0 | 2 | 7 | 0 | 9 | 50,00 |
| Qualifié + Non qualifié | 0 | 0 | 1 | 6 | 7 | 38,89 |
| Total | 0 | 2 | 9 | 7 | 18 | 100,00 |

**Annexe n°35 : L'élevage des reines**

| élevage des reines | Total | % |
|---|---|---|
| Oui | 21 | 27,63 |
| Non | 55 | 72,37 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°36 : L'élevage des reines par groupes d'exploitations.**

| élevage des reines | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oui | 0 | 2 | 11 | 8 | 21 | 27,63 |
| Non | 15 | 24 | 16 | 0 | 55 | 72,37 |
| | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°37 : Production d'essaims**

| Production d'essaims | Total | % |
|---|---|---|
| Oui | 42 | 55,26 |
| Non | 34 | 44,74 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°38 : Production d'essaims par groupes d'exploitations.**

| Production d'essaims | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oui | 1 | 8 | 25 | 8 | 42 | 55,26 |
| Non | 14 | 18 | 2 | 0 | 34 | 44,74 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°39 : La pratique de la transhumance**

| Transhumance | Total | % |
|---|---|---|
| Oui | 30 | 39,47 |
| Non | 46 | 60,53 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°40 : La pratique de la transhumance**

| Transhumance | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oui | 0 | 8 | 14 | 8 | 30 | 39,47 |
| Non | 15 | 18 | 13 | 0 | 46 | 60,53 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°41 : Destination de la transhumance**

| Région de transhumance | Total | % |
|---|---|---|
| Dans la wilaya | 12 | 40,00 |
| A l'extérieur de la wilaya (Sahara) | 18 | 60,00 |
| Total | 30 | 100,00 |

**Annexe n°42 : Destination de la transhumance par groupes d'exploitations.**

| Région de transhumance | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Dans la wilaya | 0 | 7 | 5 | 0 | 12 | 40,00 |
| A l'extérieur de la wilaya (Sahara) | 0 | 1 | 9 | 8 | 18 | 60,00 |
| Total | 0 | 8 | 14 | 8 | 30 | 100,00 |

**Annexe n° 43 : Les produits de la ruche**

| Produits de la ruche | Total | % |
|---|---|---|
| Miel | 17 | 22,37 |
| Miel + Pollen | 26 | 34,21 |
| Miel + Pollen + Propolis | 11 | 14,47 |
| Miel + Gelée Royale | 14 | 18,42 |
| Miel + Pollen + Propolis + Gelée Royale | 8 | 10,53 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°44 : Les produits de la ruche par groupes d'exploitations.**

| Produits de la ruche | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Miel | 13 | 3 | 1 | 0 | 17 | 22,37 |
| Miel + Pollen | 1 | 11 | 14 | 0 | 26 | 34,21 |
| Miel + Pollen + Propolis | 1 | 9 | 1 | 0 | 11 | 14,47 |
| Miel + Gelée Royale | 0 | 2 | 6 | 6 | 14 | 18,42 |
| Miel + Pollen + Propolis + Gelée Royale | 0 | 1 | 5 | 2 | 8 | 10,53 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°45 :** Destination des produits de la ruche

| Destination des produits | Total | % |
|---|---|---|
| Vente | 28 | 36,84 |
| Autoconsommation | 7 | 9,21 |
| Vente + autoconsommation | 21 | 27,63 |
| Don | 0 | 0 |
| Autoconsommation + Don | 7 | 9,21 |
| Vente + autoconsommation + Don | 13 | 17,11 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°46 : Destination des produits de la ruche par groupes d'exploitations.**

| Destination des produits | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Vente | 0 | 3 | 18 | 7 | 28 | 36,84 |
| Autoconsommation | 3 | 4 | 0 | 0 | 7 | 9,21 |
| Vente + autoconsommation | 8 | 9 | 4 | 0 | 21 | 27,63 |
| Don | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autoconsommation + Don | 4 | 3 | 0 | 0 | 7 | 9,21 |
| Vente + autoconsommation + Don | 0 | 7 | 5 | 1 | 13 | 17,11 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°47 : Ecoulement des produits**

| Ecoulement des produits | Total | % |
|---|---|---|
| En Gros | 30 | 39,47 |
| En Détail | 32 | 42,11 |
| sans réponse | 14 | 18,42 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°48 : Ecoulement des produits par groupes d'exploitations.**

| Ecoulement des produits | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| En Gros | 0 | 1 | 21 | 8 | 30 | 39,47 |
| En Détail | 8 | 18 | 6 | 0 | 32 | 42,11 |
| sans réponse | 7 | 7 | 0 | 0 | 14 | 18,42 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°49 : Destination des ventes**

| Destination des ventes | Total | % |
|---|---|---|
| Coopérative | 6 | 7,89 |
| privé | 56 | 73,68 |
| Exportation | 0 | 0 |
| Sans réponse | 14 | 18,42 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°50 : Destination des ventes par groupes d'exploitations.**

| Destination des ventes | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Coopérative | 0 | 1 | 4 | 1 | 6 | 7,89 |
| privé | 8 | 18 | 23 | 7 | 56 | 73,68 |
| Exportation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Sans réponse | 7 | 7 | 0 | 0 | 14 | 18,42 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°51 : Rentabilité et difficulté de l'activité apicole**

| Rentabilité et difficulté | Total | % |
|---|---|---|
| rentable | 6 | 7,89 |
| facile | 11 | 14,47 |
| difficile | 22 | 28,95 |
| rentable + facile | 10 | 13,16 |
| rentable + Difficile | 25 | 32,89 |
| Pas rentable | 2 | 2,63 |
| Total | 76 | 100,00 |

**Annexe n°52 : Rentabilité et difficulté de l'activité apicole par groupes d'exploitations.**

| Rentabilité et difficulté | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| rentable | 0 | 2 | 4 | 0 | 6 | 7,89 |
| facile | 5 | 1 | 5 | 0 | 11 | 14,47 |
| difficile | 0 | 7 | 15 | 0 | 22 | 28,95 |
| rentable + facile | 6 | 0 | 2 | 2 | 10 | 13,16 |
| rentable + Difficile | 3 | 16 | 0 | 6 | 25 | 32,89 |
| Pas rentable | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 2,63 |
| Total | 15 | 26 | 27 | 8 | 76 | 100,00 |

**Annexe n°53 : Transmettre l'activité à vos enfants**

| Transmettre l'activité aux enfants | Total | % |
|---|---|---|
| Oui | 23 | 35,38 |
| Non | 24 | 36,92 |
| Sans réponse | 18 | 27,69 |
| Total | 65 | 100,00 |

**Annexe n°54 : Transmettre l'activité à vos enfants par groupes d'exploitations.**

| Transmettre l'activité aux enfants | G1 | G2 | G3 | G4 | Total | % |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Oui | 4 | 1 | 10 | 8 | 23 | 35,38 |
| Non | 2 | 7 | 15 | 0 | 24 | 36,92 |
| Sans réponse | 9 | 7 | 2 | 0 | 18 | 27,69 |
| Total | 15 | 15 | 27 | 8 | 65 | 100,00 |

Ce questionnaire est réalisé dans le cadre de la préparation d'un mémoire de Master en sciences économiques.

Option : Développement local, Tourisme et Valorisation du Patrimoine.

But : Collecter les informations sur le mode de conduite des ruchers et le niveau de performances des élevages apicoles dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Merci d'avance pour votre compréhension.

---

## Rubrique I : Identification de l'enquêté (e)

Date de l'enquête : ……..

Région : …….

1- Quel est votre sexe ?
- ☐ Homme
- ☐ Femme

2- Quel est votre niveau d'instruction ?
- ☐ Primaire
- ☐ Moyen
- ☐ Secondaire
- ☐ Universitaire

3- L'apiculture est votre activité
- ☐ Activité principale
- ☐ Activité secondaire

Avez-vous fait une formation en apiculture ?
- ☐ Oui
- ☐ Non

Quel est l'organisme de formation
- ☐ Association
- ☐ Centre de formation
- ☐ Autre (Précisez) ……

Quelle est la durée de votre formation ? …….

Comment vous jugez cette durée ?
- ☐ Suffisante
- ☐ Pas suffisante

Etes vous adhérer à un organisme

- ☐ Oui
- ☐ Non

Si Oui, précisez

- ☐ Association
- ☐ Coopérative
- ☐ Aucun

## Rubrique II Identification de l'exploitation

Quel est le nombre de vos ruches ? …….. Ruches

Quel est l'origine de vos ruches ?

- ☐ Héritage
- ☐ Achat
- ☐ Programmes de développement (Précisez)
  - ☐ ANSEJ
  - ☐ CNAC
  - ☐ DSA

Quel est le type de vos ruches ?

- ☐ Moderne
- ☐ Traditionnelle

Le terrain d'installation des ruches est :

- ☐ Propriété individuelle ou familiale
- ☐ Forêt
- ☐ Location
- ☐ Autre (Précisez) ……..

Quel est le matériel apicole que vous utilisez dans votre exploitation ?

- ☐ Combinaison
- ☐ Gants
- ☐ Enfumoir
- ☐ Lève cadre
- ☐ Brosse abeilles
- ☐ Chalumeau
- ☐ Certificateur solaire
- ☐ Chaudière à cire à gaz
- ☐ Extracteur

Comment évaluer votre rucher ces dernières années ?

- ☐ Augmentation
- ☐ Diminution
- ☐ Stable

Si vous avez enregistrez une diminution, quel est sa cause ?

- ☐ Maladies
- ☐ Climat
- ☐ Manque de moyens
- ☐ Autres (Précisez) ……

Quel sont les traitements que vous utilisez ?

- ☐ Apistan
- ☐ klartan
- ☐ Bayvarol
- ☐ Ail
- ☐ Chih
- ☐ Attrape frelon
- ☐ Imidek
- ☐ Antibiotiques

## Rubrique III la main d'œuvre

1-Faites vous appel à une main d'œuvre étrangère (extérieure aux cercle familial) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

2-Quel est le type de main d'œuvre que vous employez ?

- ☐ Qualifié
- ☐ Non qualifié

## Rubrique IV Les techniques apicoles

Est-ce que vous pratiquez l'élevage des reines ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Est-ce que vous produisez des essaims ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Est-ce que vous pratiquez la transhumance (déplacer les ruches d'un endroit à un autre) ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

Quel est la destination de la transhumance ?

- ☐ A l'intérieur de la wilaya
- ☐ A l'extérieur de la wilaya (Précisez) ……

Quel sont les produits de la ruche que vous produisez ?

- ☐ Miel
- ☐ Gelée royale
- ☐ Pollen
- ☐ Propolis
- ☐ Autre (Précisez) ……

Quel est la destination des produits de la ruche ?

- ☐ Autoconsommation
- ☐ Vente
- ☐ Don

Comment se fait l'écoulement des produits (miel) :

- ☐ En gros
- ☐ En détail

Quel est la destination des ventes ?

- ☐ Privé
- ☐ Coopérative
- ☐ Exportation
- ☐ Autre (Précisez)

Comment jugez-vous l'activité apicole ?

- ☐ Facile
- ☐ Difficile
- ☐ Rentable
- ☐ Pas rentable

Est-ce que vous songez à transmettre l'activité à vos enfants ?

- ☐ Oui
- ☐ Non

# Table des matières

# Table des matières

Résumé ..... 2
Dédicaces..... 3
Remerciements ..... 4
Liste des abréviations ..... 5
Sommaire.....7
Introduction générale..... 8
Chapitre I : Les fondements théoriques de la ressource territoriale et les mécanismes de sa valorisation. ..... 13
Introduction :..... 14
Section 1 : La ressource: c'est quoi ?..... 14
1-1-La ressource en géographie : une nouvelle réflexion sur le concept..... 14
1-2-La ressource, un vaste étendu sur les autres disciplines ..... 15
1-3-La ressource : une construction d'acteurs. ..... 16
1-4-Les caractéristiques de la ressource territoriale..... 17
1-4-1- La localisation et la position ..... 17
1-4-2- La constructibilité .....17
1-4-3- La complexité systémique..... 17
1-4-4- Le sens et la temporalité..... 18
Section 2 : Les stratégies de valorisation de la ressource territoriale..... 18
2-1- la stratégie de patrimonialisation ..... 18
2-1-1- Ressource, territoire et patrimoine..... 18
2-1-2-Phase d'émergence de la ressource territoriale .....20
A-La sélection ..... 20
B-La justification .....20
C-La conservation ..... 20
D-L'exposition ..... 21
E-Passage de la ressource à l'état d'actif territorialisé ..... 21
2-2-La stratégie des appellations géographiques : Un lien entre le produit et le territoire. ..... 21
2-2-1-Historique des appellations d'origines ..... 22
2-2-2-L'intérêt des Appellation d'Origine ..... 23
A-La lutte contre la contrefaçon ..... 23
B-L'intérêt pour Le producteur ..... 23
C-L'intérêt pour le consommateur ..... 23
2-2-3-Les conditions d'accès à l'Appellation d'Origine ..... 23
A-Un lien étroit avec le terroir ..... 23
B-Entre modernité et tradition ..... 24
C-Une propriété collective..... 24
D-La durabilité des produits ..... 24
E-Le choix des consommateurs ..... 24
2-2-4-Le processus de qualification des produits alimentaires selon le modèle d'appellation d'origine ..... 25
2-2-5-Les différents types de l'appellation géographique ..... 25
A-Les appellations d'origines contrôlées AOC ..... 26
B-L'Appellation d'Origine Protégée AOP ..... 26
C-L'Indication Géographique Protégée IGP ..... 26
D-Le label rouge ..... 26
E-L'Agriculture Biologique ..... 26
F-La Spécialité Traditionnelle Garantie STG..... 27

2-3-La stratégie du panier de biens et services : ..... 27
2-3-1-Construction du panier de biens et services : l'expérience de Baronnie ..... 27
2-3-2-Comprendre le panier de biens ..... 28
A-La Rente de qualité territoriale (RQT) ..... 28
B-L'effet panier ..... 29
Conclusion : ..... 30
Chapitre II : Le rôle des acteurs locaux dans la valorisation de la ressource territoriale, une illustration par le système agroalimentaire localisé SYAL ..... 31
Introduction ..... 32
Section 1 : Quelques éléments de définition de système agroalimentaire localisé (SYAL) ..... 32
1-1-Des districts industriels aux systèmes de productions localisés SPL ..... 32
1-2-L'émergence d'un nouveau concept : système agroalimentaire localisé (SYAL)..... 33
1-3-Les conditions d'émergence d'un système agroalimentaire localisé (SYAL) ..... 34
Section 2 : Caractéristiques du SYAL ..... 34
2-1- Construction historique de la localisation : ..... 35
2-2-Le rôle des acteurs locaux dans l'émergence et le fonctionnement du SYAL ..... 35
2-2-1-Les agriculteurs et les transformateurs ..... 36
2-2-2-Le rôle des Les consommateurs dans les Syal ..... 36
2-2-3-Le rôle des centres de R&D et de formation dans le SYAL ..... 37
2-2-4-Les pouvoirs publics ..... 37
2-3-Les modes de coordination au sein des Syal..... 38
2-3-1-Stratégie agglomérée..... 38
2-3-2-Stratégie confédérée ..... 38
2-3-3-Stratégie conjuguée ..... 39
2-3-4-Stratégie organique ..... 39
2-4-Typologie des systèmes agroalimentaires ..... 40
2-4-1-Modèle de qualité naturaliste ..... 40
2-4-2-Modèle de qualité éthique ..... 40
2-4-3-Modèle de qualité supérieure ..... 40
Section 3 : Le SYAL de la région de Languedoc-Roussillon.....41
3-1-Le lien au territoire .....42
3-1-1-Le système d'élevage .....42
3-1-2-La population locale et le Syal .....42
3-1-3-L'implication des acteurs au sein du Syal .....42
3-2-La coordination des acteurs .....43
3-2-1-Le marché et la conformité des produits .....43
3-2-2-Le Syal et les pouvoirs publics .....44
3-2-3-Les Syal face au marché .....44
Conclusion ..... 45
Chapitre III : L'apiculture, origines et pratiques..... 46
Introduction..... 47
Section 1 : Aperçu sur l'activité apicole ..... 47
1-1-Définition de l'apiculture ..... 47
1-2-Aperçu historique sur l'apiculture ..... 47
1-3-L'apiculture vectrice du développement rural ..... 48
1-4-Les races d'abeilles existantes en Algérie ..... 49
1-4-1-L'Abeille Tellienne Algérienne..... 49
1-4-2-L'Abeille saharienne..... 50
1-5-les ennemies et les maladies d'abeilles et les savoirs faire locaux dans le traitement..... 50
1-5-1-La loque américaine.....50
1-5-2-Le couvain plâtre ou mycose .....51
1-5-3-Le varroa ..... 51

1-5-4-Le frelon asiatique ..... 51
1-6-Les produits de la ruche ..... 51
1-6-1-Le miel ..... 51
1-6-2-La cire ..... 52
1-6-3- La gelée royale ..... 52
1-6-4- Le pollen ..... 52
1-6-5- La propolis ..... 52
1-6-6- Le venin de l'abeille ..... 53
Section 2 : La ruche et ses composantes ..... 53
2-1-Les éléments constitutifs de la ruche ..... 53
2-1-1-Le plancher ..... 53
2-1-2-Le corps de la ruche ..... 53
2-1-3-Le cadre ..... 53
2-1-4-La hausse ..... 53
2-1-5-Le couvre cadre ..... 54
2-1-6-Le toit ..... 54
2-2-Les différents types de ruches ..... 54
2-2-1- La ruche Dadant ..... 54
A-Présentation de la ruche ..... 54
B Les composantes de la ruche Dadant ..... 55
C-L'intérêt de la ruche Dadant ..... 55
2-2-2-La ruche Langstroth ..... 56
A-Présentation de la ruche ..... 56
B-Caractéristiques de la ruche Langstroth ..... 56
C-L'intérêt de la ruche Langstroth ..... 56
2-2-3-La ruche Warré ..... 57
A-Présentation de la ruche ..... 57
B-Intérêt et inconvénient de la ruche Warré ..... 57
Section 3 : l'abeille et les travaux de la ruche ..... 58
3-1-Le cycle de vie de l'abeille : ..... 58
3-1-1-L'œuf ..... 58
3-1-2-La larve ..... 58
3-1-3-Le cocon ..... 58
3-1-4-La nymphe ..... 58
3-1-5-L'abeille ..... 59
3-2-La hiérarchie des abeilles dans la colonie ..... 59
3-2-1-La reine ..... 59
3-2-2-L'ouvrière ..... 60
3-2-3-Le faux-bourdon ..... 60
3-3-le calendrier apicole ..... 60
3-3-1-En printemps ..... 60
3-3-2-En été ..... 61
3-3-3-L'automne ..... 61
3-3-3-L'hiver ..... 61
3-4-La multiplication des colonies : L'essaimage ..... 62
3-4-1-L'essaimage artificiel ..... 62
3-4-2-L'essaimage simplifié ..... 62
Conclusion ..... 62
Chapitre IV : L'apport des acteurs locaux à l'apiculture dans la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 64
Introduction ..... 65
Section 1 : vue générale sur l'état de la filière apicole dans la wilaya de Tizi Ouzou. ..... 65
1-1-Présentation générale de la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 65

1-2-L'état de l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 66
1-3-Les potentialités mellifères de la Wilaya ..... 66
1-4-Les bilans des productions d'essaims et de miel de 2000 à 2014 ..... 67
1-5-La production d'essaims dans la wilaya de Tizi Ouzou ..... 67
1-6-La production de miel ..... 68
Section 2 **:** Le rôle des organisations de l'économie sociale et solidaire de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'activité apicole ..... 69
2-1- La Coopérative agricole polyvalente de la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 70
2-1-1-Présentation de la coopérative ..... 70
2-1-2-Historique de la coopérative : ..... 70
2-1-3-L'organisation et la gestion de la coopérative : ..... 71
A-Le président ..... 71
B-Le directeur ..... 71
C-Le conseil de gestion ..... 72
D-Les adhérents ..... 72
2-1-4-Le personnel de la coopérative ..... 72
A-Service de Secrétariat ..... 72
B-Service technique ..... 73
2-1-5-Fonctionnement de la coopérative autour de l'activité apicole ..... 73
2-1-6-Les problèmes et les perspectives: ..... 73
2-2- Les associations qui activent pour le développement de l'activité apicole. ..... 74
2-2-1-L'association pour le développement et la promotion de l'artisanat local (ADPAL) ..... 74
A-Missions et objectifs de l'association ..... 75
B-L'intérêt pour l'apiculture ..... 75
C-La promotion des produits de terroir ..... 76
2-2-2-L'association pour la promotion de l'apiculture de montagne (Apam) ..... 76
A-Présentation de l'APAM ..... 76
B-Organisation de l'association ..... 77
C-Objectifs de l'association ..... 77
D-Ruchers Ecoles du Djurdjura ..... 78
2-2-3-L'association Touiza : ..... 79
A-Objectifs de la Touiza ..... 80
B-Organisation de l'association ..... 80
C-La place accordée au microcrédit par la Touiza ..... 81
D-La procédure de prise de décision de l'octroi du microcrédit ..... 81
E-Financement des microcrédits ..... 82
F-La Touiza et l'apiculture à Tizi-Ouzou ..... 82
Section 3 : Le rôle des pouvoirs publics pour l'activité apicole dans la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 84
3-1-L'impact du PNDA sur le développement apicole dans la Wilaya ..... 84
3-2-Le programme quinquennal 2009/2014 ..... 84
3-3-Le volume prévisionnel affecte aux productions apicoles dans le programme quinquennal 85
3-4-Les objectifs et les réalisations des programmes 2009/2014 : ..... 85
Conclusion ..... 86
Chapitre V : L'analyse des résultats de l'enquête de terrain relative aux apiculteurs de la wilaya de Tizi-Ouzou ..... 88
Introduction ..... 89
Section 1 : Le déroulement de l'enquête ..... 89
1-1-Les contraintes rencontrées : ..... 89
1-1-1-Contrainte temps ..... 89
1-1-2-Contraintes administrative ..... 89
1-2-Présentation du questionnaire ..... 90

1-3-Les moyens utilisés dans l'analyse des données ....90
1-4-Les différentes exploitations identifiées....90
1-5-Description des exploitants ....91
1-5-1-Description des exploitants ....91
A-Le sexe des exploitants ....91
B-Niveau d'instruction .... 92
C-La nature d'activité .... 93
D-La formation en apiculture .... 94
E-Organisme de formation ....94
F-La durée de la formation ....95
G-Adhésion à un organisme .... 95
1-5-2-Identification de l'exploitation .... 96
A-Origine des ruches .... 96
B-Types de programmes d'aides .... 96
C-Le terrain d'installation des ruches ....97
D-Type de ruches ....98
E-Le matériel apicole ....98
F-Evolution du rucher ....99
G-Causes de diminution .... 100
H-Le traitement des maladies .... 100
1-5-3-La main d'œuvre.... .... 101
A-Faire appel à une main d'œuvre étrangère .... 101
B-Qualification de la main d'œuvre ....101
1-5-4-Les techniques apicoles .... 102
A-L'élevage des reines .... 102
B-Production d'essaims .... 103
C-La transhumance ....103
D-Destination de la transhumance .... 104
E-Les produits de la ruche ....104
F-Destination des produits de la ruche .... 105
G-Ecoulement des produits ....106
H-Destination des ventes ....106
I-Rentabilité et difficulté de l'activité apicole .... 107
J-Transmettre l'activité à vos enfants .... 108
Section 2 : Analyse et discussion des résultats .... 109
Conclusion .... 113
Conclusion générale .... 117
Bibliographie....121
Liste des tableaux et figures .... 127
Annexes .... 131
Table des matières....141